

ICIR-98-417

DEF. EXH. DB 13

ADMITTED ON 16.6.2003

PW 3: G. RUGGIA

K0269165

Dans la tourmente rwandaise



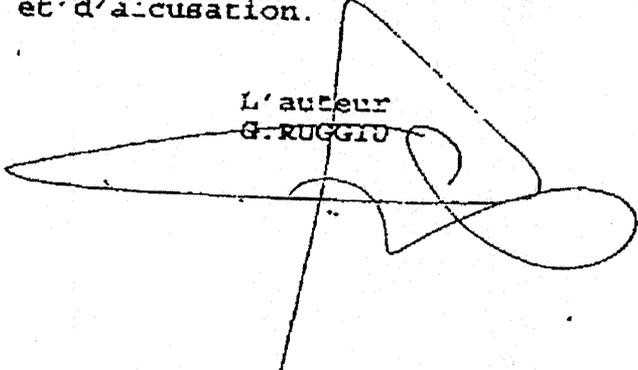
G RUGGIA

K0269166

Il a été distribué en don gratuit de l'auteur certains fascicules numérotés de ce livre. Toute reproduction de ce fascicule est interdite et expose aux poursuites prévues par la législation en vigueur, ceci en vue de préserver les droits de l'auteur et de l'éditeur. Chaque fascicule est codé.

Le présent fascicule porte le numéro 19 et a été donné à M^r BONAVENTURE BARUSHDANA — en vue d'aide aux travaux de défense, d'information et d'accusation.

L'auteur
G. RUGGIO



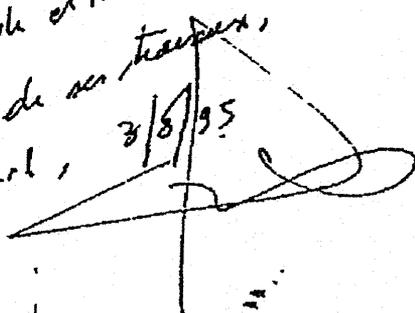
K0269167

DANS LA TOURMENTE RWANDAISE

Georges RUGGIU

6 Avril 1995

A Bonneventure,
qui m'a donné sa confiance et son aide,
en mai Rwandais,
Toute ma gratitude et mon aide amicale
pour la réussite de ses travaux,
En exc. 3/5/95



K0269168

FLUCTUAT NEC MERGITUR

(Il est battu par les flots,
mais ne sombre pas)

KOZ69169

- A ma famille,
- Au Peuple Rwandais
- A la mémoire du Président de la République
Rwandaise, feu le Général Major Juvénal HABYARIMANA,
- A la mémoire de mon ami, Jean HATEGEKIMANA.

K0269170

REMERCIEMENTS

Dans l'atmosphère trouble qui règne actuellement au sein de la communauté rwandaise, citer nommément quelqu'un peut parfois l'aider mais aussi lui attirer des foudres.

Je remercie donc tous mes amis rwandais et étrangers qui m'ont soutenu, hébergé, renseigné, protégé et, ainsi, volontairement ou non, permis que cet ouvrage naisse.

Du fond du coeur, merci à eux pour leurs dévouements et leurs gentillesse dignes de la vraie hospitalité rwandaise. Ils se reconnaîtront.

AVERTISSEMENT

Ce livre ne prétend pas contenir la vérité sur la tragédie rwandaise. Il n'en aborde d'ailleurs pas tous les aspects. De plus, sur les aspects qu'il aborde, il cherche plutôt à expliquer les impressions que j'ai partagées avec beaucoup d'autres.

Les résultats des recherches et raisonnements glanés partout montrent un éclairage différent de ce qui s'est passé et des principaux acteurs de cette tragédie. Je pense aussi apporter une contribution à la découverte de la vérité mais pas la détenir.

Cependant après la lecture de cet essai, bien incomplet, j'en conviens, certains à priori et stéréotypes ne tiennent plus dans l'examen de la problématique socio-politique rwandaise. Il y a bien sûr des vérités que certains nieront. Mais que ne montrent-ils pas des éléments d'appréciation afin de les regarder sous un ciel nouveau.

Le débat demeure ouvert.

TABLE DES MATIÈRES

	page
- Préface	1
- Introduction	2
- Premiers contacts	3
- La tragédie du Rwanda	8
- Travail à la RTLM	14
- Le Front Patriotique Rwandais	27
- La face cachée du Génocide	43
- Le drame Rwandais : la victoire du mensonge	51
- Les Etats-unis d'Amérique	51
- Les Nations-Unies	54
- La Belgique	61
- L'Uganda	65
- Le rôle des médias	69
- Un peuple réfugié	77
- Les ONG et les projets de développement	82
- Le bon grain et l'ivraie	86
- Le rapatriement des réfugiés	89
- La nécessaire réconciliation	95
- Conclusion	104
- Épitaphe	106
- Note de l'auteur	108
- Bibliographie	112

PREFACE

Parmi les principes universels reconnus, le droit au bonheur me semble le plus important. Tous ces principes sont clairement explicités dans le Préambule de la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Le malheur a voulu qu'ils soient si peu respectés au Rwanda depuis le 1^{er} Octobre 1990.

" Lorsqu'au cours des événements humains, un peuple se voit dans la nécessité de rompre les liens politiques qui l'unissent à un autre, et de prendre parmi les puissances de la terre, le rang d'indépendance et d'égalité auxquels les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, un juste respect de l'opinion des hommes exige qu'il déclare les causes qui l'ont porté à cette séparation.

Nous tenons cette vérité pour évidente par elle-même, que tous les hommes naissent égaux; que le créateur les a dotés des droits inaliénables, parmi lesquels les droits à la vie, la liberté et la recherche du bonheur, que peut garantir ces droits, les hommes instituent parmi eux des gouvernements dont le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés; que si un gouvernement...vient à reconnaître ces fins, le peuple a le droit de le modifier ou de l'abolir et d'instituer un nouveau gouvernement.

Lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations marque le dessein de les remettre à un despotisme absolu, il est de leur droit, il est de leur devoir, de rejeter un tel gouvernement. "

(Philadelphie le 4 Juillet 1776)

INTRODUCTION

Depuis ma résidence en exil hors du Rwanda, j'apprends que le Gouvernement du FPR (Front Patriotique Rwandais) vient de déclarer aujourd'hui à Kigali, que le 7 avril 1995 serait jour de deuil national. Il prétend que les tueries ont commencé il y a un an et qu'il faut honorer les " martyrs de la démocratie ". Il nie ainsi l'importance de la mort du Président Juvénal HABYARIMANA. Ce décès de leader bien-aimé du Rwanda, du Père de la nation rwandaise, est en fait la véritable date du deuil national. Car c'est depuis le 6 avril 1994 que l'acte le plus tragique de la guerre au Rwanda a débuté.

Ayant vécu avec les Rwandais, j'ai choisi volontairement de partager les souffrances du peuple rwandais, comme j'avais partagé ses bonheurs. Ce n'est donc pas de la folie, mais plutôt de l'amour. L'amour d'un peuple qui a su m'accueillir et me respecter. L'amour qu'il m'a offert spontanément dès mon premier voyage parmi eux. Ce livre est donc un acte d'amour envers ce peuple que toute la communauté internationale rejette. Nous avons été heureux ensemble au Rwanda. Ensemble, nous avons combattu et partagé joies et peines, espoirs et découragements. Nous avons collaboré, chacun offrant ses capacités, aides ou simples conseils.

Le peuple rwandais est un peuple de culture orale. Un peuple qui vit dans l'instant et qui oublie vite. Ce que nous avons vécu ensemble, peu de gens vont l'écrire, dans peu de temps, beaucoup de gens auront oublié des détails importants. Mes capacités doivent servir à témoigner. Il me faut préserver ce capital qui fait partie de la mémoire de ce peuple. C'est un devoir pour moi, un "Umuganda" qu'il me faut accomplir, car je ne sais si d'autres nombreux, le feront.

L'avenir de ce peuple, je ne le verrai peut-être pas, peut-être aussi ne le vivrais-je que depuis l'exil, de loin. Mais le sens de la vérité, de la justice a guidé mes pas dans ceux de ces " exilé maudits " le courage de clamer cette vérité, ils me l'ont donné, je dois aller jusqu'au bout. C'est un devoir irrépensible qu'il me faut remplir. Témoignez et prouvez que nous ne sommes ni meurtriers, ni sanguinaires, ni manipulés.

Cet idéal de vérité, de justice, de liberté, continuer sa défense est impératif. Abandonner serait tout renier et laisser choir ce peuple dans les abîmes du désespoir.

Les médias internationaux, les grandes puissances mal informées, les poursuites judiciaires de certains gouvernements qui se sont fourvoyés et désirent porter le chapeau par d'autres, les mauvaises intentions du FPR, les brimades des policiers zairois et tarzaniens, les ostracismes des expatriés occidentaux des ONG, les questions embarrassantes de UNHCR, les préjugés des Reporters sans Frontières, tout m'oblige à écrire pour témoigner et prouver que ce peuple n'est pas infernal.

Nous avons partagé joies et peines, parfois exaltés, parfois déprimés; l'histoire nous jugera, mais elle ne le saura sans écrit. Tout le reste appartient à la destinée humaine.

La vie d'un homme commence bien avant sa conception physique, elle débute avec le désir de conception qu'ont vos parents. Viennent ensuite cette conception, la naissance, la prise de conscience de votre propre existence et enfin la mort. Seul l'oubli termine la vie.

Ce que le peuple rwandais a vécu, et que j'ai partagé avec lui, ne doit pas être oublié. Ainsi, il continuera de vivre et nous partagerons cette vie quelque elle soit. Nous témoignerons ensemble pour les générations futures. Ce que nous avons vécu, et elles construiront l'avenir sur cette base vivante.

PREMIERS CONTACTS

Les rwandais aiment leur pays et ceux qui vivaient à l'étranger, avant ce dernier épisode, étaient soit des réfugiés de 59, soit pour le plus grand nombre, des étudiants boursiers qui y rentraient une fois leur cycle d'études terminé.

Des jeunes étudiants sont un jour venus s'installer dans l'immeuble que j'habitais. Ces étudiants vivaient entre eux et nous avions très peu de contact. Ils passaient toute la journée à l'école et le travail d'éducateur monopolisait la plupart de mon temps. Quelques rencontres de couloir maintenaient des relations de bon voisinage.

Des problèmes de plomberie servirent d'étincelle. A plusieurs reprises, afin d'éviter des inondations, j'ai dû pénétrer dans leur logement. Nous avons ainsi sympathisé. J'ai également remarqué leur dévouement et leurs difficultés d'adaptation à la vie occidentale. Les contacts se firent plus chaleureux. C'est là que le Rwanda fit la première incursion dans ma vie. Ces étudiants devinrent bientôt deux amis.

Toute la communauté rwandaise de notre ville ne devint, petit à petit, familière. Ainsi quand le cycle d'études fut terminé, mes deux amis préparèrent leur retour au pays.

Nous allions nous séparer et cela nous chagrinait, mais les réalités de la vie sont telles. Avant leur retour, je les ai emmenés à la fête du quartier pour qu'ils découvrent un aspect de notre société avant de rentrer chez eux. Nous avons vadrouillé dans la ville, buvant dans les cafés, visitant les coins pittoresques, allant au restaurant et partageant notre tristesse de cette prochaine séparation. Je leur fis alors une promesse: l'année suivante, aux vacances, j'irai leur rendre visite chez eux au Rwanda. La séparation vint, ils prirent l'avion.

Cette année ne fut pas inactive, mes relations avec d'autres membres de la communauté rwandaise se firent plus étroites. Le Rwanda devint un pays moins étrange, autre chose qu'un point sur une carte et qu'un nom dans les livres d'histoires et de géographie. Les relations épistolaires avec mes amis étudiants ne satisfaisaient pas entièrement ma curiosité et parfois m'irritaient car trop imprécises. C'était mon premier apprentissage involontaire du caractère rwandais. Enfin vinrent les vacances.

Le gouvernement belge déconseillait à ses citoyens de séjourner au Rwanda. La guerre était entamée depuis plus d'un an. Je décidais tout de même de partir. Mes amis étudiants rwandais en Belgique me confièrent beaucoup de courrier, beaucoup de recommandations en tous genres et surtout de nombreuses adresses de personnes à rencontrer. En me voyant embarquer, certains, pleins d'appréhension, croyaient que le Rwanda me déplairait et

que j'en reviendrais déçu.

Après une nuit de vol, l'avion atterrit à l'aéroport international Grégoire Kayibanda à Kanombe. La première impression fut: "Où suis-je donc arrivé?" Les contrôles à l'aéroport terminés, l'accueil fut très chaleureux et j'en fus fort aisé, plutôt surpris par cette chaleur si forte.

Puis les premiers pas, les premiers kilomètres vers Kigali. Tout semblait étrange. Les abords de Kigali ressemblaient à s'y méprendre à ces favelas du Brésil que j'avais connues. Les collines, le type d'habitation et même la couleur de la terre. Pendant tout le mois de mon séjour, j'eus la chance d'être encadré par mes amis. J'avais choisi de loger chez l'habitant, bien que moins confortable, la découverte des conditions de vie réelles me semblait plus importante. Mon ami Jean disponibilisa un véhicule pour sillonner le Rwanda. Passons sur la visite du Musée National et sur les repas à Rebero-l'Horizon.

C'est en prenant le chemin des campagnes, en respirant l'air chargé d'eucalyptol des routes du nord, en marchant à côté de mes amis parmi les vallons parfois boueux que j'ai véritablement découvert le Rwanda. Par souci d'équilibre, afin d'éviter toute la jalousie, j'ai accepté de rendre visite aux deux familles de mes deux amis les plus proches. Deux longs week-end furent ainsi programmés. Le logement fut plutôt rudimentaire malgré leurs efforts louables.

Mon appréciation de la bouillie du sorgho fut une expérience douloureuse. Mais les paysans simples me réservèrent un accueil très cordial. La surprise était réciproque. "Qui est ce "mzungu" qui vient chez nous loger sur les collines?" pensaient-ils. "Qui sont tous ces gens qui viennent me regarder?", pensais-je.

Petit à petit le Rwanda devint une réalité palpable. Ses collines verdoyantes et cultivées jusqu'à la cime, ses habitants souriants, accueillants et curieux, ses marchés grouillants et colorés, sous un soleil plombé de midi, ses routes poussiéreuses et cahotantes, ses familles pléthoriques, et, le calme surprenant malgré la guerre.

En fait, excepté la présence de quelques militaires et de rares contrôles, la vie se déroulait presque normalement. Le FPR était seulement un nom pour moi. Le séjour se terminait selon la coutume. La veille du départ, on organisait une soirée où tous les amis furent invités. Dire aurevoir traditionnellement, voilà qui était surprenant. Parler était facile, mais lorsque tous vous écoutent bien périlleux. Chacun parlait et les mots prononcés furent très chaleureux. Les vacances avaient été un succès et des relations profondes s'étaient nouées.

Le retour en Europe fut surprenant lui aussi. Une foule d'amis rwandais m'attendait à la sortie de l'avion. Une petite réception fut même organisée. Chacun était curieux de savoir comment s'était déroulé le voyage. Je distribuais les lettres, les salutations et les impressions. C'est là que la société rwandaise m'a véritablement séduit. Sa chaleur, cet accueil incomparable. Ce jour-là, le Rwanda m'a véritablement saisi.

Les mois suivants, mes relations avec les rwandais s'approfondirent. Mon ami Lazlo m'expliquait ce qu'était cette guerre. Comment vivait le pays. J'ai suivi les nouvelles du Rwanda avec attention. J'ai même écrit de petits articles pour exprimer mes impressions. L'engagement politique vint avec les Accords d'Arusha. En janvier 1993, le protocole d'accord sur le partage du pouvoir fut signé. Pour un démocrate attaché à la souveraineté du peuple, c'était un coup de tonnerre.

Certes le gouvernement du Rwanda ne pouvait se prévaloir d'une légitimité démocratique, mais il disposait d'une assise populaire certaine. Les accords prévoyaient de partager le pouvoir arbitrairement. Le peuple ne serait consulté à aucun moment de ce processus. Les actualités m'apprirent qu'il manifestait, cependant personne n'écoutait ses aspirations.

Quelle sorte de démocratie allait-on instaurer là ? Avec deux amis rwandais, nous nous sommes sérieusement investis pour tenter de faire comprendre cette réalité aux médias et aux autorités européennes. Le FPR déclencha alors son offensive du 6 février 1993. Les actualités se firent effrayantes. D'autant plus que certains de mes amis se trouvaient au Rwanda. J'étais sérieusement préoccupé. Tout ce qui se passait au Rwanda m'intéressait.

Les documents parlant du Rwanda ne désespéraient. Un million de déplacés sur les routes. Des morts en cascade. Quel était donc ce mouvement qui tue des habitants paisibles pour faire valoir ses visées politiques? Mon engagement à défendre ce peuple fut plus intense. Avec mes deux amis, Lino et Lazlo; nous avons résolu de donner à notre action un cadre.

Le Groupe de Réflexion Rwando-Belge est ainsi né. Jusqu'en juin 1993, nous avons tenté d'influer sur les événements. Lisant, écrivant, diffusant opinions et documents, organisant conférences ou congrès et assistant à toute manifestation traitant du Rwanda. Cela était absorbant mais très enrichissant. J'ai pu compléter mes connaissances sur le Rwanda politique et populaire.

A ce propos, certains médias belges ont écrit que nous envoyions des lettres incendiaires au Roi. En fait, le Roi Baudouin était sérieusement attaché au Rwanda et nous ne pouvions ignorer son rôle, son pouvoir d'influence.

Ainsi des lettres très polies mais fermes furent envoyées à des autorités belges et le Roi en reçut car nous estimions qu'il devait être informé et pouvait ainsi participer en coulisse aux prises de décision concernant le Rwanda.

Le voyage de juillet-août 1993 vint donc très logiquement. Cette fois pas question de badinage. Je suis allé pour rencontrer des habitants, les autorités et savoir. Savoir ce qui se passait, ce qui s'était passé. Conseiller aussi. Bref éviter le désastre qui consiste, pour un occidental, à remplacer un gouvernement déjà boiteux par un autre dont le peuple refuse même l'idée.

Si les Accords d'Arusha aboutissaient à cela, à quoi serviraient nos bonnes paroles? Et le petit peuple, ne fallait-il pas le consulter? Le second voyage fut l'occasion de rencontres politiques, de discussions, de palabres, de visites aux zones dévastées. J'ai ressenti le profond amour de ce peuple pour le Président Habyarimana, et également cette soumission populaire à lui, comme à un père. Même lors des cérémonies, son nom était cité. Son portrait figurait partout et en plaisantant je disais. " Saint Juvénal, protecteur du Rwanda ".

Début août 1993, je devais participer à des cérémonies nuptiales d'un très bon ami. C'est depuis Mutura (Gisenyi) que j'ai appris la mort du Roi Baudouin. Rentrant à Kigali, j'ai participé à cette immense espoir que venait d'engendrer la signature des Accords de Paix d' Arusha le 4 Août 1993.

Malgré la mort du Roi, le voyage se terminait sur une note d'espoir au Rwanda. Peu d'inquiétudes planaient sur la succession en Belgique et le climat politique me semblait favorable.

Après ce deuxième voyage, j'ai sérieusement pensé à chercher du travail au Rwanda. J'étais fonctionnaire et je pouvais demander une " pause-carrière ". Avec cette possibilité, je pouvais me rendre au Rwanda, y vivre, me rendre compte des possibilités de travail.

Le temps resté en Belgique fut donc tout entier consacré au Rwanda: recherche d'emplois possibles, explication des réalités socio-politiques rwandaises, conférences, articles, etc. Avec mes deux autres amis, nous étions des éléments moteurs de la communauté rwandaise. Lazlo rentra au Rwanda en septembre 1993, je le suivis début novembre.

K0269180

Mon choix était fait: vivre au Rwanda avec les Rwandais. Pas d'inquiétude concernant la guerre, la paix venait d'être signée. En fait, l'avenir prit un chemin différent. La guerre s'était juste un peu calmée et avait pris une autre forme. Voyons donc quelle fut cette guerre qui dura quatre années et à laquelle bien involontairement, j'ai été mêlé.

LA TRAGÉDIE DU RWANDA

La communauté internationale a été très approchée par les éléments du FPR et les rwandais n'ont pas su faire comprendre leurs véritables craintes et appréhension. Il en est résulté un grave malentendu qui a porté certaines communautés et commissions internationales à soutenir le FPR.

Certains ont même crû comprendre que la prise du pouvoir par le FPR pouvait résoudre le problème rwandais et l'ont plus ou moins ouvertement soutenue.

Le Secrétaire Général des Nations-Unies, Monsieur Boutros Boutros Ghali, a lui même qualifié la crise rwandaise d'échec personnel et d'échec de la communauté internationale qui reste scandaleusement indifférente à la tragédie rwandaise. Si l'indifférence existe peut-être, l'incompréhension est manifeste.

Afin d'éviter toute incompréhension, je vais tenter d'expliquer ici brièvement le processus qui a mené à la conclusion des Accords d'Arusha, à l'impossibilité de la mise en place des institutions de transition à base élargie et à la reprise de la guerre par le FPR jusqu'à maintenant.

Avant octobre 1990

Le Rwanda était une République dirigée par le Président Juvénal Habyarimana. Ce régime à parti unique avait pour préoccupation le développement du pays. Le Président Habyarimana qui savait qu'un effort de développement important ne peut se concilier avec des hostilités a donc mené une politique étrangère de bon voisinage.

Pour résoudre le problème lancinant des réfugiés rwandais depuis 1959 installés aux alentours du Rwanda, une commission mixte rwando-ugandaise avait été mise sur pied le 30 juillet 1990. Cette commission avait pour but d'envisager le retour au Rwanda des réfugiés rwandais qui le désiraient et leur réinstallation. Malheureusement elle n'a pas pu fonctionner, la guerre était survenue en octobre 1990.

La guerre d'octobre 1990

Le 1^{er} octobre 1990, le FPR appuyé par l'Uganda et son armée (NRA) agressait le Rwanda. Les dirigeants du FPR, également membre de l'entourage du Président Ugandais Yoweri MUSEVENI occupaient des hautes responsabilités dans le NRA. On sait que Fred RWIGEMA, qui a conduit cette attaque contre le Rwanda a été Vice-

Ministre à la Défense dans le gouvernement de Xampala.

Ces dirigeants, tout en désirant toujours prendre le pouvoir à Kigali, prétendaient à l'époque agresser le Rwanda pour faire valoir le droit des réfugiés à réintégrer leur pays. Cet argument constitue une violation flagrante du droit international régissant les réfugiés qui interdit à ces derniers de prendre les armes contre leur pays d'origine.

La convention du 12 septembre 1969 de l'OUA, sur les réfugiés, stipule en son article 3 alinéa 2: " Les Etats signataires s'engagent à interdire aux réfugiés établis sur leur territoire respectif, d'attaquer un quelconque Etat membre de l'OUA, par toutes activités qui soient de nature à faire naître une tension entre les Etats membres et notamment par les armes, la voie de la presse et radiodiffusée ", en son article 3 alinéa 1" Tout réfugié doit en outre s'abstenir de tous agissements subversifs dirigés contre un Etat membre de l'OUA" .. et en son article 4 alinéa 4,5. "Cette convention cesse de s'appliquer dans le cas où toute personne jouissant du statut de réfugié a enfreint gravement les buts poursuivis par la présente Convention".

Le président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine, était alors, paradoxalement, le Président Ugandais Yoweri Museveni, chef de l'état d'où est partie l'attaque.

Se rendant compte du peu de consistance de ses arguments, le FPR a par après prétendu agresser le Rwanda pour y installer soi-disant la démocratie et la justice sociale. Or le Rwanda s'était déjà précédemment engagé dans le processus de démocratisation du pays.

En effet la Commission Nationale de Synthèse, mise sur pied le 24 septembre 1990, avait été chargée de rassembler les desiderata de la population afin de proposer une réforme constitutionnelle pour démocratiser le pays. Les Forces Armées Rwandaises ont repoussé le FPR dans les zones frontalières du Nord et Nord-Est du Rwanda, lui infligeant une lourde défaite militaire.

Le processus de démocratisation et les négociations d'Arusha.

Malgré la guerre persistante imposée au Rwanda, la Constitution Rwandaise instituant le multipartisme a été promulguée le 10 juin 1991. Le Gouvernement Rwandais a été remanié de manière à refléter toutes les tendances politiques en Avril 1992. C'est ce Gouvernement multipartite qui débuta en juillet 1992 les négociations avec le FPR en vue d'un Accord de Paix.

Le FPR, devant l'impossibilité d'obtenir une décision militaire, a transféré ses ambitions sur le plan politique et s'est cherché des alliés en infiltrant les partis politiques membres de l'opposition au MRND, ex-parti unique.

K0269183

Le Premier Ministre de l'époque, le Dr NSENGIYAREMYE Dismas et le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, Monsieur NGULINZIRA Boniface, tous deux membres de cette opposition et favorables aux thèses du FPR ont conduit les négociations de Paix d'Arusha n'opposant aucune résistance aux exigences exorbitantes du F.P.R.

La population rwandaise n'ayant jamais été associée à ces négociations et s'étant rendue compte des résultats déséquilibrés de celles-ci, s'est sentie trahie et manifesta sur toute l'étendue du pays sa désapprobation en janvier 1993.

Pour forcer un résultat qui lui soit favorable, le FPR a repris la guerre le 8 février 1993, pratiquant une nouvelle fois des massacres barbares sur la population civile et entraînant un million de déplacés sur les routes.

Alors que le F.P.R avait repris la guerre, que les Forces Armées Rwandaises et la population étaient déterminées à en finir, la communauté internationale a exercé de très fortes pressions sur le Gouvernement Rwandais en vue d'aboutir à une solution négociée.

Ces pressions ont d'autant mieux été reçues qu'une partie du Gouvernement était favorable aux thèses du F.P.R. D'avril 1993 au 4 août 1993 les négociations d'Arusha se sont poursuivies et ont abouti à l'Accord de Paix d'Arusha signé entre le FPR et le Gouvernement Rwandais. Le Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA, nommée en juillet 1993, avait comme mandat de conclure la paix et de mettre en place les institutions élargies au FPR.

Cet accord de paix stipulait que Faustin TWAGIRAMUNGU devait être Premier Ministre du Gouvernement de Transition à Base Élargie cela en complète contradiction avec la conception du droit constitutionnel. En effet il est inconcevable qu'une personne figure nominativement dans un acte constitutionnel.

L'impossibilité de mise en place des institutions de transition à base élargie.

Le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana, en complicité avec certains de ses Ministres acquis aux thèses du FPR, épaulée de Faustin Twagiramungu, prétendu Président du MDR alors qu'il a déclaré qu'il a toujours été membre du FPR, ont tenté de détourner les Accords de Paix prévoyant le partage du pouvoir de manière à favoriser une prise de pouvoir légale par le FPR. A cette fin le FPR avait précédemment infiltré tous les partis dits d'opposition et provoqué des divisions au sein de ceux-ci.

La population, mécontente de ces Accords de Paix déséquilibrés négociés à son insu, s'est ralliée aux tendances opposées aux FPK

et à ses acolytes. Ce sont ces divisions au sein des partis politiques entre les tendances pro-FPR et les tendances populaires et majoritaires, et la volonté de Faustin TWAGIRAMUNGU et d'Agathe UWILINGIYIMANA de choisir exclusivement les députés et Ministres dans les tendances pro-FPR minoritaires, qui ont rendu impossible la mise en place des institutions de transition à base élargie.

Cette volonté témoigne une fois de plus de l'intention du FPR et de ses acolytes de se servir des Accords de Paix pour prendre tout le pouvoir et non le partager.

La MINUAR (Mission des Nations-Unies pour l'Assistance au Rwanda), conçue pour aider à la mise en place des institutions de transition à base élargie, n'a pas su transcender ces divergences partisans et a toujours traité sur pied d'égalité toutes les tendances favorisant ainsi ceux qui criaient le plus fort plutôt que ceux qui bénéficiaient d'une vraie assise populaire.

La population sentant le danger de la prise du pouvoir par le FPR, s'est mobilisée pour faire échec à ce plan machiavélique et a soutenu les tendances majoritaires dans les partis d'opposition et les partis farouchement opposés au FPR.

Le Président de la République, le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, conscient que les institutions mises en place de cette manière ne seraient pas viable parce que ne disposant pas de l'appui populaire a tenté de convaincre le FPR et ses alliées de revenir à l'esprit des accords de partager le pouvoir avec toutes les composantes de la population.

Un des scénarios de prise de pouvoir du FPR consistait à profiter de la mise en place des institutions de la transition à base élargie, prévue par les Accords de Paix d'Arusha, pour placer aux postes-clés des personnalités lui étant acquises.

La collaboration du Premier Ministre Agatha UWILINGIYIMANA et du Premier Ministre désigné Faustin TWAGIRAMUNGU étant déjà arrangée, le FPR manoeuvra pour faire désigner Mr Landouald NDASINGWA (PL) comme Président de l'Assemblée Nationale et pour s'assurer d'une majorité au sein de cette future Assemblée. Voyant la forte opposition au sein du PL, le FPR reporta ses ambitions sur Mr NCANGO du PSD, Mr NDASINGWA revendiquant le poste du Ministre de la Justice.

Ainsi disposant de personnalités de son bord aux postes de Premier Ministre, Président de l'Assemblée Nationale, Ministre de la Justice, en collaboration avec le Ministre de l'Intérieur (FPR) et le Chef d'Etat Major de la Gendarmerie (FPR), tout en respectant les Accords de Paix d'Arusha, le FPR aurait pu démettre le Président HABYARIMANA et même le juger.

Ensuite selon ces Accords, le Président de l'Assemblée Nationale assurerait l'intérim, intérim pendant lequel le FPR organiserait légalement sa prise du pouvoir.

C'est pour cela que la mise en place des institutions de la transition a échoué. Certains la voyaient comme une étape vers une prise de pouvoir totale, d'autres comme un passage obligé vers l'accession à la paix et à la démocratie et non vers une nouvelle dictature dont ils pressentaient le danger.

L'assassinat du Président de la République et la reprise de la guerre.

Le FPR ne l'entendant pas de cette oreille résolut d'éliminer physiquement le Président de la République, ce qui fut fait dans la nuit du 6 avril 1994.

L'avion présidentiel ramenant de Dar-es-Salam les Présidents Rwandais et Burundais, feu Son Excellence le Président Juvénal HABYARIMANA et feu Son Excellence Cyprien NTARYAMIRA était victime d'un attentat pratiqué au moyen de "missiles sol-air", et s'écrasait avant même d'avoir pu atterrir.

Ce même 6 avril 1994, à 22h00, il semble que le FPR par la voix du Général-Major Paul Kagame et par les ondes de la radio Muhabura, annonça qu'il marchait sur Kigali. Au moyen de ses éléments armés et infiltrés dans tout le pays au sein de la population, le FPR reprenait ainsi la guerre et débuta les massacres.

Or si la communauté internationale a condamné les massacres qui ont suivi la mort du Président Juvénal HABYARIMANA, elle n'a jamais condamné le véritable auteur de ces massacres, celui qui malgré les Accords de Paix d'Arusha signés le 4 août 1993 ne les avait jamais respectés et les a officiellement rompus le 6 avril 1994, c'est à dire le Front Patriotique Rwandais.

Dès le 7 avril 94, la population agressée et sans chef, dans un geste de légitime défense a éliminé les soldats du FPR et les personnes qui avaient travaillé pour le FPR au sein des institutions et des partis politiques et qui représentaient un grave danger.

Les Accords de Paix d'Arusha étaient caducs, et les institutions rwandaises décapitées, la Constitution du 10 juin 91 était d'application. Ainsi, le Président du Conseil National de Développement, le Dr SINDIKUBWABO Théodore, est devenu Président de la République par intérim, et a nommé conformément au protocole d'entente entre les partis politiques d'avril 1992 Mr Jean KAMBANDA comme Premier Ministre.

Le FPR conçoit cette reprise de la guerre comme une expédition punitive contre la population, en pratiquant des atrocités et se vengeant contre des innocents de ses échecs antérieurs. Face à ce grave péril, le Gouvernement multipartite de Jean KAMBANDA et les Forces Armées Rwandaises ont bénéficié du soutien inconditionnel et massif de la population pour contrer les visées meurtrières de la domination du FPR.

La fin de guerre et la prise du pouvoir par le FPR

Dès le 6 avril 1994, le FPR a déclenché une campagne médiatique internationale très intense visant à faire croire que seuls ses partisans étaient dignes de diriger le Rwanda.

De même, dès le déclenchement de cette guerre, il a cherché par tous les moyens à empêcher le Gouvernement intérimaire Rwandais de communiquer avec l'étranger par le sabotage des antennes radio, des communications téléphoniques internationales, et aussi en engageant tous les organismes internationaux à quitter la zone contrôlée par le Gouvernement car peu sûre.

Mais en fait cette insécurité était aussi causée par certains éléments du FPR qui engageait les organismes à se réfugier dans la zone qu'il contrôlait. Ainsi le FPR a pu se faire écouter par toute la communauté internationale et aussi relativiser ses crimes pourtant sans excuse.

Les bombardements d'hôpitaux (tels ceux du Centre Hospitalier de Kigali, le 27 avril 1994 et 18 mai 1994, ceux du CICR et de l'hôpital de Kanombe) de centres d'accueil pour les réfugiés (tel celui de la Paroisse Sainte Famille le 1 mai 1994 causant 113 blessés et 13 morts).

Les massacres de religieux (tels ceux commis le 8 juin 1994 sur l'Archevêque de Kigali, Monseigneur NSENGIYUMVA Vincent et, l'Evêque de Gitarama, Monseigneur NSENGIYUMVA Thaddée, l'Evêque de Byumba, Monseigneur RUZINDANA Joseph et de nombreux autres religieux) et toutes les atrocités commises sur toute la population civile sans défense n'ont connu qu'un éclairage médiatique discret et seules les tueries regrettables commises dans la zone gouvernementale ont été formellement condamnées.

Malgré les efforts réels de pacification du Gouvernement Intérimaire, l'ONU principalement informée sur la situation rwandaise par le FPR, les journalistes circulant en zone FPR et la MINUAR ayant son siège en zone FPR, l'ONU a décidé de placer le Rwanda sous embargo pour les armes. Cette mesure a eu uniquement pour effet d'empêcher les Forces Armées Rwandaises de pouvoir défendre le territoire rwandais et la population civile fuyant le FPR.

L'Uganda continuait ainsi impunément à alimenter en armes, munitions et en hommes l'Armée du Front Patriotique Rwandais.

Malgré une résistance héroïque, la ville de Kigali a été évacuée le 4 juillet 1994, la ville de Gisenyi, le 18 juillet 1994 et fin juillet le FPR étant maître de tout le territoire rwandais excepté la zone de sécurité de l'opération française TURQUOISE qui fut cédée fin août à la protection de la MINUAR II. Cette nouvelle opération des Nations Unies, semblant tout aussi mal informée des réalités rwandaises, s'est empressée de céder le contrôle des zones de protection à la discrétion du FPR, niant ainsi la volonté clairement exprimée des populations réfugiées et fuyant le FPR.

La grande majorité de la population rwandaise, a fui l'avancée du FPR et préfère l'exil à l'étranger à la domination et aux massacres nombreux du FPR. De vastes camps de réfugiés se sont créés en Tanzanie et au Zaïre. Les membres du Gouvernement Intérimaire ont suivi le peuple et partagent son sort.

Le FPR violant une fois de plus les Accords d'Arusha, a installé son propre gouvernement d'où il a exclu tous ses opposants. Ce gouvernement du FPR, composé de tutsi et de hutu prétendus modérés, n'est en fait qu'un gouvernement usurpateur. Aucun mouvement politique autre que le FPR n'y est valablement représenté. Mieux, des postes non prévus par l'Accord d'Arusha et la Constitution Rwandaise ont été créés de toute pièce (tel le poste de Vice-Président de la République), montrant ainsi le peu de cas que le FPR fait de la légitimité.

Arrivant à Kigali en novembre 1993, le Rwanda était en paix. J'ai donc cherché du travail. Proche de la population, avec l'aide des amis, j'ai pu être engagé régulièrement par la RTLM (Radio Television Libre des Mille Collines) comme journaliste. Mes connaissances du paysage politique rwandais étaient appréciées.

Certains ont beaucoup parlé de cette radio mais leur méconnaissance est à la mesure de leurs cris. La RTLM était avant tout une radio commerciale, donc à la recherche d'une audience. Une radio qui, pour vivre, devait être écoutée. Notre travail consistait donc, tout en disant la vérité, à être populaire afin de pouvoir diffuser des messages personnels, politiques ou publicitaires payants.

La RTLM avait un objectif commercial mais nous essayions de dire la vérité et les dessous de cette vérité. Aucun parti politique ne dirigeait nos activités et, n'eussent été les menaces proférées à l'encontre des journalistes, nous avons essayé, avant la reprise de la guerre, d'être aussi complets que possible dans nos activités.

Certains partis ont utilisé l'audience de la RTLM pour se faire entendre, en payant des reportages, des messages, d'autres moins riches étaient moins diffusés, d'autres encore préféraient utiliser les ondes de Radio Rwanda, notre concurrente officielle ou de Radio Muhabura, la radio clandestine du FPR qui émettait illégalement depuis le territoire rwandais avec la bienveillance du Ministre de l'Information.

Le travail à la RTLM était très prenant. D'abord recueillir les informations, les recouper, les analyser et préparer les émissions. Cela prenait du temps, plus de huit heures de préparation pour parfois moins de deux heures d'émissions. Malgré cela, la qualité n'était pas toujours au rendez-vous. La pauvreté du matériel technique, les contingences de l'actualité, le manque d'expérience, les difficultés de déplacement nous handicapaient. En équipe, nous avons toujours essayé de faire notre mieux.

Certains partis politiques ont bien compris notre objectif commercial donc populaire et ont utilisé nos services. D'autres ont préféré regarder l'identité des fondateurs et des actionnaires et nous ont boudés. Ils se trompaient, s'ils avaient vraiment désiré parler sur nos ondes, moyennant paiement, ils auraient pu. Peut-être que notre auditoire ne les intéressait pas.

Je vais à cet effet raconter la première conférence de presse au cours de laquelle nous avons été publiquement menacés. En janvier 1994, un jeudi, notre rédacteur en chef nous chargea, ma collègue Valérie et moi-même, d'assister à la conférence de presse donnée par le parti PL (tendance Lando) à l'hôtel Méridien. Avec un peu d'appréhension, nous nous y rendons et avant le début, nous

Installons notre matériel sous le regard des journalistes déjà présents.

Même si cette tendance du parti PL ne pensait pas comme nous, nous devions recueillir l'information et en diffuser le contenu. Cependant, après les présentations d'usage des discoureurs, le premier intervenant, et le second aussi ont commencé à tenir des propos agressifs en langue nationale. Ils hurlaient dans le micro avec l'approbation d'une assistance excitée.

Les propos étaient hostiles au Chef de l'Etat, à certains partis et même à notre radio. Nous avons été menacés, insultés en public devant ce public partiellement composés de journalistes. Personne n'a réagi sur ces manières de faire inconvenantes.

Après plus d'une heure d'insultes, nous avons plié bagages et évacués les lieux à toute hâte, craignant même pour notre vie. Pourquoi insulter des journalistes, dans une conférence de presse en plus? Notre compte rendu fut l'image des insultes reçues, percutant.

Plus jamais, je n'ai accepté de me rendre à aucune conférence de presse de cette tendance qui avait mis notre sécurité en danger pour ses idées politiques. Jamais d'explications n'ont été sollicitées ni notre présence d'ailleurs.

Voici esquissé ce qui s'est vraiment passé au Rwanda. Le paysage politique s'est radicalisé et divisé en deux camps. Tenant compte de l'auditorat, chacun choisissait ses médias et méprisait les autres. La lutte des ondes entre Radio Rwanda, Radio Muhabura et nous même était, par la volonté des politiques, devenue politique et non commerciale. Compétition entre des acteurs de capacités différentes et avec des moyens sensiblement inégaux.

Radio Rwanda diffusait une information officielle soigneusement distillée par le Ministre de l'Information et la direction de l'Orinfor, pro-FPR, avec tous les moyens d'une radio d'état. Radio Muhabura, la voix du FPR diffusait ce qu'il voulait. C'est-à-dire la propagande du FPR avec la passive bienveillance du même Ministre de l'Information.

Enfin nous-même avec l'appui populaire avec nos recettes financières tentions de refléter l'opinion de la masse du peuple et la vraie vérité, parfois sous les quolibets des nos adversaires.

C'est dans cette même ligne que nous avons demandé publiquement les résultats d'enquête de la MINUAR sur les tueries de KIRAMBO. Le Général GALLAIRE, chef de cette mission, n'a toujours pas actuellement remis ces résultats, son successeur non plus d'ailleurs.

Ils estiment peut-être que la vérité n'est pas utile. C'est à mon avis une erreur, tout ce qui s'est passé avant le 6 avril 1994 explique un peu ce qui s'est passé après. Il faudrait afin de se faire une idée exacte de ce qui s'est passé, tenir compte des événements précédents et cela depuis le 1^{er} octobre 1990.

Début mars 1994, la tension montait à Kigali et nous sentions que le pays plongeait dans la guerre. Nous l'avons dit et nous avons tenté d'expliquer ce qui se passerait. Nous nous étions peu trompés.

Le 6 avril 1994 à 20H22, heure locale, l'avion présidentiel était victime d'un attentat et explosait. A son bord, le Président rwandais Juvénal HABYARIMANA et son homologue le Burundais Cyprien NTARYAMIRA et leurs suites. Ce n'était pas un accident.

Des missiles de fabrication russe ont atteint l'appareil qui a explosé en vol, a-t-on appris après. Des débris de l'appareil se sont écrasés sur la piste de l'aéroport international de Kanombe, d'autres ont été projetés jusqu'au camp militaire de Kanombe contre la clôture de la résidence présidentielle. Le corps de feu le Président Juvénal HABYARIMANA a été retrouvé là, méconnaissable.

- Qui a tiré ces missiles depuis une position de la colline MASAKA, dans le périmètre de contrôle de la MINUAR responsable de la sécurité de l'aéroport? Des militaires belges assumaient la garde de cet aéroport. Les soupçons se sont portés sur eux, agressifs avec la population et plus proches du FPR. De précédents incidents, dont nous avons rendu compte, permettaient de penser cela.

Les militaires belges circulaient en ville, avec leurs armes menaçantes constamment pointées sur la population. M^{lle} Brigitte SERUBUGA a subi des brimades de leur part. Sa voiture fouillée deux fois même jusqu'au moteur et les quatre pneus crevés sous leurs regards moqueurs.

Le Colonel BAGOSORA, chef d'état-major du Ministre de la Défense avait été menacé, les armes pointées sur lui et son chauffeur molesté devant lui par des militaires belges.

M^r Jean Bosco BARAYAGWIZA a subi nuitamment une attaque de son domicile par des militaires belges. Il n'a dû sa vie sauve qu'à une prompt réaction des forces de l'ordre rwandaises. Des camions belges circulaient en refusant les contrôles partout dans la ville. Certains ont pensé à la complicité de militaires belges dans l'assassinat du Président.

Il est un fait que le FPR ne semblait pas avoir la capacité de se servir de missiles, mais les belges... Radio Muhabura a diffusé. " Nous avons atteint notre but avec l'aide des Belges" selon les dires de l'Auditeur Militaire Belge en place à Kigali.

Des militaires rwandais ont trouvé des militaires belges près des lieux de tir des missiles, qu'y faisaient-ils? Aucune explication n'a été rendue, peut-être aucune enquête sérieuse n'a été menée sur la possible implication de militaires belges dans cet attentat et depuis la prise du pouvoir par le FPR? Peut-être vaut-il mieux que ceux qui savent se taisent?

La population de Kigali était hostile aux militaires belges et l'avait déjà manifesté avant même l'arrivée de ce contingent. Les agissements maladroits de ces militaires, les déclarations des officiels belges en visite à Kigali n'ont rien arrangé. Toute la population a cru que les Belges étaient impliqués dans cet attentat et dans cette reprise de la guerre. Si cela peut-être inexact, les réalités sont troublantes, la preuve du contraire n'a jamais été faite.

L'ICPCRIA signale: "Etant donné que l'avion en question a été descendu avec un missile SAM 7 de fabrication soviétique qui ne pouvait être aisément manipulé par aucun officier des Forces Armées Rwandaises parce qu'il n'a pas les compétences nécessaires pour ces armes sophistiquées, et étant donné que seul le FPR et les soldats belges de la MINUAR avaient de telles connaissances au point d'en avoir usé (le FPR) contre plusieurs hélicoptères des FAR pendant la guerre depuis octobre 1990, et aussi étant donné que le même avion transportait le Chef d'Etat-Major Rwandais, le Général NSABIMANA Déogratias qui était aimé et adoré par l'entièreté des Forces Armées, au point qu'aucun officier de l'armée n'aurait pu oser ou se permettre de le tuer dans l'attentat contre l'avion,

Nous désapprouvons par conséquent fortement et déplorons avec grande certitude les hypothèses ou allégations qui impliqueraient ou pourraient impliquer l'un ou l'autre membre de la famille du Président ou de l'armée rwandaise dans l'accident".

Aucun début d'explication plausible n'a été rendu ni par le Ministère Belge des Affaires Etrangères, dirigé à l'époque par le maintenant très controversé Willy CLAES, ni par le Ministère Belge de la Défense. Le Gouvernement Belge s'est contenté d'évacuer ses ressortissants et ses militaires. Comment ne pas s'y méprendre, s'il y a eu méprise?

Dès le 7 avril 1994 donc, la RTLTM a pris le deuil du Chef d'Etat. Nous n'avons diffusé pendant une semaine que de la musique classique et les communiqués émanants du Ministère de la Défense. Les massacres ont commencé et dans mes brefs retours à mon domicile, j'ai pu me rendre compte de l'ampleur de ceux-ci. Dans mon quartier, une maison sur deux était vide.

Certes des Tutsis et des Hutus pro-FPR ont été tués en grande masse, doit-on pour cela dire qu'il y avait une préméditation. Qui pouvait prévoir la mort du Président ? Je n'ai jamais eu connaissance de listes dressées systématiquement par le gouvernement ou les proches de HABYARIMANA.

Les seules listes dont on a jamais parlé sont celles dressées par les brigades du FPR recensant les autorités, les membres des partis MDR "POWER", MRND, CDR, PL "MUGENZI" et les militaires. Ainsi le témoin n°7 mentionné par l'AJPR déclare : "Depuis lors le 13.04.94 le quartier de la Caisse sociale (habitations) est resté aux mains des Inkotanyi.

Nous sommes restés enfermés dans nos maisons jusqu'au 16.04.94, jour où les Inkotanyi entraient dans chaque maison munis d'une liste des personnes qu'ils devaient assassiner. C'est pendant cette journée qu'un partisan farouche de la CDR du nom de MUPENDA qui travaillait au MINITRAPE a été assassiné d'une façon inhumaine" (AJPR).

Le FPR s'est en fait montré meilleur communicateur et fin stratège, voilà la vérité. Les téléphones internationaux ont été sabotés par le FPR. Les antennes de Radio Rwanda ont subi le même sort. Seul le FPR pouvait s'exprimer à l'étranger et la communauté internationale a cru sans vérifier.

Le 7 avril cependant la guerre a effectivement repris. Le FPR, dès le 6 au soir a attaqué toutes les positions clés de Kigali, faisant face à l'armée rwandaise. Le camp G.P a été attaqué le 7 par des éléments du FPR sortis du CND avec l'accord des militaires de la MINUAR, pourquoi ?

Les massacres n'ont commencé que le 7 au matin quand la population a été avertie officiellement de la mort du Président. J'ai même circulé en ville le 7 tôt le matin, la ville était calme et malgré quelques coups de feu sporadiques, les habitants restaient calmes dans leurs quartiers et obéissaient aux consignes.

Ce sont les brigades du FPR qui ont donné le signal des hostilités en attaquant les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Les massacres ont débuté ainsi et tous les éléments pro-FPR ont été éliminés spontanément par la population.

Nous à la RTLM, nous avons respecté le silence que nous imposait notre direction pendant une semaine et nous n'avions aucune idée de l'ampleur de ces massacres, la guerre ayant repris.

Après cette semaine de silence l'évidence de la guerre sautait aux yeux. Des musiques encourageants les militaires ont donc été diffusées. Et nous avons commencé à travailler sérieusement,

donnant des points de la situation, diffusant les endroits d'infiltration du FPR la nuit, appelant à la rigueur, au courage et à la défense civile.

La RTLM était devenue un média de guerre et soutenait l'effort de notre gouvernement loyalement et avec énergie. Pour cela nous nous rendions sur terrain partout où cela était nécessaire, afin de rendre compte à notre auditoire. Circuler sous les bombes et les balles, voilà notre lot quotidien.

Certains journalistes ont eu leur logement attaqué, eux-mêmes ont parfois été des cibles, ils se sont défendus comme tout citoyen se défend et défend son quartier, sa colline, son pays. Partout cependant nous avons tenté de mobiliser la population contre l'ennemi qui était le FPR et non les rares tutsis survivants.

J'ai même personnellement protégé de petits enfants dont certains étaient tutsis et je les ai confiés à des personnes capables de les protéger : des mamans ou un orphelinat. Le travail devenait de plus en plus difficile à mesure que l'étau se resserrait autour de Kigali.

Circuler devenait pénible, la nuit les offensives du FPR nous empêchaient de dormir. Il fallait toujours encourager, inciter à la rigueur, éviter les débordements, travailler, se défendre au besoin, même si le moral était parfois chancelant. Certains ont profité de ces instants troublés pour piller ou régler des comptes.

Nous n'avons jamais accepté cela et même parfois dénoncé ces agissements. Nous avons également tenté de maintenir le contact avec le gouvernement réfugié à Gitarama depuis le 11 avril 94. Les trajets étaient périlleux mais indispensables pour les besoins de l'information. Parfois nous avons appelé notre gouvernement à rentrer à Kigali. Notre popularité a bien entendu encore augmenté avec la guerre.

Radio Vérité était aussi Radio Courage, Radio Résistance, Radio Yacu. Le bombardement de la RTLM le 18 avril 95 ne nous a affecté que de très peu.

Les émissions ont repris le jour même. Et elles ont continué tous les jours, la journée seulement jusqu'au 3 juillet 94 sans interruption. Commentaires de radios internationales captées à Kigali, informations en tous genres, analyses, point de presse du Ministère de la Défense étaient et sont restés à l'ordre du jour. Encouragements et appels au calme aussi.

Quelques uns ont qualifié nos émissions d'appel à la haine, nous étions soumis à la loi rwandaise. Pendant la période d'activités de la RTLM avant la reprise de la guerre, deux de nos collègues ont une fois été convoqué par le Procureur Général Alphonse Marie Nkubito pour une mise au point.

Mais cela s'est arrêté là.

De plus Mr Nkubito est maintenant Ministre de la Justice du gouvernement FPR, déjà à l'époque il ne devait pas nous être favorable. Une réunion au Ministère de l'Information a bien eu lieu entre notre direction et ce ministre, le protocole qui en a résulté ne mentionnait aucune faute de notre part.

Jamais aucun procès n'a été intenté contre nous, la légalité a donc toujours été respectée et chaque particulier qui désirait user de son droit de réponse si des propos tenus ne lui convenaient pas, a pu le faire selon son désir. Très peu en ont usé, cela est un signe que nous disions la vérité et que notre travail était rigoureux.

Certains ont écrit que la RTLM était un média de la haine. Que nous avons diffusé des appels au meurtre du style "A chacun son Belge" ou comment tuer un tutsi. Ne comprenant pas le Kinyarwanda je ne puis parler que pour la partie des émissions diffusées en français et encore juste pour ce que j'ai moi-même dit, le travail sur le terrain ne permettait pas l'écoute permanente de mes collègues. Pour ma part donc, jamais je n'ai prononcé de tels mots. Ceux qui proclament cela seront bien en peine de produire des enregistrements avec jour et heure. Pas de menaces, ni d'appels au meurtre, mais la vérité et l'appel à la vigilance.

Certains disent que nos commentaires ont attisé la haine ethnique avant la reprise de la guerre. Mais en fait nos émissions et nos commentaires étaient souvent des analyses, parfois tranchantes il est vrai, d'actes et de paroles venant de personnalités du FPR ou pro-FPR. Ces analyses tendaient à ouvrir les yeux des auditeurs sur ce qui se passait. Si des actes permettant ces analyses n'avaient pas été posés, nous n'aurions pu inventer ces raisonnements.

Les échos de nos analyses du côté FPR montraient que des discours agressifs continuaient et non des appels au calme et la paix. Le fait d'ouvrir les yeux des auditeurs n'est pas en soi un appel à la haine. Mais les actes que certains posaient, placés en pleine lumière peuvent avoir attisé la haine. Certains de nos auditeurs sont passés à des actes violents, nous ne les avons pas incités. La faute revient à ceux qui ont agi puis réagi et non à ceux qui ont dénoncé ces actions. Ma conscience est tranquille.

Par ailleurs, jamais les autorités civiles et militaires n'auraient permis ces appels au meurtre, ni notre rédacteur en chef. Nous soutenions un effort de guerre mais pas une boucherie. Que des investigations soient faites objectivement et que les enquêteurs aient interrogé nos auditeurs réfugiés maintenant dans les camps et le gouvernement auquel nous obéissions plutôt que de prêter l'oreille uniquement à nos adversaires ayant maintenant pris le pouvoir à Kigali.

Je regrette aussi que certains aient décidé de placer dans le même sac les actionnaires et PDG de la RTLM avec la direction et la rédaction. Ce n'est pas parce que les employés et la direction d'une entreprise peuvent avoir fait des fautes que les actionnaires et le PDG ont fait les mêmes.

Je regrette encore que rien n'ait été dit sur cette radio vraiment haineuse et illégale qui était radio Muhabura car "juste avant l'invasion du Rwanda par le FPR, le 1.10.1990, les tutsis avaient créé une station de radio mobile (Radio Muhabura) émettant depuis l'Uganda, qui incitait les Tutsi à la haine et à la mobilisation contre les Hutus. En fait, les Hutus ont créé leur station de radio en 1993, en réponse à Radio Muhabura. De plus, des responsables du FPR et le Président Museveni se servent constamment de Radio Uganda pour diffuser leur propagande" (Lettre d'information UDC).
Privilegé du vainqueur ? Peut être ?
Donc le 3 juillet 94 à 19h00 nous avons été avertis que Kigali allait être évacué. Cette nouvelle a sonné comme un coup de tonnerre. Jamais nous n'avions envisagé cette éventualité. Était-ce bien possible? Devons-nous évacuer ou rester ? Après concertation, le choix de l'évacuation avec toute la population que nous avions soutenue s'imposait.

En hâte nous sommes allés démonter le matériel et nous avons emporté tout ce que nous pouvions. Le matériel fut réparti dans plusieurs véhicules. Une nuit d'attente commença, tous prêts à partir, bagages bouclés, véhicules chargés à ras bord, réservoirs pleins. Les bombardements du FPR ont continué toute la nuit. Le petit-peuple de la ville avait été prévenu discrètement l'après midi et dès l'obscurité s'était mis en mouvement afin de rallier les points de rendez-vous.

Le 4 juillet 94 vers 2 h 30 du matin, le signal du départ arrive. En cohue les milliers de véhicules s'ébranlent faisant d'abord le tour de la ville à plusieurs reprises. En fait il s'agissait d'un départ spontané. C'est seulement vers 4h00 du matin que le véritable signal de départ fut donné.

Alors chacun se rua à toute allure, à tombeau ouvert dans l'obscurité totale et sans éclairage vers le carrefour de Nyabugogo. Ce carrefour était un passage obligé et arrosé en permanence par les mitrailleuses du FPR. Il fallait rouler et ne pas réfléchir, rouler vite. Les piétons se faufilaient eux aussi, certains tombaient, d'autres passaient. Alors commença le long et pénible trajet.

D'abord atteindre Giticyinyoni à pas d'hommes, en silence, para-chocs contre para-chocs. Les véhicules étaient surchargés et nous avançons dans une marée humaine. Tout Kigali rejoignait cet endroit. Les balles, obus, roquettes tombaient et blessaient ou tuaient à chaque coup, devant, à droite, derrière, plus loin et parfois tout près.

Pas question de presser l'allure, il fallait avancer, suivre le rythme. A Giticyinyoni, un homme me demanda si nous pouvions prendre à bord des membres de sa famille.

Son épouse portant un bébé et deux autres petits enfants qui ne sauraient pas faire le trajet à pied. Le hasard a voulu que Madame Françoise et trois de ses enfants ont ainsi fait le trajet avec nous et partagerons nos frayeurs et nos soulagements. Après Giticyinyoni nous avons emprunté un chemin de terre longeant la Nyabarongo, sur ce chemin étroit les voitures s'étaient engagées en file.

Toute la ville et toutes les collines environnantes évacuaient. C'était un exode. Hommes, femmes, enfants, vieillards, chèvres, vaches, poulets, tous chargés de fardeaux, matelas, outils, vélos... avançaient lentement vers le salut, la porte de sortie que nous ouvrait l'armée à travers les lignes du FPR. Pendant tout ce trajet nous avons été la cible des soldats du FPR.

Par moments on les voyait proches dans les bananeraies, parfois ils paraissent de loin. Les voitures progressaient lentement mais jamais il n'était question de s'arrêter. Si un véhicule tombait en panne, il était promptement dépanné ou écarté. Nous nous enfoncions à travers les lignes du FPR. Parfois nous avons été pris en embuscade, un tir croisé nous entourait. Tant bien que mal nous nous sommes abrités et avons continué, avançant toujours.

Enfin nous sommes arrivés à un petit pont. Il fallait absolument le franchir. La route était jonchée de cadavres, des paquets en tous genres pargeaient le passage d'embûches. Un bus calciné avec ses occupants et d'autres véhicules détruits encadraient ce pont. Le tir nourri de l'ennemi faisait encore des dégâts.

Fauter, passer vite, sortir de cet enfer. Peu importe celui qui tombait, il fallait sauver notre vie. Plus un cheveu de sec, nous avons eu chaud. Ce pont franchi, des signes de calme revinrent, vinrent les silhouettes rassurantes des premiers soldats, puis les premiers véhicules militaires. Vous êtes en sécurité, avancez tranquillisez vous. Le voyage se poursuivit par la grande montée de Rutongo vers la sous-préfecture de RUSHASHI. Nous avons logé là sans manger. Le sommeil fut bref mais réparateur. Les émotions de la veille nous avaient épuisés. Le voyage repris le 5 juillet tôt vers Gisenyi.

Trouver un logement à Gisenyi fut très difficile. Chacun fit appel à ses connaissances. La ville était surpeuplée. Le gouvernement s'était réfugié là aussi. Gisenyi ressemblait à une ville en vacance. On avait l'impression que tous ne comprenaient pas que l'heure était grave.

La RTLTM a repris ses émissions pour quelques jours. Des messages pour reprendre courage principalement et, malgré les mauvais coups subis, ne jamais perdre l'espoir. Puis Ruhengeri tomba aux mains de l'ennemi, Mukamira aussi, l'ennemi se rapprochait.

Un nouvel exode commença. Nous avons pris le chemin de l'exil avec tout le peuple rwandais et franchi la frontière zairoise le 14 juillet 94 vers 16h30 au milieu d'une foule innombrable. Nous voilà réfugiés. La RTLTM contrairement à ce qu'ont dit certains, n'a plus jamais émis depuis. Notre matériel était démonté et est demeuré tel.

La population rwandaise a choisi de fuir le FPR sans que nous l'y appelions. Personne ne pourra d'ailleurs jamais produire un enregistrement de ces soi-disant émissions, car elle n'ont jamais existé.

Par ailleurs, l'Association "Justice et Paix" pour la Réconciliation au Rwanda (AJPR) écrit ceci quand à la responsabilité de la RTLTM : "La RTLTM (Radio Télévision Libre des Mille Collines) a été accusée d'avoir appelé aux massacres et/ou au génocide dans la tragédie qui a endeuillé le Rwanda depuis l'assassinat du Président HABYALIMANA le 6 avril 94.

La RTLTM est une radio privée dont les actionnaires appartiennent à toutes les ethnies et à tous les partis politiques. Elle a diffusé sa première émission le 8 juillet 93. Déjà à cette date, le Rwanda était en pleine guerre déclenchée par le FPR depuis le 1^{er} octobre 90. La RTLTM ne peut donc, en aucun cas, être accusée d'être à l'origine de ce conflit armé ni d'avoir créé de toutes pièces les causes profondes qui ont emmené le FPR à prendre les armes, et le peuple rwandais d'avoir organisé sa défense.

L'objectif de la RTLTM était de collecter, de traiter et de diffuser des informations dans le strict respect des critères professionnels de l'éthique et de la déontologie journalistiques.

La RTLTM est venue en fait combler un vide médiatique créé par l'absence de presse libre au Rwanda et des principaux titres de la presse écrite telle que l'IMVAHO. La première mission d'une chaîne de radio et de ses journalistes est d'informer dans le respect de la législation en vigueur, l'éthique et la déontologie professionnelle ainsi que le sens de responsabilité des journalistes qui doivent, à tout moment, essayer de mesurer l'impact présumé des informations qu'ils diffusent.

Mais au terme de ces considérations de base, il est généralement admis que dans la presse moderne, le devoir d'informer prime sur toute autre considération car la liberté d'opinion reconnue comme principe de base de la Déclaration Universelle de Droits de l'Homme, implique, avant tout, le droit d'être informé dévolu aux médias et journalistes.

Plus libre dans sa mission de collecte, de traitement et de diffusion des faits, plus libre également dans ses commentaires, la RTLTM fait l'effet d'une bombe dans cet environnement médiatique alors caractérisé par une "peur bleue" dans le domaine de la liberté d'expression.

Cette innovation vaudra à la RTLTM un très grand succès auprès de ses auditeurs rwandais mais aussi une grande haine auprès du FPR qui se trouvait à plusieurs occasions, mis à nu par les journalistes de cette station, et qui deviendront, plus tard, ses "cibles noires" et des hommes à abattre.

Ainsi donc, si la RTLTM a traité sur ses antennes des sujets aussi délicats que le problème ethnique au Rwanda, le multipartisme mal compris, le régionalisme, les Accords d'Arusha, les prestations des Casques Bleus Belges, etc..., c'était dans le strict respect du principe d'informer la population et de répondre à ses préoccupations et ses attentes qui regroupaient les thèmes ci-haut énumérés de façon non-exhaustive.

Ces thèmes constituaient effectivement les grands sujets d'actualité du moment et ne pouvaient échapper au micro des journalistes d'une station qui a pour objectif numéro un d'informer objectivement et honnêtement ses auditeurs.

Par conséquent, organiser un débat sur le problème Hutu-Tutsi au Rwanda qui existe depuis bien des années en vue d'une meilleure compréhension et dans le but de lui trouver une solution appropriée, ne relève pas de l'extrémisme Hutu comme semble l'accréditer le FPR.

Si les Casques Bleus Belges de la MINUAR se comportent en militaires indisciplinés sur les lieux publics et que la RTLTM, dans sa fidèle mission d'informer, en rende compte, ce n'est pas "appeler au meurtre des Belges".

Le Général Ponceo DALLAIRE, Commandant en Chef de la MINUAR, laisse couler l'indiscipline dans ses troupes, surtout belges. Il ne publie aucun résultat d'enquêtes qu'il devait mener, notamment sur les massacres de KIRAMBO. Rappeler aux auditeurs que la population attend toujours la publication des résultats des investigations du Général DALLAIRE revient-il à commettre l'anathème ?

La mort du Président HABYARIMANA provoque un affrontement entre Hutu et Tutsi d'une ampleur sans précédent. On a alors parlé de massacres et/ou de génocide. Au Burundi voisin où le problème Hutu-Tutsi se pose presque en même terme de lutte pour le pouvoir, la mort du Président élu hutu, Melchior NDADAYE a provoqué également un affrontement entre les deux ethnies rivales.

Ceci dit on se rend bien compte que chaque fois que les Tutsis ont entretenu la vie d'un Président Hutu, cela a provoqué un affrontement interethnique. La RTLM ne peut donc être taxée responsable du "drame rwandais" qui a, en fait, commencé en 1990 avec l'attaque du FPR mais qui a culminé avec l'assassinat du Président HABYARIMANA. Ce n'est pas imputable à la RTLM, mais bien à un problème de fond : la lutte pour le pouvoir entre Hutu et Tutsi qui a toujours trouvé un détonateur dans l'assassinat du Président Hutu.

Aujourd'hui tous les médias qui traitent de ce drame rwandais reconnaissent qu'il s'inscrit sur une toile de fond ethnique. Avant que ce drame ne se produise, la RTLM avait bien perçu qu'un conflit "couchait" entre Hutu et Tutsi et a organisé des débats autour de ce problème en vue de lui trouver un dénouement pacifique.

Lorsqu'on accuse la RTLM d'avoir créé le drame rwandais, une question de fond se pose : parler d'un problème existant dans les médias revient-il à le créer ? Pourtant personne n'a accusé Radio France Internationale (RFI) qui a annoncé le 7 avril 94, le lendemain de l'assassinat du Président HABYARIMANA, que "trois colonnes des troupes du FPR ; troupes essentiellement Tutsi, faisaient mouvement du nord du Rwanda vers Kigali et que la prise de la capitale n'était qu'une question d'heures".

Cette information n'était pas de nature à tranquilliser les Hutus de l'intérieur du pays. Dans la foulée, Radio Muhabura, radio créée par le FPR pour sa propagande, annonçait qu'il faut rapidement dégager enfants et bêtes domestiques de la route, car Paul Kagame lui-même vient venger ses frères et punir la garde présidentielle et les Interahamwe. Cette nouvelle n'était pas non plus de nature à ne pas attiser la colère des Hutus.

Après toutes ces considérations, il faut affirmer que la RTLM et ses journalistes ont été "ciblés" par le FPR dans la perspective purement propagandiste, car la RTLM constituait un obstacle aux desseins du Front Patriotique Rwandais et que cette situation a inhibé sa propagande menée, tambour battant, par radio Muhabura des Inkotanyi. Les émissions de la RTLM sur les vrais mobiles du FPR entravaient sa stratégie de prise de pouvoir par la force. (AJPR p.53).

LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS

Le Front Patriotique Rwandais a maintenant pris le pouvoir à Kigali. Beaucoup de rwandais l'ont fui. Il convient cependant de comprendre. Quel est donc ce Front Patriotique Rwandais qu'ont fui plus de deux millions de réfugiés rwandais ? "Selon les statuts du FPR, ce dernier est considéré comme une famille (des Tutsi avec, bien entendu, quelques Hutu qui sont indispensables dans leurs actions). Il est prévu, après la prise du pouvoir, de changer sa dénomination qui, telle qu'elle est actuellement, ne renseigne rien quant à ses objectifs et à son idéologie. Mais ce qui correspond à la réalité et qu'on ne dit pas est la vraie signification du sigle en langue anglaise RPF signifie : "Recover Power by force" ce qui est déjà chose faite" (Le peuple rwandais dans la ...)

Le Front Patriotique est inféodé à l'Uganda et bénéficie de soutien américain

Selon le US Committee for Refugees paper (Fev.91) "le FPR débuta en 1979 sous l'appellation "Rwandese Alliance for National Unity". Il opéra clandestinement jusqu'en 1983 quand il recrutait pour la NRA. Depuis 1986, quand la NRA a pris le pouvoir, il opère ouvertement."

"Beaucoup de rwandais occupent des positions importantes dans l'Etat Ugandais. Par exemple Paul KAGAME était chef de service de renseignements de la NRA entre Novembre 1989 et juin 1990. Fred RWIGEMA était Général Major, Peter BAYINGANA, chef des services médicaux de la NRA et Chris BUNYENYEZI était l'ancien commandant de la 106^{ème} Brigade." (EIR Report Août 1994). "Les soldats rwandais (FPR), en même temps que leurs collègues Ugandais, ont reçu des entraînements militaires par des Britanniques à la base de JINJA" (BARRY CRAWFORD).

"Entre 1990 et 1993 (pendant la guerre), l'Uganda a bloqué les approvisionnements pour le Rwanda venant du Kenya" (Harold Morwitz Another side of Rwanda bloodbath. Washington Times 11 August 1994).

"Le 25 Septembre 1990, pendant que les Présidents HABYARIMANA et MUSEVENI étaient au sommet mondial pour l'enfance en Amérique, les officiers rwandais de la NRA et les soldats ordinaires commencèrent à quitter leurs positions. Ces vastes mouvements de troupes juste à côté de la frontière rwandaise ne donnèrent pas l'alarme.

Les soldats allaient saluer ouvertement leurs familles et leurs amis. Ils voyageaient avec des armes, pour deux jours, et étaient regroupés au stade de football de Kabale. Leur armement comprenait des mitrailleuses, des roquettes et grenades, des mortiers 60mm, des canons sans recul et katioucha.

Selon les diplomates étrangers, des observateurs militaires internationaux, des officiers de l'armée ougandaise et des témoins visuels qui ont vu des soldats transporter des caisses de Kalachnikov, l'Ouganda fournissait volontiers beaucoup d'armes, nourriture, essence, batteries et munitions au FPR en vue de la guerre" (The Nation 2 May 1994).

"Nombre de cadres du FPR ont fait partie de son armée et l'Ouganda est à ce mouvement ce que l'Algérie est au Polisario: une base sûre et une source d'approvisionnement" (François Soudan-Jeune Afrique) "Coiffés d'un minuscule chapeau de brousse ou d'une casquette à la Fidel Castro et chaussés de bottes de caoutchouc, les soldats du FPR rappellent ceux de la NRA. Il est vrai que l'aïce de l'Ouganda au FPR est multiforme" (Hamza Kaidi Jeune Afrique).

Le Président Ougandais Yoweri MUSEVENI a d'ailleurs déclaré en 1990, après le début de la guerre, à propos du FPR: " I know my boys" (je connais mes hommes)." La responsabilité des américains dans cette affaire est sans doute d'avoir encouragé MUSEVENI et le FPR. En ce cœur de l'Afrique aussi s'est déroulé un épisode de la guerre, ou plutôt du Clochemerle américano-français" (François Soudan) " L'aïce de l'Ouganda au FPR a été rendue possible grâce au silence complaisant des Etats-Unis à l'égard du régime MUSEVENI.

En contrepartie, ce dernier permet l'acheminement par le territoire ougandais d'équipements militaires et de ravitaillements à destination de la rébellion du Sud-Soudan" (Hamza Kaidi). "En soutenant Habyarimana, la France empêchait les Etats-Unis, dont Yoweri Museveni l'ougandais et l'enfant chéri, de prendre pied en Afrique centrale. Washington utilise en effet l'Ouganda pour faire transiter des armes à destination de la rébellion du Sud-Soudan" (Mireille Duteil Le Point).

En outre : " Le Vice-Président Rwandais Paul KAGAME a déclaré que son pays allait considérer le remboursement de l'Ouganda pour les marchandises fournies au FPR quand ils ont débuté leur guerre contre le régime du Président Juvénal HABYARIMANA. Le Général Major Paul Kagame a déclaré aux reporters à Kampala, le 25.05.1995 à l'issue de sa visite officielle de trois jours, que le FPR avait reçu armes et munitions de l'Ouganda en octobre 90, admettant que les Ougandais avaient le droit de penser à propos de ces marchandises" (Daily Nation 26 mai 95).

Le Front Patriotique est composé de radicaux ethnistes et revanchards

"Son président Alexis KANYARENGWE, un hutu qui fut ministre de l'intérieur de Juvenal HABYARIMANA dans les années soixante-dix s'illustra alors par une politique très ethniste. Autre personnalité du FPR au pedigree chargé: LIZINDE "(François SOUDAN)" Des hutu mécontents du régime HABYARIMANA rejoignent le FPR. Parmi eux, le Colonel Alexis KANYARENGWE, ancien Ministre de l'Intérieur, ... ou Pasteur BIZIMUNGU, ancien directeur de l'Electrogaz "(Hamza Kaidi)" Paul KAGAME, le chef militaire, fait partie de l'aile dure du FPR "(Hamza Kaidi). La jeunesse de Paul Kagame à Nairobi est connue. De nombreux Kenyans, citadins de Nairobi se rappellent qu'il fut d'abord convoyeur de "Matatu" sur la ligne de River road à KAYOLE, puis "VUNJAI", c'est à dire changeur au marché noir. Par après il semble qu'il se soit engagé dans la NRA. Certains disent ceci de lui :

"Un criminel (Paul Kagame) qui tua le br KAYIIRA, tortura et tua des centaines d'innocents Ugandais à BASIIMA HOUSE quand il servait en tant que directeur des services de renseignements militaires de Museveni est maintenant Vice-Président rwandais. Kagame est parmi les Tutsi qui ont mis en faillite la Banque commerciale d'Uganda, à laquelle ils doivent 24.49 millions de shillings Ugandais. (THE MONITOR 26.10.94)" (Lettre d'information UD.) Comme extrémistes "on parle du Colonel KAYUMBA, le chef d'état-major de la gendarmerie. De certains civils, comme le vice-président (du FPR) POLISI, nommé ambassadeur à Bruxelles. Et aussi de Jacques BIHOZAGARA, le ténor des anciens réfugiés au Burundi. Devant la presse, ils sont modérés et parlent un langage rassurant. En réalité, ils sont tout à fait extrémistes" (GERALDINE FAES Jeune Afrique)

" En 1973 pourtant, Pasteur BIZIMUNGU a fait partie des comités de Salut Public qui menaient, dans la seconde ville du Rwanda, Butare, des pogroms anti-tutsi "(Geraldine Faes, Jeune Afrique); "Le radicalisme des "Burundais" (anciens réfugiés au Burundi) est un phénomène extérieur inquiétant.

D'après un observateur tutsi, avisé, de l'intérieur, rescapé du génocide, les "Burundais" affichent des attitudes qu'il qualifie de "pire que les Interahamwe". L'importance de ce phénomène est amplifiée par le fait que de très nombreux "Burundais" ont choisi de s'établir en ville, à Kigali en particulier, où ils occupent une partie considérable du terrain, y compris le terrain politique "(Filip Reyntjens).

Lors d'une conférence de presse tenue à Bruxelles le 22 décembre 1994, la section belge du PSD rwandais, en accord avec les organes du parti à Kigali, déclare que le bilan et les comportements des "nouveaux décideurs"(au Rwanda) suscitent de très sérieux soucis et laissent croire un projet societal pour le moins inquietant".

Le FPR affirme qu'il y a une mise en place de " régions de regroupement tutsi (Byumba, Kibungo, Bugesera et Butare) ou hutu (Kamukoyi-Cisenyi)" Dialogue n°180 janvier-février 1995).

Le Vice-Président Kagame, a déclaré le 19 février 1995 à Tambwe que les réfugiés n'étaient pas de "vrais rwandais" et que ceux-ci étaient des "animaux sauvages". Il a refusé véhémentement et catégoriquement le dialogue et la réconciliation: "No dialog, no reconciliation".

Le FPR ne respecte pas les Nations-Unies

"A Kigali, dans la zone occupée par le FPR, dès le 7 avril 1994, les témoignages reçus faisaient état de massacres de plusieurs familles. Les rescapés étaient regroupés au stade AMAHORO où beaucoup de personnes étaient soustraites à la vigilance de la MINUAR et tués " (Les Non Dit sur les massacres au Rwanda)".

"Des observateurs militaires de la MINUAR australiens ont effectué, au cours de la première semaine de septembre, une visite à SAVE (près de Ficare) arrivé au centre, ils ont vu une cinquantaine de cadavres couverts de feuilles et de branches, dans un boisement communal. L'accès au boisement leur a été interdit par les éléments de l'APR" (Filip Reyntjens).

"L'opération d'évacuation de personnes réfugiées dans les hôtels et les stades de Kigali, a été suspendue suite au décès du capitaine RAYE DIAGNE, membre sénégalais de la MINUAR, lors du bombardement de son véhicule par le FPR, le 31 mai 1994 vers 11H00. Le Général Gallaire, commandant en chef de la MINUAR a, lui-même, dû exiger des assurances du FPR qui, rappelons la mort des soldats ghanéens de la MINUAR lors du bombardement de l'aéroport de Kigali-Kanombe n'hésite pas à s'en prendre à l'ONU" (Rwanda: A propos...).

"Kigali le 17 juin 94. Un soldat de maintien de la paix N.U uruguayen a été tué ce vendredi par un rebelle du FPR qui a tiré une balle sur son véhicule à bout portant, déclare un officier des N.U selon les dires d'un survivant blessé. Le Major JUAN SOSA a été tué par lui et un officier des N.U Bengladaishi, le major MUNSHI ANSAR PAKMAN voyageaient dans un territoire contrôlé par le FPR à 20 km au nord de Kigali. Un officier des N.U, faisant partie de l'équipe envoyée pour ramener le corps du défunt et l'officier blessé, a déclaré à Reuters qu'il a été tiré sur le véhicule à bout portant après qu'un officier rebelle cria: "Tu viens ici seulement pour mourir !" (Reuters 17.6.94)

Le Front Patriotique ne désire pas la démocratie et ne respecte pas

"En août 1991, l'Accord de Paix d'Arusha sur les questions de sécurité au Rwanda a été signé par l'OUA, le gouvernement rwandais et les autorités du FPR prêtes à l'exécuter. Comme première étape de l'exécution de cet accord, les officiers du FPR avec 600 de leurs militaires de l'APR ont été autorisés à entrer à Kigali par le gouvernement Habyarimana et à occuper le bâtiment du parlement (CND) à Kacyiru en vue de l'exécution de l'accord.

Le FPR décida d'exploiter cette présence à Kigali en contradiction avec l'esprit de l'accord.

-) En influençant secrètement et dictant qui devait être admis ou sélectionné dans chaque parti politique pour le cabinet et autres offices clés dans le futur gouvernement de transition à base élargie provoquant ainsi la colère des différentes parties, y compris le Président Habyarimana et son parti, et retardant ou éventuellement faisant échouer l'application de l'Accord de Paix d'Arusha.

-) En entraînant secrètement des milices avec ordre de se répandre nuitamment en forces de guérilla appelées INKOTANYI et de se déployer avec des armes appropriées dans différentes zones rurales du Rwanda.

-) En creusant secrètement des tranchées partout au Rwanda, qui apparemment avaient servi pendant la guerre civile en tant que protection lors des combats et après comme fosses communes pour les hutus tués. Quand les hutus demandaient dans les villages le pourquoi de ces tranchées, il était intelligemment répondu que c'était des "LATRINES". Et aussi secrètement en creusant des caches dans différents endroits du pays pour cacher leurs armes en préparation de la guerre" (IPCCRIA)
Ainsi "juste après les déplorables assassinats des deux leaders hutu Felicien GATABAZI et Martin BUCYANA (Février 1994) et quelques jours avant le meurtre du Président HABYARIMANA (avril 1994), les leaders du FPR du monde entier, ont tenu un meeting à BOBO-DIOULASSO (Burkina Faso) pendant lequel ces leaders ont déclaré qu'au premier lieu et avant tout le Président Habyarimana devait être écarté quel qu'en soit le coût" (IPCCRIA).

"le 3 avril 1995, lors d'un des ses séjours dans le nord du Rwanda, le Président a reçu une menace explicite provenant du Général Major Paul KAGAME (selon une source fiable) déclarant que le Général Major aurait recours à tous les moyens possibles et imaginables pour éliminer (le Président) physiquement et le Général Major (Kagame) devait devenir "Roi du Rwanda" (IPCCRIA).

"Selon nos sources, la direction du FPR en Uganda a envoyé, et de à

nonbrauses reprises, des messages de menaces de mort écrits et oraux, aux commandants des Forces Armées Rwandaises au front, disant que la vraie guerre du FPR était non pour combattre l'armée mais en premier et principalement pour éliminer physiquement le Président HABYARIMANA -(IPCCRIA).

En 1992, le chef du FPR a effectué une visite très secrète à Paris où il a eu un agenda très chargé sur une semaine et rencontré entre autres, un fonctionnaire du Quai d'Orsay (Ministère des Affaires Etrangères Français). Il était en compagnie de Jacques BIHOZAGARA, un extrémiste tutsi en poste à Bruxelles, et de quatre gardes du corps. Kagame voyageait avec un passeport diplomatique burundais, était d'abord descendu à l'hôtel HILTON-SUFFRÈN, puis au SOFITEL-LE DEFENSE à la chambre 623. Tout cela ne serait que d'intérêt limité, si ce n'était le but de sa visite :

Le leader de la rebellion tutsie cherchait une télécommande à distance d'une portée de 25 à 30 mètres... D'où tient-on cette information ? D'une personne que Kagame avait contactée à cet effet, le Capitaine Paul BARRIL, ancien chef des GIGN et ex-membre de la cellule anti-terroriste de l'Elysée ... On comprend que ce dernier ait immédiatement désigné le FPR comme l'auteur de l'attentat contre les Présidents HABYARIMANA et NTARYAMIRA, dont l'avion avait été, quel hasard, abattu par un missile télécommandé" (MUNYARUGERERO.Africa international). Voilà qui confirme ce que l'on pensait.

"Pour le moment le FPR, ébloué par sa victoire militaire se refuse à appliquer les dits accords(Accords de Paix d'Arusha) et semble vouloir s'en détacher sans dénoncer publiquement les dits-accords. Ce FPR a introduit subrepticement de nouveaux paramètres qui lui sont propres et qui violent et l'esprit de ces accords et les procédures prévues dans la mise en place des institutions de la transition :

- La nomination de l'actuel Président de la République a été faite de façon discrétionnaire par le seul FPR sans que les autres forces politiques aient été consultées. De plus il y a eu extension du mandat du Président de la République au delà des prérogatives reconnues par les Accords de Paix d'Arusha et de la loi fondamentale régissant le Rwanda actuel.
- L'instauration d'un poste de Vice-Président, non prévu dans les Accords d'Arusha, et de surcroît Ministre de la Défense, ne peut qu'empiéter sur les attributions du Premier Ministre et rendre plus conflictuelle la gestion du gouvernement.
- L'exclusion du MRND des institutions de la transition s'est faite sans concertation avec les autres forces politiques devant participer aux institutions de la transition. De plus, les postes réservés au MRND devaient être répartis entre toutes les forces politiques au lieu de revenir, tous, au seul FPR.

- Le choix des ministres issus des autres partis politiques s'est fait par simple cooptation, par le FPR, des personnalités de son choix, sans se référer aux partis concernés. Cette façon de procéder signe la marginalisation des partis politiques et l'ébauche d'un nouveau Parti-Etat.

- La prolongation, sur décision du seul FPR, de la période de transition et partant le renvoi aux calendes grecques des élections place le Rwanda dans un système de coup d'état permanent, où il n'y a d'espoir de changement politique qu'à travers des coups de force et des violences politiques cycliques" (Nsenyiremye Dismas).

Le Premier Ministre Faustin Twagiramungu, vient déclarer le 24 janvier 95 à Gako qu'il n'appliquerait pas les Accords de Paix d'Arusha.

Un scénario préétabli prévoyait dans sa rubrique intitulé "Environnement actuel et à venir de l'organisation (FPR)" en particulier :

- Rupture des Accords d'Arusha et reconstitution d'un gouvernement en écartant par la force militaire et populaire HABYARIMANA et ses satellites dans un délai ne dépassant pas neuf mois à partir de la signature des Accords de Paix.
- Redéfinition de la transition.
- Organisation d'élection au moment jugé le plus opportun par le FPR.

Selon Barry Crawford : En Août 93, le gouvernement rwandais signa les Accords d'Arusha. Cet Accord créait un gouvernement de transition de 22 ministres dont 5 du FPR, la création d'une commission de supervision du retour des réfugiés et assurer leurs sécurité.

L'établissement de nouvelles forces armées dans lesquelles le FPR participerait à 40% des nouveaux effectifs et 50% du haut commandement et l'organisation d'élections législatives en 1995. Comment les deux armées engagées dans une guerre pendant trois ans pouvaient fusionner et être placées sous commandements conjoint n'était pas détaillé. Il était très clairement entendu que cela ne se passerait jamais".

Le Front Patriotique Rwandais ne respecte pas les garanties de propriétés civiles, de liberté et d'opinion.

"Nombre de "dossiers" que j'ai pu consulter ne contiennent pas les éléments nécessaires pouvant justifier une détention prolongée". (Filip REYNJENS) " Le directeur de la prison de Kigali, Adrien SINAYOBYE, estime que 20% des personnes incarcérées sont innocentes" (Joshua Hamme).

" De nombreux hutus, les intellectuels en particulier, vivent dans la peur. Pratiquement tous connaissent personnellement des cas de personnes arrêtées, "disparues" ou assassinées par des éléments de l'APR. Jusqu'aux plus hauts niveaux de l'administration, voire même à l'intérieur du gouvernement, des hutus expriment cette peur de la menace pesant sur eux. Plusieurs m'ont indiqués qu'ils envisageaient de quitter le pays" (Filip Reyntjens)

" Ceux qui ne devaient pas mourir" (Hutu) sont en fait à la merci de "ceux qui devaient mourir" (Tutsi) et en ont miraculeusement échappé. Il suffit en effet qu'un "qui devait mourir" montre du doigt un "qui ne devait pas mourir" comme ayant participé au massacre ou au pillage pour que ce dernier soit arrêté d'office et tué (naguère) ou embastillé, (actuellement). " (Laurien NTEZIMANA)

" L'insécurité reste très importante dans le pays, des hommes sont arrêtés et disparaissent, des pillages sont réalisés tous les jours par des militaires très jeunes et de plus en plus indisciplinés. L'occupation des maisons dans les villes surtout par des personnes venues du Burundi et de l'Ouganda, crée une grande insécurité: il est très risqué pour une personne de redemander sa maison; elle peut être menacée et même perdre la vie" (J.P. Godding).

Le Premier Ministre Zaïrois, KENGO WA DONDO, a déclaré le 19 décembre 1994 à la Voix de l'Amérique que 50.000 réfugiés rwandais, précédemment rentrés au Rwanda, étaient retournés au Zaïre parce que leurs biens et terres étaient occupés. Au Rwanda même, certains partisans du FPR, qui étaient rentrés et travaillaient pour le soutenir, ne peuvent plus taire leurs biens critiques. Ils sont alors eux aussi victimes de l'arbitraire et des mauvais traitements du FPR.

Ainsi en est-il de MUTSINZI Edouard, journaliste au Messenger, revue pro-FPR, qui après un article très critique sur les pratiques du FPR, s'est fait battre au point d'être gravement blessé, dans le coma, un œil crevé, et hospitalisé suite à ses blessures à l'hôpital de Kigali le 2 février 1995. J'ai aperçu ce collègue à Nairobi, lors d'un de mes brefs séjours. Il porte maintenant deux grosses cicatrices sur le crâne. Il ne sait pratiquement plus parler et marche difficilement. Sa carrière est brisée et sa vie peut être aussi. Il partait vers l'Europe pour se faire soigner.

La conférence des Evêques au Rwanda a adressé aux autorités de Kigali, le 12 janvier 1995 une lettre dont voici quelques extraits :

- "2. Les gens continuent à disparaître et à être arbitrairement mis en prison dans des lieux non officiels

3. Que tout soit mis en oeuvre pour que les procédures judiciaires de détention soient respectées et qu'une présomption d'innocence soit garantie pour tout le monde.
4. Il est à souhaiter que les services publics de l'Etat, comme l'Armée, accélèrent la libération des biens d'autrui qu'ils occupent. Spécialement nous demandons que les bâtiments d'Eglise et ses autres biens, encore occupés, lui soient restitués."

Le 17 mars 1995 des membres de l'APR ont emprisonné au camp de MUHIMA, 74 personnes dans un local permettant de contenir de 5 à 10. Malgré les appels au secours, le gardien a refusé d'ouvrir. Le lendemain, 24 personnes étaient mortes asphyxiées et beaucoup d'autres mourantes.

Selon des rwandais qui se sont sauvés, les conditions de vie à l'intérieur des prisons sont déplorables. Les détenus mangent un jour sur deux, n'ont pas de toit pour s'abriter. Des maladies endémiques font des ravages, faute d'hygiène. Les geoliers sont haineux et inhumains. Le transport des prisonniers se fait de nuit dans des containers afin d'éviter les regards des observateurs des ONG et des Nations Unies.

Le Front Patriotique massacre les populations

La cause principale de la fuite d'autant de Rwandais hors de leur pays est la peur. Sauver sa vie est primordial, le reste importe peu. Le FPR a tué et tue toujours massivement.

Avant de citer des exemples, il convient de rappeler que la Conférence des Droits de l'Homme en Afrique à Lomé a dénoncé le 22 mars 1995, les violations systématiques, massives et flagrantes des Droits de l'Homme au Rwanda et demandé que les tueries cessent. Le FPR a fait remarquer que cette conférence ne tenait pas compte du génocide de 1994.

Mais pourquoi des tueries passées il y a un an auparavant doivent justifier celles que le FPR pratique maintenant? Le UNHCR, la CICR, la MINUAR, Africa Human Rights Watch, NOVIB, Amnesty International et beaucoup d'autres dénoncent ces massacres. On peut même se demander s'il n'y a pas eu des actes de génocide aussi. Le Conseil de Sécurité a demandé un rapport complémentaire là dessus, qu'en est-il exactement?

Pendant la guerre

" Le FPR a attaqué le dispensaire médical de NYARUREMA en 1991. Il a attaqué le dispensaire médical de RUSHAKI en 1992, il a attaqué une ambulance qu'il a brûlée avec son brancardier en commune MUKINGO en 1993. Il a bombardé le Centre Hospitalier de Kigali les 27.04.1994 et 18.05.1994. Il a bombardé les déplacés hutu et tutsi réfugiés à l'église de la Sainte Famille à Kigali le 1.05.1994 causant 111 blessés et 13 morts" (le FPR travaille).

" Les atrocités ont redoublé d'intensité dès avril 1994 surtout dans la Préfecture de Byumba située au Nord-Est du Rwanda. Le FPR sème sur son passage la terreur et la mort à telle enseigne que sur 780.000 habitants que comptait le préfecture de Byumba, seules 150.000 personnes viennent d'être retrouvées. La plupart ont été tuées de la manière la plus atroce que ce soit dans les camps de déplacés, que ce soit au stade de Byumba et sur les collines.

Le 1^{er} Mai 1994, le FPR a tué des centaines d'habitants dans le secteur CYURU (commune Kinyami) parmi lesquels les familles de RUKAMSHUNGIRWA Stanislas (juge) et Augustin UBALIJORO (inspecteur de secteur de l'enseignement). Ont été massacrés par le FPR, l'abbé MASHYENDERI de la paroisse NYINAWIMANA, les prêtres et religieux du séminaire de RWESERO, tous les habitants du secteur NYAMIYAGA (Kinyami)" (Lettre adressée au président de la Commission des Nations Unies des Droits de l'Homme le 24 mai 1994). "

Le FPR a assassiné Mgr Vincent NSENGIYUMVA, Archevêque de Kigali, Mgr Thaddée NSENGIYUMVA, Evêque de Kabgayi et Mgr Joseph RUZINDANA, Evêque de Byumba ainsi qu'une dizaine d'autres prêtres et des centaines d'autres personnes qui s'étaient réfugiés à Kabgayi, le 8 juin 1994" (le Peuple Rwandais accuse).

"Un prêtre qui a survécu au meurtre a donné une version différente (que celle du FPR) de l'incident. Il a dit que le FPR a pris le contrôle de KABGAYI le 2 juin, arrêté les prêtres et placés (ceux-ci) dans une maison à BYIMANA. Le 5 juin certains des soldats qui devaient garder les prêtres sont entrés dans la pièce où les prêtres se trouvaient et ont ouvert le feu. Le prêtre survivant s'est échappé par une porte au fond de la pièce. Le jour suivant, il a été trouvé par les soldats de l'APR qui lui ont raconté que les meurtres étaient un accident. Les soldats ordonnés de le détenir pour qu'il accepte la version des soldats à propos des meurtres. Il a été relâché quand il déclara qu'il agréait la version de l'APR et il s'échappa." (AMNESTY INTERNATIONAL 20.10.1994).

"Jeudi le 21 avril 1994: près de 3.000 personnes ont péri sous la mitrailleuse, la même scène s'est reproduite près du bureau communal de la commune de Gikoro à MUSA où des cadavres ont été jetés dans les galeries d'une mine de l'ex-SOMIRWA (Société des Mines du Rwanda). Commune BICUMBI (pont reliant la commune BICUMBI à la région de BUGESERA), plus de 6.000 personnes ont été massacrées et leurs corps jetés dans la rivière Akagera. Commune

RUTONDE-secteur KIGABIRO: toute la population TWA a été massacrée (les Batwa constituent l'ethnie la moins nombreuse que celles des Batutsi).

Secteur NSINDA: toutes les populations hutu des secteurs NSINDA (RUTONDE) et KABARE (MUHAZI) ont été rassemblées près d'une mosquée sur la route asphaltée KIGALI-RUSUMO et ont péri sous la mitrailleuse. Commune MUGESERA: des centaines de personnes ont été massacrées au groupe scolaire de ZAZA. Bien plus toute la population des secteurs riverains du lac MUGESERA (GATARE, NYANGE, KAGASHI, MATONGO, etc...) a été encerclée et fusillée ou forcée à la noyade...

Outre ces massacres massifs, d'autres pratiques inhumaines sont employées par le FPR. Ainsi à titre d'exemple, des scènes d'anthropophagie sont organisées: des gens condamnés à manger la chair humaine avant d'être physiquement éliminés à leur tour. Des gens sont pendus vivants, d'autres sont abandonnés les yeux crevés. Des femmes enceintes sont éventrées et les foetus pilés sont servi à manger aux membres de la famille avant leur élimination" (Lettre au Président du Conseil de Sécurité de l'ONU le 24 mai 1994)".

"Le HCR a fait état des tirs délibérés sur les réfugiés fuyant leur pays, des villageois rassemblés dans des écoles et mis en pièces à coups de machettes et des gens jetés vivants pieds et poings liés dans la rivière Akagera.

Un représentant du HCR a vu des soldats tirer sur des réfugiés traversant la rivière pour se rendre en Tanzanie. Des réfugiés venant de plusieurs dizaines de villages ont rapportés que les soldats du FPR tuent et torturent des Rwandais avant de jeter leurs corps dans la rivière Akagera" a déclaré le représentant du HCR Rupert COLVILLE le 17 mai 1994.

"En Commune MUKINGI, secteur RUGOGWE, cellule NYAGAKOMBE, le 19 juin 1994, ce site s'appelle notamment "kuli cumi n'icyenda" ou 19 en français, un certain nombre de témoins déclare que les forces du FPR arrivèrent depuis la direction SARUBESHI et expliquèrent qu'ils désiraient déplacer la population vers RWABUSORO au BUGESERA.

Les soldats ont d'abord tué une femme nommée SARA et un homme nommé BIHIBINDI. Une demi-heure plus tard, ils ont ouvert le feu sur une foule de 100 personnes rassemblées dans un champ. Les coups de feu continuèrent pendant toute la journée. Certains qui survécurent à cette pluie de balles ont été tués au marteau ou à la houe.

Les soldats ont tué d'autres personnes les 20 et 21 juin quand ils ont attaqué les réfugiés qui cherchaient abri dans un cabaret d'un nommé LAURENT. La population a été massacrée sans distinction d'âge, de sexe ou d'ethnie. Une des victimes tutsi a été identifiée comme étant la belle-soeur d'un nommé GAHIZI. Les victimes de cette attaque, cette femme incluse, comprennent trois enfants, la belle

sœur de KAREMANGINCO et dix membres de la famille RWABIGWI" écrit Africa Human Rights Watch parmi beaucoup d'autres témoignages.

Différents témoignages permettent de penser que des civils tutsi ont désignés des personnes à l'APR en vue de leur élimination. Ainsi l'AJPR rapporte notamment:

"Témoign n°12 UWIMANA André: "Il n'y avait aucun tutsi parmi la population qui s'était réfugiée à l'école de SHAGASHA. Les tutsi sont restés avec les INKOTANYI en secteur Barega, ils ont été déplacés à KISARO, et c'est après ça que les inkotanyi ont commencé à tuer des hutu, soit disant qu'ils tuaient des interahamwe.."

"Témoign n°13 GAKUMBA Nicodème: "D'autres Inkotanyi sont venus de KISARO, conduits par le tutsi KAREGEYA Boniface qui était responsable de la cellule GITABURA, Secteur NYABISIGA; ils étaient avec BISERUKA, secrétaire communal; ils ont attaqué chez Sylvain, c'était le matin, ils ont tué tout le monde avec des haches usagées: lui Sylvain, son épouse et leurs sept enfants..."

"Témoign n°7 a requis l'anonymat: "Ma vie dans cet hôpital (Roi Fayçal) du 16.04.1994 au 11.06. 1994 a été très difficile. C'est à ce moment que j'ai constaté et compris la méchanceté de la race ou l'ethnie tutsi.

Celui qu'on croyait être son ami était le principal ennemi car c'est lui qui allait pointer du doigt chez les Inkotanyi sur celui qu'il fallait tuer et concernant mon cas, je n'oublierai jamais MUSANGAMFURA Sixbert et un certain MUGABOWINDEXWE de la Caisse Sociale du Rwanda. Seul le Bon Dieu m'a fortement assisté. C'est à cause d'eux que j'ai été très mortellement maltraité".

"Témoign n°11: KAVUMBUTSE Côme:" Arrivé chez moi, les Inkotanyi ne m'ont pas trouvé car je vivais à Kigali. Néanmoins, ils sont revenus s'enquerir si je possédais une arme. Entretemps, il y avait une fille d'un nommé MUSHAYIJA Marcel, beau père du Colonel RUKASHYA, tutsi. Même, si je fus trouvé innocent et que je ne nourrissais aucun acharnement contre les tutsi, cette fille a insisté que je haïssais les tutsi jusqu'à déclarer qu'elle me tuerait trois fois si elle me trouvait".(AJPR)

Sur les pratiques du FPR voici ce que l'on en dit:

"La méthode du FPR discrète et efficace, a été surnommée par les organisations humanitaires, qui l'avait déjà relevée dans les camps de réfugiés : SCREENING, le "TRI". Lorsque le FPR prend le contrôle de la ville, il en boucle l'accès pendant plusieurs jours aux journalistes et aux observateurs militaires" (FRDH). Exemple : "Devant l'école Saint André, le FPR a parqué 12.000 réfugiés au lendemain de la prise de la capitale...La Croix-Rouge, dont c'est le mandat,, a exigé à trois reprises auprès du FPR de pouvoir rendre visite et recenser ses prisonniers de guerre. Elle n'y a eu accès que le 14 juillet (94) dernier. A ce jour, dit Sangsue, le CICR n'a

recensé que 113 prisonniers de guerre en tout et pour tout au Rwanda. Ce qu'il faut en penser ? A vous de juger." (Libération 25.7.1995).

Après la guerre

le FPR continue toujours de tuer la population. Des témoignages de réfugiés sont légion.

" Selon des témoins objectifs vivant au Rwanda, les massacres se poursuivent, s'intensifient même. On estime entre cinq et dix mille, le nombre de personnes assassinées par mois au Rwanda. Et les réfugiés continuent encore à arriver ici ces derniers jours " écrit l'archevêque de Bukavu le 16 janvier 1995.

" Les directives d'élimination systématique des Hutu viennent d'en haut. En effet, lors d'une réunion des bourgmestres des communes TAMSWE, NYAMABUYE et NTONGWE dirigée par le sous-préfet de RUHANGO, celui-ci a donné l'ordre aux militaires et aux tutsi "d'enlever les pommes de terre pourries des bonnes". D'après ses dires : "lorsqu'une pomme de terre est pourrie, elle ne peut plus redevenir bonne ". Quand le FPR tue des Hutu, il dit aux étrangers que ce sont des Interahamwe" (Témoin n°45 LIRDHO).

Le 30.19.1994, 5 enseignants ont été tués: MBARAGA Léonard, directeur, RUTAGAMBA Emmanuel et son épouse BORA, VUNINGOMA Modeste, MANASSE André, MUGURABUHO Ephraïm, au centre scolaire de GIKORO, secteur MUNUNU à JANJAGIRO". Alfred NDIKUBWIMANA a été tué en juillet 1994 alors que directeur de l'école privée de NYARUBUYE et mathématicien, il avait choisi de demeurer à RUKIRA. " le 8 septembre 1994, un témoin a assuré qu'à Kabgayi, il y avait un lieu où les cadavres frais étaient entassés sur une hauteur de 5 corps et une longueur de 120 mètres ". (Joseph NDAHIMANA Bruxelles le 9 octobre 1994).

" Le 29 août 1994, une coopérante d'une ONG internationale a vu plusieurs milliers de cadavres récents autour d'une église à MBIYO entre GAKO et NYAMATA dans le Bugesera. Des membres de la population locale affirment qu'environ 1750 personnes ont été tuées par l'Armée Patriotique Rwandaise à SAVE (près de BUTARE) dans un boisement communal en septembre 1994" écrit Filip REYNTJENS.

" Madame Immaculée et originaire du secteur MABUYE, dans la commune RAMBA: elle a fui sa maison vers le 15 juillet, en même temps que le reste de la population, peut être un peu tard, en direction de Gisanyi. Arrivé à la rivière SEBEYA, ils ont rencontré des militaires du FPR qui les ont arrêtés et leur ont dit qu'ils n'avaient aucune raison de fuir et qu'ils devraient rentrer chez eux.

Ces militaires leur ont dit de s'abriter dans les maisons proches, séparant hommes et femmes. Madame Immaculée nous a dit que le lendemain matin, les militaires lui avaient donné l'ordre de repartir immédiatement disant que son mari et ses trois enfants la rejoindraient plus tard. Mais les habitants de la colline lui ont dit que son mari avait été tué en même temps que ses trois enfants et d'autres hommes. Madame Immaculée s'est cachée depuis lors dans la forêt de Gishwati, changeant tous les jours d'endroit de logement, recherchant quelques pommes de terre là où elle pouvait les trouver. Le 24 septembre 1994, Madame Immaculée a finalement pu descendre de la forêt, rejoindre Gisenyi et passer la frontière par un petit chemin. Elle se retrouve maintenant, seule avec son bébé, à Goma où Caritas a pu l'accueillir" (Dialogue n° 175 octobre 1994).

Le NOUVEAU QUOTIDIEN de Lausanne écrit le 23 juillet 1994 "alors que les réfugiés meurent à Goma, le FPR nettoie la capitale de Kigali ; disparitions, exécutions sommaires, infiltration de nuit dans les hôpitaux. Contrairement à ce qu'il promet, le FPR commet des actes de vengeance dans la plus grande discrétion et trie systématiquement les suspects " .

Le MONDE écrit le 27 septembre 1994: "vengeance rwandaise, exécutions sommaires, enlèvements, massacres, représailles de nombreux témoignages incriminent les vainqueurs de la guerre civile."

" Ils ont frappé ma femme qui était enceinte. Ils nous ont emportés tous les deux. En cours de route ma femme a avorté... Les militaires (de l'APR) mettaient des clous dans le feu et les portaient au rouge. Ces clous étaient enfoncés dans les pieds " (Témoins 71. LIRDHO).

Que le FPR donne les nouvelles des personnes enlevées dans la commune KINYAMAKARA (Gikongoro) par les militaires, guidés par le nommé NZEYIMANA, natif de la même commune. En date du 21.10.1994, on décomptait plus d'une quarantaine " (Janvier AFRIKA).

" Un porte parole du HCR a déclaré le 15/09/1994 qu'un nombre croissant de réfugiés rentrés au Rwanda fuit de nouveau le pays à cause des actes de vengeance commis par les soldats du FPR. Il donne confirmation "des actes troublants de meurtres, d'enlèvements et de harcèlement commis contre les personnes rentrées au Rwanda" et a rejeté la responsabilité sur les soldats du FPR. (Dialogue n°173 octobre 1994). NOVIB (ONG Néerlandaise) affirme avoir des preuves selon lesquelles le FPR a tué de nombreuses personnes dans le parc des VIRUNGA le 3 et 4 Août 1994. "Hors de la zone de sécurité humanitaire, les vainqueurs (FPR) multiplie les règlements de compte et exactions, m'assure-t-on de toute part" écrit Gilles HERTZOG du Point.

Enfin même le Premier Ministre Faustin TWAGIRAMUNGU (le 8.12.1994 à Radio Rwanda) et son Ministre de la Justice Alphonse Marie NKUBITO (le 1.11.1994 à l'agence REUTER) admettent de nombreux massacres.

Voici ainsi dressé le portrait du FPR avec le plus de renseignements possibles. Certes il est malgré tout incomplet, mais une idée qui donne des frissons dans le dos subsiste. Oui, c'est cette organisation là qui a pris le pouvoir à Kigali! On peut comprendre que certains ne désirent pas encore rentrer car même les documents signés par le FPR, il ne les respecte pas. Ainsi il se confirme que c'est bien le FPR qui a repris la guerre.

En effet le 7.04.94 à 10 h00 du matin le bataillon du FPR, qui était sorti du CND dans la nuit précédente, a attaqué le camp G.P vers 10 h00 du matin. Le comité de crise des FAR, après réunion, a contacté le Général Dallaire en vue de négocier avec le FPR le maintien de la paix et une cessation des combats.

Le 8/4/94, le FPR répondit qu'il était prêt à négocier sous conditions. Un rendez-vous fut pris pour le 9/4/94 à 8 h00 du matin au quartier général de la MINUAR belge à Kacyiru.

Mais le 9/4/94 à 4h00 du matin le FPR reprenait les hostilités sur tout le front nord : Ruhengeri, Mutara. Personne ne s'est présenté à 8 h 00 du matin à la réunion prévue. Probablement que le FPR n'avait pas l'intention de ne négocier et que le rendez-vous n'avait été fixé que pour tenir l'"ennemi calme." Ceci est confirmé par le Time du 18 avril 1994 : " Le vendredi (8 avril) des officiels des Nations-Unies à New-York déclaraient que le Général Romeo DALLAIRE, commandant des forces de maintien de la paix, avait servi d'intermédiaire pour un cessez-le-feu et qu'un gouvernement intérimaire avait été nommé. Mais endéans les 24 heures, les leaders rebelles niant la connaissance de l'accord, ont repris leur offensive" (MARGUERITE MICHAELS). Comment alors les réfugiés ou qui que ce soit peut-il avoir confiance en un document signé ou une assurance donnée par cette organisation ?

Certains comme l'ARENA pensent que :

" Le régime du FPR est une dictature de type fasciste.

Les caractéristiques du fascisme du FPR sont les suivantes :

1. L'idéologie raciste ne visant qu'à défendre les Tutsi
2. L'emploi de la violence et l'exhortation des valeurs timarchiques.
3. Le plan de création d'un reich HIMA-TUTSI incluant le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, le Kivu (Zaire) et le Karagwe (Tanzanie).
4. L'existence des zones interdites au Rwanda pour restreindre la circulation de l'information et permettre un contrôle de la population.
5. L'instauration d'une ère du crime, avec enlèvements nocturnes

assassinats discrets mais systématiques.

6. Déplacements forcés de la population semblables à des deportations.
7. Prisons engorgées ; transformations d'écoles, dépôts et maisons privées et containers en lieu de détention ; retrait des titres de voyages, tout cela tend à transformer le Rwanda en un Etat concentrationnaire.
8. L'idolatrie du chef (le fùhrer local est appelé " Afandi ")
9. La prééminence d'une police politique contrôlant les citoyens.
10. L'enrollement des mineurs sous les drapeaux (Kadogo)
11. La saisie arbitraire des maisons et la spoliation d'autres biens conformément aux us des régimes totalitaires.
12. Le compartimentation de la société par la création des Tutsi-Land.
13. Le plan gouvernemental d'extermination des Hutu sous prétexte que tous les Hutu sont des massacreurs. Cette "solution définitive" envers le peuple hutu vise à décapiter l'élite Hutu et définit le Hutu modéré (dont le prototype est Pasteur SIZIMUKU) comme le Hutu prêt à participer à l'extermination de ses freres.
14. La destruction des lieux historiques liés aux symboles de la Démocratie et la République (e.g Gitarama) est une campagne contre les institutions.
15. La destruction du patrimoine culturel aussi bien public que privé (laboratoires, bibliothèques, libraires, musées, archives, etc.).
16. Le pillage du patrimoine national et son transfert dans un pays tiers.
17. Le lavage du cerveau dans ce qui est appelé " là rééducation des adultes".
18. Mise en place d'institutions fantoches de paravent (Parlement avec députés désignés , dédoublement de postes dans l'Exécutif,...).
19. Accumulation d'un pouvoir au sein d'un groupe restreint avec cumul de postes (Vice-Président, Ministre de la Défense et Chef d'Etat-Major de l'Armée,...).
20. L'absence d'une déclaration clarifiant ce que le nouveau pouvoir abroge ou accepte de l'ancienne Loi Fondamentale; ce qui transforme le Rwanda en un Etat sans loi dirigé par un groupe de gens sans foi. " ARENA

LA FACE CACHÉE DU GÉNOCIDE

K0269216

Le génocide est un crime contre l'humanité. La Convention internationale pour la répression du crime de génocide adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 9 décembre 1948 dispose en son article 2 : "Dans la présente convention, le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, social ou religieux comme tel :

- a) meurtre de membres du groupe
- b) atteintes graves à l'intégrité physique ou morale des membres du groupe
- c) soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existences devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle
- d) mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe
- e) transfert forcé d'enfant du groupe à un autre groupe.

Contrairement à la propagande actuelle du FPR, il semble bien que le FPR n'ignorait pas qu'en éliminant le Président, une partie de la population s'en prendrait aux Tutsi à l'intérieur du pays. Mais l'avidité de pouvoir a fait que le FPR semble avoir sacrifié ceux-ci pour y accéder. C'est pour cela que l'ancien Mwami Kigeli, réfugié aux U.S.A, avait condamné le FPR, car disait-il, celui-ci était à l'origine des maux actuels du peuple rwandais. Selon l'ICPCRIA, "Qui ont été les vraies victimes du génocide mutuel au Rwanda ?

La presse et d'autres sources disent que les vraies victimes ont été les Tutsis. Dans ce cas, il est avancé que les 500.000 à 1.200.000 rwandais tués étaient Tutsis. Voyons maintenant les faits qui s'opposent à cette hypothèse.

Selon le recensement rwandais de 1991 avant la catastrophe d'avril-juillet 94, les rwandais avaient une population totale d'aproximativement 7.500.000. Les Hutus étaient 6.877.5000 (soit 91,7 %), les Tutsis étaient seulement 615.000 (soit) 8,29% et le reste soit 7.500 (ou 1%) étaient les Twa. Aussi selon l'histoire du Rwanda, beaucoup de Tutsis étaient résidents à l'étranger suite aux incidents inter-ethniques de 59 entre Hutu et Tutsis.

Aussi, selon nos investigations sur les événements qui ont précédé le génocide mutuel de 94, il ne nous fait aucun doute que comme le gouvernement de coalition HABYARIMANA et ses partisans Hutus d'un côté, le FPR et ses Tutsis et autres supporters ont eu l'intention première et délibérée et fait des bons préparatifs en vue de renverser le gouvernement de coalition HABYARIMANA et d'exterminer tous les leaders et ceux de la communauté hutu, sources principales du soutien au Président HABYARIMANA.

Par conséquent, il est logique que les Tutsis avaient plus de raisons de tuer et une capacité à tuer supérieure à celle des Hutus.

De plus, si le nombre des personnes tuées est estimé à plus d'un million, il est illogique que un million de Tutsis aient été tués par les Hutus pendant la catastrophe puisque le recensement de 91 montre que seulement 615.000 tutsi vivaient au Rwanda.

Aussi nous doutons fortement que tous les 615.000 Tutsis soient probablement restés au Rwanda après que leur milice INKOTANYI et le FPR aient augmenté la tension existant entre Hutus et Tutsis depuis l'invasion militaire depuis l'Ouganda en octobre 90. Pour ces raisons nous pensons que beaucoup de Tutsis avaient fui le pays avant le génocide suite à ce nouveau regain d'hostilité. Par conséquent, il est également logique que beaucoup de Tutsis n'étaient plus au Rwanda pendant l'holocauste.

Mais étant donné qu'il est aussi connu de la Communauté Internationale pour les mass-média que beaucoup de ceux qui ont été tués délibérément étaient Tutsis, on doit par conséquent se demander comment et quand tant de Tutsis ont pu rentrer chez eux en masse afin d'atteindre 1.000.000 et au delà sur un fond d'hostilité intense depuis octobre 90 ? Nous avons de sérieux doutes de la validité de cette éventualité.

De plus, et cela s'explique lui-même selon les faits suivants, si le Président HABYARIMANA et son gouvernement de coalition avaient eu une intention première et délibérée, plan, programme ou politique d'extermination des Tutsis en tant qu'ethnie au Rwanda et étant donné ses pouvoirs dans le gouvernement et en tant que commandant en chef des Forces Armées Rwandaises. Il aurait pu avoir fait cela définitivement plutôt depuis longtemps, plus spécialement avant sa mort quand le FPR Inkotanyi intensifia son invasion militaire et les autres formes d'agression contre son gouvernement depuis octobre 90.

Que le Président et son Gouvernement de coalition n'ont pas portés d'actes dans toute cette machination et pris ces dispositions avant sa mort, confirme notre opinion et conviction que son Gouvernement n'avait pas de plan préalable délibéré et d'intention d'exterminer les Tutsi au Rwanda et au contraire, c'était les Tutsi qui avaient un plan préalable et délibéré d'exterminer les Hutu.

Mais le total des victimes du génocide mutuel est estimé à plus de 1.200.000. Par conséquent on comprend que les Hutu doivent avoir été les réelles victimes de la catastrophe avec un total de victimes de plus de 1.000.000. Le nombre de Tutsi morts ne doit pas excéder 200.000 (IPCCRIA).

" De plus, nous avons de sérieux et persistant doutes contre les affirmations que le FPR était satisfait du nouvel arrangement du gouvernement, c'est la vue de IPCCRIA.

Le FPR était porteur en lui d'une hostilité aigüe contre la personne du Président HABYARIMANA et les leçons de l'histoire ne lui permettaient pas d'accepter volontiers le nouveau gouvernement HABYARIMANA et de travailler sous sa direction pendant les deux années comme a tendance à le prétendre le FPR.

C'est pourquoi ces doutes profonds et des pensées rationnelles ou non (telles que celles de la direction du FPR contre HABYARIMANA) ont conduit le FPR et d'autres éléments opposés à HABYARIMANA à opposer cette aigüe résistance vers les deux années écoulées sous le leadership de HABYARIMANA".

Cette attitude n'a pas été seulement limitée au FPR. Il y a du vrai quand on dit que les politiciens Hutus pro-FPR, tels le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana, Joseph Kavaruganda, Président de la Cour de Cassation, Frédéric Nzamurambaho, Ministre de l'Agriculture, Faustin Rucogoza, Ministre de l'Information ont été brutalement sommairement tués par les milices Hutus furieuses de leur profonde attitude ^à HABYARIMANA juste après que la nouvelle de la mort du Président dans le crash a été connue. Comme le Colonel Alexis Kanyarengwe qui avait initialement tenté un coup d'état militaire infructueux contre le régime HABYARIMANA en 1990 avant de se sauver en Tanzanie et de rejoindre le FPR, le Premier Ministre Agathe Uwilingiyimana avait tenu une réunion secrète avec plusieurs officiers militaires dans son bureau à Kigali, avec l'ordre du jour l'assassinat du Président HABYALIMANA à peine une semaine avant que l'avion ait été abattu.

Par conséquent, il est clair que le ^{zèle} qui a présidé au cruel et au meurtre du Premier Ministre Agathe UWILINGIYIMANA et de plusieurs autres leaders politiques Hutus qui ont été éliminé par leurs propres frères Hutus ne doit pas être pris à la légère. Il ajoute foi à notre explication du degré d'hostilité aigüe qui prévalait au Rwanda à ce moment entre les forces pro-FPR et anti FPR dans le pays (IPCCRIA).

Si comme le FPR le prétend, le génocide était programmé, comment expliquer cette déclaration : " Beaucoup de civils armés de machettes dominant les rues " déclare PHILIPPE GAILLARD, chef du Comité International de la Croix-Rouge à Kigali. "L'armée ne saurait pas les contrôler" (TIME 25.4.94)

Le FPR essaie maintenant de transformer des églises où ont eu lieu des massacres en un " musée du génocide". Cependant si ces églises ont été le théâtre d'événements dramatiques c'est peut-être parce que ceux qui s'y trouvaient répondaient à un mot d'ordre " se regrouper dans les églises" et que certains étaient détenteurs d'armes comme il en a été le cas à Kibungo où l'on a retrouvé armes et munitions.

Il me semble il semblerait que du matériel militaire était même entreposé. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de ces massacres dans les églises, pas parce que ceux qui s'y trouvaient étaient tutsi mais plutôt parce qu'ils obéissaient à un plan prédéterminé de leur corréligionnaires du FPR : "se regrouper dans les paroisses et la protection sera organisée par le FPR" et puis ?

Il est en tout cas regrettable que l'on ne parle que du génocide de 94. Des actes pouvant ressembler à un génocide aussi ont été pratiqués avant. On se souviendra de l'offensive meurtrière du 8 février 93 par le FPR. Des atrocités qui y ont été commises n'ont jamais fait l'objet d'un examen attentif et la commission internationale sur le respect des Droits de l'Homme au Rwanda n'en a pas fait écho pratiquement. Pourtant cela constitue aussi peut-être un génocide.

Pourquoi ne parle-t-on jamais des bombardements des camps de déplacés par le FPR, tels les bombardements de Nyacyonga et Kisaro ? Ces déplacés n'étaient pas des combattants, et bien après la prise de pouvoir du FPR, l'attaque du camp de Kibeho qui fit des milliers de victimes supposés n'était que la répétition des premières attaques.

Quand le Nacion du 2 Mai 94 écrit " Pour sa part, le FPR exécute les suspects de collaboration avec le gouvernement, déplace des milliers de personnes de leurs villages et pressure les gens pour qu'ils deviennent porteurs au laboureurs ". Ne peut-on pas penser des actes du génocide ?

Kinyamateka en parlant de la condition des détenus faisait lui aussi état de traitements dégradants du style : " faire miauler à quatre pattes des intellectuels hutus". Même les conditions inhumaines de détention et le peu d'empressement que le nouveau gouvernement FPR met à les modifier est un signe à observer avec soin.

Certains croient que tout a été dit sur les massacres au Rwanda. Seul le cas du génocide des tutsis a fait l'objet d'une grande médiatisation et d'enquête de la part de la communauté internationale en vue de mener les coupables devant le Tribunal Pénal pour les crimes commis au Rwanda. Sans pour autant nier cet aspect des choses, beaucoup d'autres n'ont pas été mentionnées. Voici donc afin de se faire une idée complète de ce qui s'est passé du côté du FPR le témoignage du Bourgmestre de la commune MUHAZI qui après 25 jours s'est échappé des lignes du FPR pour regagner la zone gouvernementale.

Massacres du FPR dans les communes de l'EST du pays.

Un Bourgmestre témoigne ;

Les rebelles du FPR ont fait irruption dans la commune Muhazi le 12 avril 94. Ils ont commencé à tuer les gens dans tous le

secteur KITAZIGURWA en commençant par le Président du parti MRND dans ce secteur Mr Munyengango François. Il fut conseiller du même secteur. Il a été assassiné avec presque tous les membres de près ou de loin de sa famille avec également beaucoup d'autres gens rassemblés autour de lui par les rebelles.

La plupart d'entre eux ont été fusillés et d'autres tués à la hache. J'ai croisé les blessés rescapés en fuite à NSINDA (Rutonde) et je les transportés à l'hôpital de RWAMAGANA le 17 avril 94.

Depuis lors les tueries systématiques ont continué dans les secteurs NYAGATOVU, MUKARANGE, et MURAMBI en commune MUHAZI ; les premières cibles furent les conseillers des secteurs, les enseignants et les autres personnes ayant une certaine formation intellectuelle.

Sur la liste noire se trouvaient également les familles qui ont des enfants dans l'armée rwandaise. Les rebelles menaient des raids dans les différents secteurs en tuant tous sur leur chemin et en pillant les maisons. Dans le secteur de KABARE, les rebelles ont tué les gens à la hache ou au fusil après les avoir ligotés. Les cadavres ont été jetés dans le lac MUHAZI et mon beau père a subi le même sort.

Dans le secteur GISHALI, les rebelles ayant pris au depourvu HITIMANA PIERRE, conseiller suppléant de ce secteur, l'ont obligé de rassembler la population pour un soi-disant meeting de sensibilisation à MURUSIRIRO quartier résidentiel des agents du Sénatorium de GISHALI. Ils les ont massacrés à la fusillade automatique. Le Conseiller suppléant a succombé ainsi que SIMUGOMWA Paul, agriculteur-éleveur modèle de la commune. !

Les rescapés ont été décimés un à un chaque fois que les rebelles venaient puiser de l'eau à l'usine d'épuration d'eau de MUHAZI alimentant la ville de RWAMAGANA.

Dans le secteur RUMUNDA, le 25 avril 94, la première cible fut Azarias, le menuisier moderne de RWAMAGANA, et tous les gens qu'ils ont rencontrés au centre de RUMUNDA (à peu près une vingtaine). C'était vers 16 heures, je les ai vu ligotés, la tête pendue et la gorge coupée, entassés derrière la petite menuiserie d'Azarias qu'il occupait avant de s'installer à RWAMAGANA.

Ici, il faut noter la mort lente que Azarias a subie. Il a eu un coup de hache à la tête et le visage défiguré. Laisse ligoté et agonisant, ils viennent l'achever cinq jours après.

Dans le secteur de GATI, plus de 50 rebelles sont venus chez moi le 26 avril 94. Ils m'ont délogé et 6 d'entre eux m'ont encerclé et par miracle je suis parvenu à les dévier mais ils m'ont poursuivi sur le parcours de 4 km et je leur ai échappé en traversant le lac à la nage sous des tirs nourris de ces rebelles

...habiles. Ceux qui sont restés ont brûlé ma maison à l'aide de l'essence et volé ma moto.

Ils ont également empoisonné mon stock de manioc en utilisant la KLEOLINE (produit contre les tiques) trouvée dans mon étable. Ils ont détruit et brûlé les maisons de tous ceux avec qui nous avions une parenté et des amis de ma famille. Chez ma grand-mère, ils ont brûlé deux femmes qui venaient d'accoucher et qui tentaient de fuir les massacres du 25 avril 94 de RUMUNDA. Délivrées, elles ont tenté de fuir mais sans succès, attrapées, elles ont été brûlées vives avec leurs nouveaux-nés dans la maison de MUGENZI voisine de celles de ma grand-mère.

En rentrant, les rebelles ont tué beaucoup de gens, plus de 100 personnes dont MUHIRE Gérard, ex conseiller de ce secteur (GATI) ainsi que toute sa famille et Alexis MUREMANGINGO, le catéchiste.

Dans le secteur NYARUGALI, MUNYIGINYA et NKOMANGWA ce fut le même carnage tuer les gens innocents, brûler leurs maisons et voler leurs vaches. N'oublions pas que les Tutsis étaient protégés et conduits à RAMAGANA dans le quartier général des maquisards. Et ceux-ci ont aidé par après à dresser des listes d'autres victimes ACTUS.

Voilà, il faudra noter la mort tragique du nommé BANIGI, membre et animateur du parti MRND dans le secteur de NYARUGALI. Il a été tué et traîné dans la rue.

Dans le secteur NYARUBUYE, les tueurs ont dépassé les limites. Le 28 avril 94, une centaine de rebelles armés d'armes individuelles et de deux mortiers 60, ont attaqué la population HUTU de ce secteur ainsi que plus de 5000 réfugiés venus des communes voisines de GIKORO, BICUMBI (Préfecture KIGALI) et MURAMBI (Préfecture BYUMBA). Le secteur a été pilonné à la bombe toute la journée.

Beaucoup de femmes ont été noyées dans le lac MUHAZI ; celles qui ont échappé à cette noyade forcée ont été fusillées ou tuées à coup de machette. Les rebelles assassinèrent NGAWITABE Uzziel, commerçant accusé d'avoir un fils au sein des Forces Armées Rwandaises. Comme je m'étais moi-même réfugié dans ce secteur, je suis forcé à retraverser le lac MUHAZI, cette fois-ci en pirogue, pour me réfugier à NTETE (commune MURAMBI-BYUMBA).

De retour, le même soir et le jour suivant, nous dénombrâmes plus de 800 personnes tuées, 131 blessés dont les conseillers du secteur et 50 disparus.

Depuis le 11 mai 94, j'ai entamé le voyage que j'appellerai "mon calvaire de vingt six jours". Chemin faisant, dans la nuit du 11 au 12 mai 94, j'ai vu les rebelles massacrer les populations HUTU du secteur DUHA (GIKORO) et

Les rescapés n'ont rejoint à RUTOMA le jour suivant.

Le 17 mai, les rebelles ont attaqué la commune GIKOMERO et ils ont tué plus de 50 femmes. Le lendemain ils ont tué plus de 100 personnes à KIBARA (GIKOMERO) où nous avions passé la nuit, ce qui nous a obligé de reculer et de nous replier sur TAMBWE où nous avons passé la nuit chez un certain KAMUHANDA.

Le 29 mai 94 nous avons été contraint de passer la journée (nous progressions seulement la nuit) à MUSAVE, colline sur laquelle les rebelles avaient une position mais qu'ils venaient d'évacuer pour s'approcher de la ville de KIGALI. Nous y avons vécu l'horreur, toutes les maisons étaient pleines de cadavres en décomposition. Tout le village était en desolation.

De près on observe que tous ceux qui sont morts ont été ligotés d'abord puis fusillés, égorgés, décapités, têtes broyées, ou éventrées pour les femmes et les filles. Aussi, on remarque que personne n'a échappé à ce supplice parce que le père, la mère et les enfants gisent dans l'enclos de chaque maison.

Ceci ne s'est pas fait seulement dans les communes rurales. Il suffit de mettre le pied au centre de REMERA faubourg de la préfecture de la ville de Kigali tout près du marché de REMEPA II, là les cadavres frais gisent entassés derrière des maisons abandonnées. A 50m de l'hôtel AMAHORO où loge la mission de l'ONU dite MINUAR, les cadavres sont innombrables.

Je viens de dresser le bilan macabre de quelques journées de tragédie. Il y a lieu d'imaginer ce qui se passe chaque jour depuis le 12 avril 1994 jusqu'aujourd'hui si on sait que ceux qui sont restés sur des positions dans les communes conquises n'ont qu'un seul devoir: tuer, détruire tout.

Signé le 8 juin 1994
Jean Marie Vianney RUTAGENGWA
Bourgmestre de la Commune MUHAZI

Dans les zones traversées par le FPR, les rescapés réfugiés dans la zone gouvernementale faisaient état de massacres répétés par les éléments du FPR. A Kigali, dans la zone occupée par le FPR, dès le 7 avril, les témoignages reçus faisaient état de massacres de plusieurs familles. Les rescapés étaient regroupés au stade AMAHORO où beaucoup de personnes étaient soustraites à la vigilance de la MINUAR et tuées.

D'autres témoignages accusent des éléments de la MINUAR d'avoir facilité les opérations au FPR aux alentours du stade national en lui donnant armes et munitions en particulier, l'armement lourd. Les rescapés revenus dans la partie gouvernementale à la suite des échanges de prisonniers sont formels à ce sujet.

Des témoignages fiables sur les meurtres et les exactions du FPR dirigés contre les populations civiles dans la partie qu'il contrôlait sont maintenant disponibles et font objet d'un début de publication.

La presse internationale n'a pas fait état de ce type de massacres. Beaucoup d'autres informations ont été crées ou présentées d'une manière déformée. D'un côté, il y avait des diables sanguinaires gorgés de sang, de l'autre, des anges victimes des généraux, qui seuls pouvaient rétablir la situation. La réalité est toutefois à reconnaître qu'il y avait essentiellement des atrocités de part et d'autre.

Il faut chercher à démystifier ce qui s'est passé, sans complaisance et sans parti pris. Les premières constatations auxquelles nous arrivons montrent que la communauté internationale a tout simplement été adroitement abusée, et qu'elle n'a vu que la partie visible de l'iceberg.

Des négociations sincères qui tiennent compte de tout ce qui s'est passé sont nécessaires. Les Accords d'Arusha constituent certainement une base. Mais il faut en amputer le côté vicié qui en a rendu l'application impossible. Et pour une fois, il faut chercher à tenir compte de ce que toutes les composantes de la société rwandaise en pensent.

Il s'agit de faire la lumière, non pas pour enfoncer telle ou telle partie, mais pour établir les fondements plus solides de la réconciliation et de la reconstruction.

Certaines voix se sont levées pour décrier les massacres qui se commettaient du côté du FPR. Quelles vérifications ont été faites pour s'assurer du mal fondé de telles allégations. Et si l'étendue de tels massacres étaient mises au grand jour, n'y aura-t-il pas eu prise de décision à la légère?

L'embargo militaire unilatéral ne sera-t-il pas alors une grossière erreur qui n'honore pas la communauté internationale et la rend responsable immédiat de la situation actuelle, où un pouvoir est installé à Kigali avec la majorité de la population réfugiée à l'extérieur qui conteste ce pouvoir? N'aura-t-on pas donné un appui inconditionnel à un massacreur pour lui permettre d'écraser un autre massacreur? "(Les non dit sur les massacres au Rwanda)

LE DRAME RWANDAIS : LA VICTOIRE DU MENSONGE

Malgré les réunions , tables rondes et autres sommets régionaux, le drame rwandais ne connaît pas encore de solution définitive. Le problème est grave et il mérite que l'on s'y attarde afin de trouver les causes profondes. Justement il faut faire preuve de réalisme et de lucidité. Ce drame rwandais, beaucoup n'en connaissent pas tous les acteurs et le vrai visage de ceux-ci.

LES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les Etats-Unis d'Amérique, le pays le plus puissant du monde a été et continue d'être partie prenante du problème rwandais. Il soutient ses "amis" et fait la pluie et le beau temps au Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

La partialité des USA

"Le Congrès Américain écoute toujours toutes les parties en conflit avant de prendre des décisions. Dans le cas du Rwanda, la Sous-Commission de la Chambre des Représentants sur l'Afrique a tenu audience sur le Rwanda en mai 1994 et n'a procédé qu'à l'audition du FPR.

Comment le Congrès Américain peut formuler une politique sensée s'il n'écoute qu'une seule partie et refuse d'entendre l'autre?... Les rebelles tutsi ont envahi le Rwanda une première fois le 1^{er} octobre 1990. Ils étaient tous membres de l'armée de MUSEVENI, commandés par des officiers de haut rang de la NRA y compris son Ministre de la Défense, le Général Fréd RWIGEMA.

Le Département d'Etat n'a jamais condamné l'invasion du Rwanda par l'Uganda, en dépit du fait que cela constituait une violation caractérisée de la Charte des Nations-Unies et de la Charte de l'OUA.

L'Amérique a pourtant par ailleurs condamné la Libye pour avoir pris position en faveur d'une des parties lors de la crise du Tchad... Le Ministre Rwandais des Affaires Etrangères Mr Jérôme BICAMUMPAKA, s'est vu refuser un visa pour se rendre à Washington et avoir ainsi la possibilité d'expliquer quel était le sort du peuple rwandais.

Or le Gouvernement Américain a accordé des visas à des responsables du FPR qui se sont rendus à Washington. Ils ont pu parler devant le Centre d'Etudes Stratégiques, l'International Club et autres instances de haut vol de la capitale fédérale des Etats-Unis...

Que faisaient les Etats-Unis lorsque le Rwanda a été envahi en 1990 ? Pourquoi sont-ils demeurés silencieux lorsque les hutu ont été massacrés par les tutsi au Nord du Rwanda en février 1993 et au Burundi en Octobre 1993 ? Dans les deux cas près d'un demi-million de personnes ont été tuées et plus de deux millions déplacées. Où est la justice dans tout cela ? "(Lettre d'information de l'UDC).

Le soutien des USA à des régimes anti-démocratiques ou racistes

"Les Américains ont commencé en 1990 à entraîner les leaders du FPR, qui occupaient alors de hautes positions dans l'armée ougandaise. Par exemple, Paul KAGAME qui était le chef de service de renseignements, a reçu un entraînement de l'armée américaine par les formateurs spécialisés à Leavenworth, KANSAS.

"L'assaut politique contre Habyarimana débuté par les américains et les Britanniques après la guerre froide aboutit à la polarisation de la société rwandaise suivant les séparations ethniques. Habyarimana a été pressé jusqu'à concéder une politique multipartite en juillet 1990.

Ces nouvelles composantes politiques sont apparues au Rwanda, mais un très important processus pris en place de l'autre côté de la frontière en l'Ouganda: la formation du FPR par les Britanniques et les Américains" Barry CRAWFORD" From Arusha to Goma "How the West started the war on Rwanda".

"Nombre de cadres du FPR ont fait partie de son armée et l'Ouganda est à ce mouvement ce que l'Algérie est au Polisario: une base sûre et une source d'approvisionnement. La faute des américains est sans doute d'avoir encouragée MUSEVENI et le FPR... De son côté, l'administration Clinton, tout comme celle qui l'a précédée est à la fois très favorable à MUSEVENI et au FPR "(François SOUDAN Jeune Afrique).

"Mr KINTU a écrit le 24 juin 1993 à des membres distingués de la commission des Affaires Etrangères et du Budget du Sénat et de la Chambre des Représentants Américains, en les informant que le Pentagone dans le cadre du programme IMET, entraînait des rebelles du FPR déguisés en "officiers ougandais". Dans sa lettre, Mr KINTU soulignait que la collusion entre les Etats-Unis et MUSEVENI allait aboutir à une catastrophe dans la région. Le Congrès des Etats-Unis n'a pris aucune mesure à ce sujet... Mr Moose, Secrétaire d'Etat Adjoint pour l'Afrique, a déclaré qu'un gouvernement qui prend le pouvoir par force ne peut pas être reconnu comme légitime. A-t-il déclaré cela pour flatter les membres du Congrès Américain qui sont le produit d'un système électoral?"

Le Département Américain est bien connu pour soutenir des dictateurs. MUSEVENI dorloté par le Département d'Etat, a pris le pouvoir par force.

Le FPR, que le Département d'État et que le Pentagone soutiennent est loin d'être une Mère Thérèse au Rwanda...

Le gouvernement des Etats Unis fait preuve d'hypocrisie en soutenant la règle démocratique de la majorité en Afrique du Sud et en soutenant du même mouvement la campagne armée de la minorité tutsi visant à prendre le pouvoir au Rwanda et au Burundi. Il est inadmissible que les Etats-Unis soient partisan de la démocratie multipartite partout, sauf en "Uganda" (lettre d'information de l'UDC).

L'exception va t-elle funestement s'étendre au Rwanda ?" Mr M. JOHNSTON, membre du Congrès Américain et Président de la Sous-Commission des Affaires Africaines, a révélé au cours de la séance de la Sous-Commission consacrée au Rwanda, le 4 mai 1994 que: " la politique étrangère des Etats-Unis est fondé sur la race (Lettre d'information de l'UDC). Yoweri Kaguta MUSEVENI a déclaré le 13 décembre 1994 qu'il était opposé à tout processus démocratique multipartite en Uganda et a réitéré cette déclaration le 25 janvier 1995.

L'opération américaine RESTORE HOPE ou comment recruter des citoyens en les affamant:

" Dans tout cela le comble est atteint quand...après la victoire de sinistre coalition, le groupuscule du FPR a formé son soi-disant gouvernement. Un gouvernement qui ne cesse de susciter des interrogations quant à sa validité et sa viabilité. C'est un gouvernement issu d'un coup de force, donc un gouvernement qui n'a aucun caractère légal. C'est un gouvernement qui ne bénéficie d'aucun soutien du peuple, puisqu'il a été formé sans lui et en dehors de lui; c'est donc dire qu'il s'agit d'un gouvernement qui n'a rien de légitime.

C'est à partir de ces données que les Américains ont lancé l'opération "SOUTENIR L'ESPOIR" (RESTORE HOPE) imaginée pour "recruter" si l'on peut dire "des citoyens" pour le compte de ce gouvernement. En effet, cette opération consiste dans la réduction des aides alimentaires destinées aux réfugiés rwandais et de les déposer à Kigali. Les réfugiés ainsi affamés iront chercher la nourriture là où elle se trouve et ils resteront, croit-on. Voilà bien une idée géniale!...

La communauté internationale a décrété un embargo contre le peuple rwandais. Le résultat escompté a été atteint, ce peuple a pris le chemin de l'exil. Aujourd'hui, les auteurs de la mesure décriée demandent à ce même peuple d'aller se soumettre à ses tortionnaires pour avoir à manger.

Une bonne leçon sur les Droits de l'Homme donnée par les grands de ce monde. Peut-on encore parler du "Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" si cher au Président Wilson ?

Cela appartient à une époque héroïque, hélas bien révolue (le peuple rwandais dans la).

"L'administration américaine a imaginé une opération susceptible de ramener le peuple rwandais sous le joug du FPR. En effet, l'opération "Soutenir l'Espoir" a été connue dans le sens de réduire l'aide directe aux réfugiés et allécher la population en exil par la concentration de toute l'aide alimentaire sur le sol national abandonné (le peuple rwandais accuse).

Jusqu'où sont allés les Etats-Unis?

D'un côté les Etats-Unis d'Amérique orientent haut et fort les principes démocratiques et en sous-main, ils agissent à leur guise. L'IPCCRIA écrit, "de nos investigations complémentaires, il apparaît que certains leaders mondiaux tel que l'administrateur de l'USAID semble avoir pensé qu'une catastrophe de cette ampleur était nécessaire parce que le Rwanda était trop peuplé pour être économiquement viable".

Ce dernier exemple permet de se faire une idée du rôle douteux joué par ceux-ci dans les drames rwandais. "L'attaché militaire américain accrédité auprès du Rwanda et du Burundi et résidant au Cameroun, le Colonel VUCKOVIC, est arrivé à Kigali le 6 avril 1994 au début de l'après-midi sans que cette arrivée soit annoncée au Ministère des Affaires Etrangères et de la Défense, comme le voudrait le protocole. L'avion présidentiel a explosé à environ 20H35 le même jour.

L'Ambassade des Etats-Unis à Kigali a été la première mission étrangère à évacuer son personnel le 8 avril 1994, sous la direction du Colonel VUCKOVIC. Que savait-il, que les autres ne savaient pas?" (lettre d'information de l'UDC)".

B) LES NATIONS-UNIES

Trop de silence et trop d'actes partisans entachent l'action des Nations-Unies au Rwanda qui aurait dû être exemplaire de neutralité et de maintien de la paix. Dès le départ, aucune action sur les manières d'agir du FPR n'a été enregistrée de la part des Nations-Unies. "Eux, se dirent les réfugiés rwandais! (ceux du FPR) Deux interrogations nous viennent aussitôt à l'esprit.

Comment un réfugié qui par nature, vit dans des conditions modestes, peut-il constituer un tel arsenal militaire? Comment un réfugié peut-il contrairement à toutes les conventions internationales prendre les armes pour rentrer dans son pays?" (Toute la vérité sur) " Tout ce qui s'est passé a eu lieu en présence de missions des Nations Unies (MINUAR et MUNUOR) et des

représentants d'organismes internationaux politiques ou caritatifs
 "(Les Non dits sur).

Une objectivité et une attitude de neutralité exemplaire aurait du caractériser l'action des Nations-Unies au Rwanda. Masquer les prises de position en faveur du FPR et les erreurs graves commises sous silence, par le seul droit pour les Nations-Unies de demander des comptes à ses exécutants est grave. Des erreurs ont été commises et des comptes doivent être rendus aux yeux de toute la communauté internationale qui a financé ces erreurs et doit maintenant payer les conséquences désastreuses de celles-ci.

La MINUAR s'est caractérisé par un dysfonctionnement assimilable de la complicité avec le FPR. Les cas d'assassinats dans la sous-préfecture de KIRAMBO (Ruhengeri), à REMERA-RUKOMA (Gitarama) à MUTURA (Gisenyi), à CYOHHA-RUKEERI (Byumba). à TABA (Gitarama), les assassinats politiques contre Félicien GATABAZI, Martin BUCYANA et Emmanuel GAYISI et d'autres tentatives n'ont jamais fait l'objet de rapports sérieux.

La présence de certains militaires au sein de cette MINUAR semblait montrer que cette mission des Nations-Unies n'était peut-être pas destinée au maintien de la paix. Ainsi en est-il du Colonel TIKOKA, (en fait général) originaire des îles FIDJI, à qui l'on imputerait déjà l'organisation de quatre coups d'état et qui était de fait le principal adjoint du Général DALLAIRE.

Avant la reprise de la guerre" sous le prétexte de convoier les équipes d'approvisionnement de l'Unité du FPR installée à Kigali (CND), le contingent belge de la MINUAR a facilité au FPR d'installer dans la ville de Kigali des caches d'armes et de munitions ainsi que des soldats infiltrés dans la ville et dans les zones environnantes.

L'on se souviendra que le contingent belge s'est toujours refusé en effet au contrôle de ses camions constamment bâchés malgré de multiples suspicions et dénonciations dont ils faisaient l'objet à l'époque" (Le peuple rwandais accuse). Selon des sources concordantes, il semblerait que le contingent de 600 soldats du FPR stationné au CND ait refusé toute forme d'identification. Cela très probablement afin de pouvoir commodément s'infiltrer dans Kigali et s'éclipser discrètement.

On se rappellera des plaintes constantes de la populations aux alentours du CND concernant ces infiltrations nocturnes. Des militaires présents à Kigali lors des combats d'avril 1994 estiment à environ 1800 le nombre de soldats du FPR présents sur place lors du déclenchement des combats. La MINUAR a-t-elle été piégée par le FPR ou l'a-t-elle complaisamment laissé agir?

Malgré les demandes d'explication, le Général Major Romeo DALLAIRE, commandant en chef de la MINUAR, s'est retranché derrière son obligation de rendre compte seulement au Conseil de Sécurité pour

ne rendre compte à personne. Aucune explication de ces agissements suspects, aucun rapport d'enquête sur les rapports d'assassinats n'ont été donné. Pourtant si ces agissements s'étaient produits dans un pays occidental, les médias et le gouvernement n'auraient-ils pas réagi ?

Le Président de la République, le Général Major Juvenal HABYARIMANA, a péri dans les manoeuvres d'approche de l'aéroport international Grégoire KAYIBANO de KIGALI-KANOMBE le 6 avril 1994 à 20H35 environ. Cet aéroport était sous la garde de la MINUAR, de fortes présomptions permettent de penser qu'il ne s'agit pas d'un malheureux accident mais d'un assassinat soigneusement programmé. Pourquoi le Général DALLAIRE n'a-t-il jamais remis de rapport circonstancié sur cet événement ?

Après la reprise de la guerre, " A Kigali, dans la zone occupée par le FPR, dès 7 avril 1994, les témoignages reçus faisaient état de massacres de plusieurs familles. Les rescapés étaient regroupés au stade AMAHORO où beaucoup de personnes étaient sous traités à la vigilance de la MINUAR et tuées. Plusieurs témoignages montrent que la MINUAR n'a pas su protéger les personnes, qui, confiantes, étaient venues se réfugier au stade AMAHORO, à l'hôpital Roi Fayçal et ailleurs :

Selon l'AJPR : Témoignage de NSABIMANA Thomas (témoin n°6), "Nous avons passé toute la journée (du 7 avril 1994) à l'extérieur du stade AMAHORO alors que les balles sifflaient au-dessus de nos têtes. Les militaires bengalais de la MINUAR nous empêchaient d'entrer dans le stade. 27

Les combats redoublaient d'intensité, nous décidâmes d'y entrer par force, espérant ainsi que ces militaires assureraient notre sécurité et nous protégeraient contre les INKOTANYI parce que de ce fait nous devenions des réfugiés. Mais ce qui nous a étonné, c'est que, arrivés à l'intérieur du stade en compagnie des tutsi, disons toutes les ethnies confondues, nous avons vu entrer les Inkotanyi et faire sortir des hutus pour aller les tuer.

Les militaires bengalais, au lieu de nous protéger, sont venus nous fouiller et nous délester des outils de maisons tels que la machette, des couteaux de cuisine soi-disant pour nous empêcher de tuer des tutsi. Ces derniers disaient qu'il y avait des Interahamwe parmi nous qui allaient les exterminer.

Sur ces propos, les inkotanyi amenaient des personnes désignées par les tutsi ainsi que toute autre personne connue d'eux comme non-adhérent aux idéaux du FPR. A partir de ce moment les tueries continuaient avec plus d'intensité. C'est ainsi que les Inkotanyi allaient dans les habitations tuant ceux qui n'avaient pas fui, qu'ils ont massacré des enfants venant de la source KAGARA puiser de l'eau et qu'ils ont liquidé toute personne trouvée en possession de la carte du parti MRND..." (AJPR).

Le Témoin n° 7 écrit quant à lui: "Nous sommes entrés à l'hôpital Roi Faycal ce même 16.04.1994. Il y avait tellement de personnes qu'on ne le croyait. Le chiffre approximatif au 17.04.1994 étaient de 12.000 réfugiés plutôt déplacés. Il y avait plus de 6.000 hutu mais seuls les tutsi avaient le droit de sortir pour "Kubohoza" de quoi manger. Et quand ils revenaient, ils en vendaient à des prix exorbitants...Il y a un bon dimanche où les Inkotanyi ont tué 85 personnes d'un seul coup à GACURIRO. (à expliquer)

Ces personnes venaient de Faycal pour aller récolter les haricots. Une bombe des Inkotanyi est tombée dans l'enceinte de l'hôpital tuant dans l'immédiat, 18 personnes, laissant plus de 50 blessés dont certains sont morts par la suite. Quant à la sécurité, bien qu'il y ait eu des militaires de la MINUAR, les Inkotanyi faisaient n'importe quoi, tuaient qui ils voulaient, la présence la MINUAR en matière de sécurité était nulle.

Chaque semaine, le nombre de hutus tués augmentait car il y avait des remplacements chaque dimanche. Or, chaque Inkotanyi à la garde voudrait battre le record (tuer beaucoup de hutus)" (AJPR).

Egalement le témoin n°1 signale: "Autre chose que j'ai vu à travers les fenêtres de l'hôtel (Mériidien) c'est la camionnette de la MINUAR que j'ai vu quitter le parking de l'hôtel et s'est dirigé dans les positions du FPR à la station d'essence SGP et semblait prendre des instructions.

Ensuite le FPR a tué cinq personnes devant la résidence du Général DALLAIRE et les cadavres sont restés là plusieurs jours et ont été dépecés ou mangés par les chiens. Elles ont été tuées sous les regards de la MINUAR et celle-ci n'en a rien dit...

Q: Que pensez-vous du Général DALLAIRE, qui dirigeait la MINUAR?

R: Le Général DALLAIRE montrait sans équivoque qu'il soutenait les Inkotanyi. A la radio, il déclarait que les Inkotanyi doivent utiliser les armes lourdes pour qu'ils puissent prendre Kigali. Dès le lendemain, ils ont commencé à utiliser des Katioucha...

Après la résolution du Conseil de Sécurité sur l'embargo à l'encontre du Rwanda, le Général DALLAIRE a obligé les avions de la MINUAR à ne plus se poser à Kigali mais plutôt à Kampala, Entebbe et Kabale. Les véhicules de la MINUAR allaient prendre en principe les officiels de la MINUAR et chargeaient en même temps les ravitaillements en armes et munitions du FPR. Ceci se passait au moment où l'aéroport de Kanombe était supposé être neutre et les Inkotanyi ne voulaient pas que des étrangers aient des contacts avec des autorités rwandaises" (AJPR).

" D'autres témoignages accusent des éléments de la MINUAR d'avoir facilité les opérations du FPR aux alentours du stade national en lui donnant armes et munitions en particulier,

l'armement lourd, "(Les Non Dits sur)" Après le meurtre du président...des témoins oculaires à Kigali confirment que les soldats du FPR combattent la garde présidentielle avec un équipement fourni par les troupes belges" (Africa International)."

" Par ailleurs ne découvrit-on pas par la suite, au plus fort des combats, que les positions du FPR à Kigali coïncidaient avec celles occupées par les éléments belges de la MINUAR (résidence, hôtel Méridien, hôtel REBERO l'Horizon, Hôpital Roi Faycal, etc...). Du reste, des témoignages de personnes qui étaient bloquées au Stade AMAHORO lors de la reprise des hostilités rapportant que le matériel belge de la MINUAR (chars, blindés, etc) a constamment servis dans le pilonnage de plusieurs points de la ville de Kigali". (Le peuple rwandais accuse)..

Comment alors expliquer l'embargo militaire décrété par les Nations-Unies contre le Rwanda le 17 mai 1994 par la résolution 918. Cet embargo a permis à la communauté internationale d'empêcher le peuple rwandais de lutter contre un ennemi suréquipé bien connu. Une intervention de la MINUAR, dont la mission était de garantir la paix et la sécurité, était nécessaire. Pourquoi n'a-t-elle rien fait? "Aucune intervention ne demandait autant d'être rapide qu'au Rwanda, aucune n'a été matérialisée aussi lentement,

Une réponse prompte quand le carnage commença en avril aurait pu sauver toutes les victimes" (The Economist). Maître Luc de TEMMERMAN, avocat, écrit le 1^{er} mars 1995, dans sa lettre au Secrétaire Général des Nations-Unies: "Le lendemain de l'attentat, et, nonobstant une enquête en presse des autorités rwandaises ; les ambassadeurs des pays concernés par le processus de démocratisation au Rwanda ne se sont pas présentés au rendez-vous fixé par le représentant de l'ONU, prétextant des tirs pourris dans les environs et le danger auquel ils étaient soumis dès lors avant de pouvoir arriver, a bon port (Ambassade des Etats Unis). Qui a voulu aider les autorités rwandaises à éviter un massacre? "En fait la MINUAR aurait du protéger ces ambassadeurs et les aider, pourquoi n'en a-t-elle rien fait ?

L'ICCPCRIA écrit quant à lui: "La communauté internationale avait tous les droits et obligations de prévenir ou empêcher en temps utile la catastrophe d'avril 1994 au Rwanda. Par conséquent, on souhaiterait savoir pourquoi quelques jours après l'assassinat du président HABYARIMANA, qui fut l'étincelle du génocide, inter-ethnique Hutu-Tutsi étendu à tout le pays, la communauté internationale a réduit ses forces de maintien de la paix de 2.500 à moins de 500 hommes se rendant ainsi incapable de contenir cette catastrophe."

Dans le récent article de REUTERS "un envoyé des Nations-Unies dit que le monde semble ignorer la crise rwandaise" (Nation 15 mars 1995 p.8). Le dit envoyé signale avoir récemment admis cette faute.

Selon REIFFERS "Mr SHAHARGAN KHAN dit: la MINUAR a fait des erreurs, spécialement dans les premiers jours du genocide, mais ajoute que le monde a échoué et continue de se tromper en la (MINUAR) soutenant pour ce travail". (Dernière page des Appendices)".

On a bien eu quelques espoirs en l'opération TURQUOISE, ils furent vite dissipés. " Il est plutôt regrettable que pendant que les populations Tutsi voient leur protection renforcée par la Force Française, leurs compatriotes Hutu sont abandonnées à eux-mêmes sur les 1000 collines du Rwanda où ils servent d'appâts aux rapaces du FPR comme en témoignage le bombardement aveugle du marché de Kigali, le 7 juillet 94" (NIYITEGEKA).

Après la guerre Une fois les Français partis: "La MINUAR de DALLAIRE va prendre la relève. Que vient encore faire cette MINUAR (véritable cauchemar pour le peuple rwandais) alors que sa présence ne se justifiait que par l'application de l'Accord d'Arusha lequel a été rendu caduc par le FPR en s'emparant du pouvoir par la force ?" (le peuple rwandais dans la...).

La résolution 918 avait été prise par les Nations-Unies pour empêcher les massacres. Alors comment expliquer "les violations massives du droit de la personne, assassinats, emprisonnements arbitraires, tortures dans les prisons, disparitions mystérieuses dans les prisons, continuent malgré la présence au Rwanda des soldats de la MINUAR II" (Lettre au Secrétaire Général).

"Dans le domaine des droits de l'homme, l'action, ou plutôt la non-action de l'ONU sur place est frappante... La plupart des observateurs manquent d'expérience et ne sont pas prêts à s'engager réellement, préférant le confort relatif de Kigali à l'action sur terrain...

Quant à la MINUAR, elle n'enquête manifestement pas sérieusement les rapports de massacres et autres violations des droits de l'homme qui lui parviennent... En réalité, la MINUAR et la mission d'observateurs se renvoient la balle, d'après des sources à l'intérieur de la mission d'observations, la MINUAR "ne veut pas savoir" lorsqu'il est fait état de violations de Droits de l'Homme par l'APR. Pourtant, on l'a vu, ces phénomènes sont suffisamment inquiétant pour mériter un intérêt suivi" (Filip REYNTJENS).

Jusqu'où iront les Nations-Unies dans la partialité? "Le 23 septembre 1994, le HCR annonce à Genève, posséder des informations sur des massacres perpétrés par les soldats du FPR qui auraient faits des milliers de victimes ces derniers mois. Un rapport appelé "GERSONY" d'après le nom de son auteur, donnera davantage des précisions, mais ne sera pas diffusé" (Dialogue) Pourquoi ?

En fait, il paraît que : " Le Général Canadien Roméo DALLAIRE, commandant de la MINUAR a donné de strictes consignes de silence à

K0269233

son contingent. Pas un mot sur les cas d'enlèvements, d'exécution sommaires qui seraient à mettre sur le compte des nouveaux maîtres du Rwanda... Plus grave encore sont les nombreux témoignages d'exécution de rwandais sans lien apparent avec des massacres. Tous depuis que le FPR a pris la capitale Kigali, indique qu'il opère une chasse systématique aux anciens miliciens, membres des partis MRND et CDR, anciens cadres du régime, voire leurs proches. Et qu'ils sont exécutés sans autre forme de procès " (libération 25.7.94).

Voici ainsi trace le portrait des Nations-Unies et de leurs actions au Rwanda. Le rôle ambigu joué par celles-ci sera-t-il élucidé un jour. Le Général DALLAIRE a été récompensé pour son action au Rwanda par son gouvernement, il est Général Major et Chef d'Etat Major Adjoint de l'Armée Canadienne. Qui osera aller lui poser des questions et qui exigera des réponses ? Saura-t-on jamais ? Mais quel réfugié rwandais peut encore avoir confiance dans une organisation aussi partielle ?

Le rôle que la Belgique a joué dans le drame rwandais est ambigu lui aussi. On se souviendra qu'en octobre 1990, la Belgique refusa d'honorer une commande d'armes déjà payée par le Rwanda avant la guerre. A ce moment, le pays agressé en avait besoin. La Belgique avait bien accepté l'argent du Rwanda et n'ignorait pas que ces armes serviraient à la défense du pays en cas de besoin.

Pendant le processus de négociation des Accords d'Arusha, la Belgique ne s'est pas privée de faire pression sur le gouvernement rwandais pour lui faire accepter les conditions démesurées du FPR sans tenir compte de la volonté des populations.

On se souviendra de l'attitude du contingent belge de la MINUAR avant la reprise de la guerre. Le contingent se comportait comme un pays conquis. Les militaires belges semblaient très favorables au FPR.

Ces mêmes militaires ont même été jusqu'à injurier leurs collègues de la MINUAR en traitant un élément bengalais de "sale nègre". Il a fallu que la gendarmerie rwandaise intervienne pour séparer les adversaires. Fin janvier 1994, c'est encore des éléments belges qui "n'ont pas eu" empêcher une camionnette du FPR de sortir de l'enceinte du CND et de forcer les barrages pour aller mitrailler la foule qui manifestait autour du CND. Etait-ce volontaire?

En fait, selon l'IPCRIA, "De sérieuses inquiétudes et des doutes sur le degré d'engagement véritable pour leur devoir de maintien de la paix et de la sécurité à l'aéroport de Kigali et dans la capitale pour le compte de la communauté mondiale sont nés des désagréables révélations suivantes à propos de la l'attitude et du comportement des soldats belges de la MINUAR dans l'accomplissement de leur devoir de maintien de la paix à Kigali.

a) Certains d'entre eux ont été rappelés en Belgique suite à leur comportement inconvenant contre la personne du Président en novembre-décembre 1993, à peine quatre mois avant l'assassinat du Président. Les dits soldats belges ont, par exemple, saisi un insigne à l'effigie du Président HABYARIMANA à un de ses partisans en ville et piétiné cet insigne en plein jour et en public (la signification de ce comportement au point de vue psychiatrique est très clair et vraiment très grave.

Ce comportement était une manifestation explicite de la haine aiguë des soldats belges envers le Président et rien de plus. Ce n'était pas une simple plaisanterie ou un jeu, c'était un signal explicite et une manifestation de leurs intentions cachées contre le Président).

b) Juste après que l'avion présidentiel ait été abattu, et avant même que cette triste nouvelle ait été radiodiffusée à la

nation, avant même que quelque chose ait été fait pour s'assurer que le Président était mort ou encore en vie, les soldats belges ont interrompu une fête au champagne à l'Hôtel Meridien à Kigali.

Beaucoup de petites amies de soldats de la MINUAR furent avisées de déplacer rapidement leurs familles de leurs domiciles vers les hôtels, à environ 22H00 le 6 avril 1994 et de rester dans les hôtels. Ces amies n'ont pas compris ce qui était en train de se passer.

Au vu de ces révélations, les sérieuses questions suivantes se posent: Quelles étaient la signification et les intentions de cette fête juste après que l'avion présidentiel ait été descendu et de ces conseils donnés aux amies de déplacer leurs familles vers les hôtels? Encore plus sérieux, la destruction de l'insigne à l'effigie du Président aurait-elle eu lieu si les soldats n'avaient pas eu de sinistres intentions contre le Président? Nous doutons fortement du contraire."

Les éléments belges "n'ont pas su empêcher" aussi que l'avion du Président HABYARIMANA soit victime d'un attentat. Ils avaient pourtant la garde de l'aéroport international. Etait-ce involontaire?

Par ailleurs, dans la lettre écrite le 1er mars 1995 au Secrétaire Général des Nations-Unies, Maître LUC DE TEMMERMAN signale: "Le Ministre Belge, Willy Claes (actuel Secrétaire Général de l'OTAN) a été averti à deux reprises qu'il existait un plan d'élimination du Président HABYARIMANA... Aucune initiative pour le protéger n'est intervenue..."

et "Le Général DALLAIRE et son second, le Colonel (belge) MARSHALL, ont demandé au représentant du Ministère de la Défense du Rwanda, deux jours avant l'assassinat du Président Rwandais, qui serait son successeur en cas d'accident..."

Cet extrait d'un témoin n'est transcrit par l'AJPR est lui aussi éloquent:

"Q: Pourriez-vous me dire ce que vous avez constaté autour de l'Hôtel (MÉRIDIEN) pendant tout ce temps?"

R: Ce qui m'est resté dans ma tête, c'est qu'un membre de la MINUAR a déclaré devant tout le monde (réfugiés) qu'il est INKOTANYI. Je dois faire comme INKOTANYI. Nous étions au 6ème étage où se trouve le restaurant, et d'où on pouvait voir les positions de l'Armée Rwandaise. Le deuxième militaire de la MINUAR avait un mot avec lequel il commençait le message ces messages "Ici de la part du FPR..." Le troisième s'étonnait du fait qu'on évacuait les étrangers alors que dans trois jours, disait-il, le FPR aura pris le pays et réinstauré l'ordre! Comment ce troisième pouvait-il le savoir?"

Le matériel belge semble avoir servi aux éléments du FPR. Qui a donné l'autorisation? De même au moment de l'évacuation du contingent belge, il semble bien que les armes belges soient restées sans l'accord des autorités belges.

L'ATPR écrit: "Un lieutenant belge de la MINUAR du nom de HEBRON avait déclaré en date du 3 avril 94 dans un cabaret de NYAMTRAMBO que le Président HARYARIMANA devrait être tué, preuve donc que la MINUAR était au courant du projet d'éliminer le Président ".... "Enfin, il y a lieu de signaler de violents combats qui ont opposé la Garde Présidentielle avec le contingent belge de la MINUAR pour s'emparer de la boîte noire de l'avion du Chef d'Etat. Ces combats étaient en toute logique inutiles si les deux camps avaient le même objectif: celui de connaître les causes de l'accident de l'avion présidentiel. En fait, les soldats belges, pour dissimuler ce qui s'était passé, ne voulaient pas que la boîte noire soit retrouvée par les militaires rwandais. A noter que jusqu'à présent aucune enquête n'a été menée à cet effet par la MINUAR, pour découvrir le responsable de la mort du Président HARYARIMANA ou pour corroborer ou rejeter les conclusions du Capitaine BARTI attribuant cet acte ignoble au Front Patriotique Rwandais". (ATPR)

Il semble aussi que parmi les soldats belges de la MINUAR, il y a figure un lieutenant (en fait Colonel) NYS (?) qui était spécialisé dans le réglage des tirs de missiles. Cela n'a pas été confirmé mais est troublant.

Il semble même que des éléments militaires belges ont combattu directement aux côtés du FPR. Ces messages captés par l'armée rwandaise peuvent témoigner:

Message capté le 15A 755 8 Avril 1994. De MBARAZA pour GATUNA "... camoufflez vos positions et la présence des mercenaires aussi..."

Message capté le 2211206 Avril 1994 de KABARORE pour IBANDA " Nous attendons conserver le bataillon NRA tant que les belges seront à même de nous procurer une force capable de nous soutenir contre le Rwanda aidé par le Zaïre et la France".

En outre par son télégramme n° OPS/94/831 du 112145B mai 1994 du camp de GAKO, il a été signalé qu'un élément Inkotanyi capturé au camp GAKO a déclaré avoir été formé par les belges à MULINDI.

Ces derniers leur ont appris la tactique de se déployer sur terrain en groupuscule de 5 à 10 hommes en encerclant un endroit pour montrer une présence d'effectifs importants. Il a déclaré aussi que les militaires ougandais continuent à appuyer les Inkotanyi afin de prendre le pouvoir à Kigali. L'encadrement des Inkotanyi est assuré par les belges et les ougandais".

L'IPCCRIA signale: "d'autres (tel l'Ambassadeur belge accrédité au Kenya) semblaient penser que la catastrophe était une nécessité pour naver le chemin vers un renouveau de grande prospérité future dans une nation ethniquement équilibrée sous le gouvernement du FPR. Cette ancienne école de pensée semble accrediter la vision que le FPR et ses partisans seraient des victimes de la catastrophe pendant que ce gouvernement HABYARIMANA et ses anciens partisans seraient les criminels de cette catastrophe".

La Belgique n'a pas hésité à aller jusqu'au terrorisme. En effet, les instructions données par le gouvernement à la mission militaire belge d'évacuation au Rwanda étaient notamment de faire faire la RTLM et de me ramener de gré ou de force en Belgique. (S'en prendre à des biens privés et enlever quelqu'un en cas de besoin). Or la RTLM a été bombardée. Par qui? On a sérieusement cherché à m'enlever.

On se souviendra aussi que le contingent belge a écrit sur les bâtiments de l'Aéroport International de Kigali-Kanombe: "VIVE LE FPR" avant d'évacuer les lieux qu'ils avaient saccagés. L'encadrement belge aux Inkotanyi est possible quand on pense que de nouvelles armes ont fait l'apparition sur le théâtre des opérations, notamment l'usage de blindés par le FPR et les mortiers avec des obus à double propulsion. Qui a donné cette formation aux éléments du FPR?

L'AJPR écrit: "Les déclarations fracassantes de Monsieur Willy Claes, Ministre belge des Affaires Etrangères en mars 1994 à Kigali sont révélatrices à propos de l'assassinat du chef de l'Etat. N'a-t-il pas déclaré aux journalistes sous un ton menaçant: "Je lui ai (Président HABYARIMANA) donné jusqu'à 5 avril pour mettre en place les Institutions de Transition à Base Elargie".

Après cette date fatidique, c'était la mort. Selon d'autres témoins, le même ministre aurait levé son doigt comme pour réprimander le Président et lui aurait dit "Il est minuit moins cinq".

Le rôle trouble du FPR sera-t-il un jour dévoilé? Le Ministre des Affaires Etrangères Belge à l'époque était le très controversé Willy CLAES. Qui ira lui poser les questions? Quelles réponses obtiendraient-on? Pour tout ce qui est militaire, le Secret d'Etat risque bien d'être opposé à tout enquêteur. La vérité sera-t-elle un jour sue?

Comme il a été dit bien avant, ce sont des hommes appartenant à l'Armée Ugandaise qui, avec les moyens militaires et logistiques de la même armée, ont déclenché la guerre contre le Rwanda.

Durant dix-sept ans, le Rwanda a été un terre de paix. Brusquement cette tranquillité fut rompue par des éléments armés dotés d'équipements lourds (blindés, mortiers, lance-roquette, etc...) venus d'Uganda. C'était le 1er octobre 1990. Le Président Museveni a déclenché publiquement des hostilités qu'il s'agit de "déserteurs de son armée" Et ailleurs il dira "Je connais bien mes hommes" Il est à souligner que "ces hommes" comptent parmi eux les plus hauts officiers de l'Armée Ugandaise:

- Général Major RWIGEMA, ex Vice-Ministre de la Défense en Uganda
- Major KAGAME, ancien responsable des services de renseignements Ugandais
- Major BALIYANGA, officier supérieur de la NRA
- Major BUNYENYEZI, officier supérieur de la NRA

Parmi ces assaillants, certains portaient même des documents Ugandais tels le passeport n°U041750 émis par la République d'Uganda et attribué à un dénommé ISA MOHAMMED participant à cette attaque.

" Le 29 avril 1991, trois officiers de la NRA ont publiquement déclaré dans une lettre ouverte adressée à Museveni qu'ils avaient formés un mouvement secret contre le gouvernement. Ils ont mentionné entre autre choses, un plan secret d'opération contre le Rwanda.

Selon eux, Museveni a tenu une réunion top secret à Entebbe State House le 15 avril 1991, où des actions clandestines afin de provoquer les voisins du Rwanda à prendre des mesures contre le Rwanda ont été approuvées. Deux camps d'entraînement intensifs, placés sous l'autorité de frère de Museveni, Salim Saleh devaient préparer 600 soldats d'élite à se déguiser en soldats rwandais et terroriser les villageois tanzaniens et zairois le long de la frontière rwandaise pendant les dernières semaines de mai (Open letter from Uganda NRA officers MONITOR Kampala 29.04.1991). Il apparaît qu'il y a eu un précédent.

Les actions de guérilla de la NRA contre l'Etat Uganda sont adoptées cette tactique dans le triangle LOWERO pendant le début de cette guerre civile, impliquant le régime Obote d'atrocités "selon Barry Crawford." Pendant la période du cessé le feu en juin 1992, l'APR contrôlait complètement la frontière avec l'Ouganda. Il y a eu des allégations du personnel de la Croix Rouge Internationale à

propos de camions de la NRA déguisés avec des insignes de la Croix rouge et entrant au Rwanda avec des armes". (Barry CRAWFORD).

Selon Barry CRAWFORD: "en janvier 1993, un accord de partage du pouvoir fut signé. Au même moment, le FPR reprit son offensive, rompant le cessez-le-feu. D'Uganda vinrent de solides renforts militaires pour reprendre la guerre. L'Uganda envoya le double de troupes en juillet 1993 pour combattre aux côtés du FPR"

Les autorités tanzaniennes ont enregistré les paroles du Président Yoweri Museveni quand il demanda aux soldats du FPR de ne pas signer l'Accord de Paix avec le Gouvernement Rwandais mais le FPR devait retourner au champ de bataille et terminer les combats rapidement:

Selon ses propres paroles: "Don't sign the peace agreement. I want you back at MULINDI immediately" (Ne signez pas l'accord de paix. Je désire que vous reveniez immédiatement à Mulindi) (The SHARIAT 6-12 Sept citant le journal tanzanien The MIRROR n° 126 second edition May 1994 et THE UGANDAN MONITOR).

"Lorsque le FPR a violé le cessez le feu du 8 février 1993, le camion Mercedes Benz d'immatriculation ugandaise UWT868 fut capturé par les rwandais, secteur opérationnel de Ruhengeri. L'ordre mettant ce camion à la disposition du FPR avait été signé par le Lieutenant Colonel TUMUKUNDE BENON commandat de la police militaire ugandaise "(Le peuple rwandais accuse).

"Un autre paradoxe majeur de la catastrophe est que bien que la communauté internationale n'aurait pas été consciente par avance qu'alors que les négociations en vue de l'Accord de Paix d'Arusha avaient débuté, le FPR se préparait secrètement en vue d'une confrontation au sommet avec le gouvernement de coalition HABYARIMANA.

"Nos recherches révèlent que certains membres de la communauté internationale savaient ce que le FPR faisait. Ces pays comprenaient, par exemple, l'Uganda pour sa capacité du pays hôte et de collaborateur clé du FPR, d'où toutes les invasions répétées contre le gouvernement HABYARIMANA furent originaires. Mais selon nos recherches, ce n'est pas tout. Il est clair que l'Uganda avait beaucoup à gagner de la guerre puisque le FPR était une émanation du Président Museveni.

Le FPR et la NRA sont comme les deux côtés d'un même angle, et c'est par les efforts joints des deux forces que le Président Museveni renversa le Président Milton OBOTE et devint Président de l'Uganda. Par conséquent bien que la participation de l'Uganda à la catastrophe aurait été d'assister le FPR, les vues expansionnistes ne doivent pas être exclues.

Les mêmes membres de la communauté internationale, comme l'Uganda

qui avait connaissance préalable de tels préparatifs, étaient conscients que les préparatifs n'étaient pas uniquement pour renverser le Gouvernement Habyarimana, mais aussi pour éliminer sa direction de même que la population Hutu qui était la base de son soutien "(FPCR/FA).

Des messages captés permettent aussi de se faire une idée exacte jusqu'où l'aide de l'Uganda au FPR a été poussée. S'il ne s'agissait plus d'une invasion, ce n'était pas de la neutralité en tous les cas, ni du bon voisinage. "Message capté le 141700h Avril 1994. De MBARARA pour GATUNA. "Les éléments NRA à nos côtés sont aussi courageux".

Message capté le 15A755B Avril 1994 de MBARARA pour GATUNA. "La NRA est avec nous et le moral de nos troupes est haut. Le ravitaillement par avion est très efficace et est à continuer".

Message capté le 091205B Avril 1994 de MBARARA pour KISORO-KAMWEZI-KASESE. "Le renfort et le ravitaillement en matière de guerre et en vivres continuera à vous parvenir de la NRA vous parviendra sans problème".

Message capté le 070808 h avril 1994 de MBARARA pour KISORO-GATUNA-KAMWEZI-KASESE. "Nos troupes ainsi que celles de la NRA dans notre secteur demeure sous le qui vive".

Message capté le 141010B avril 1994 de KABARORE pour IBANDA "Nous attendons conserver le bataillon NRA tant que les belges seront à mesure de nous procurer une force capable de nous soutenir contre le Rwanda;.. Hélicoptères et les autobus NRA vont déjà nous arriver or tout le monde sait, à commencer par les ugandais, que les moyens financiers, que le manque de matériel ou de logistique de l'OUA, risquent de se faire attendre, surtout qu'après la participation, les étrangers sont en train de nous soutenir militairement..." (Le peuple rwandais accuse).

L'Uganda a même été jusqu'à accréditer des Rwandais du FPR à des postes diplomatiques importants. Lisez plutôt la transcription d'un extrait de l'interview accordée le 14 janvier 94 à Africa n° 1 par Alexis KANYARENGWE, Président du FPR, Vice-Premier Ministre et Ministre de la Fonction Publique du Gouvernement de Kigali :

Jeau de Dieu NDON GOHOU-Question : " C'est certainement dans ce sens que vous avez établi des relations diplomatiques très récemment avec l'Angleterre et vous comptez effectuer très prochainement un ambassadeur en Grande-Bretagne".

Alexis KANYARENGWE - Réponse : " Qu'il n'y avait pas de relations diplomatiques avec l'Angleterre, ce n'est pas vrai parce que l'ambassadeur qui était affecté à Bruxelles avait la juridiction des pays nordiques et la Grande-Bretagne, et si donc il a été nommé un ambassadeur auprès de la Grande-Bretagne c'est normal les relations existaient"

Jean de Dieu NDON GOHOU - Question: " C'est quand même un regain d'intérêt qui ne peut être innocent, Monsieur le Vice-Premier Ministre "

Alexis KANYARENGWE : " Je ne sais pas ce que vous insinuez "

Jean de Dieu NDON GOHOU - Question : " Je voudrais dire que Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda en Grande-Bretagne est quelqu'un qui est rompu dans les tâches diplomatiques puisqu'il a servi, si mes souvenirs sont exacts, au siège de l'OUA à Addis-Abeba pour le compte de l'Uganda "

Alexis KANYARENGWE : " Il est vrai qu'il a été diplomate auprès de l'OUA. Mais à l'OUA, c'était un rwandais qui était obligé de vivre à l'extérieur et dont le pays hôte (l'Uganda) a profité (de ses) services et je pense qu'en tant que citoyen rwandais son pays a droit. D'abord pour lui, c'était déjà une très bonne chose qu'il a recouvré ses droits en tant que citoyen rwandais et qu'il en jouit et de ce fait il doit en jouir dans tous les domaines et c'est pour cela que profitant de son expérience, le gouvernement rwandais a jugé utile de le désigner comme ambassadeur ... " Au lecteur de conclure.

De plus la revue "Africa International" n° 272 de mai 1994 écrit " Dès le lendemain du crash (de l'avion Présidentiel le 6 avril 94) Yoweri Museveni assiste à nouveau aux travaux du Congrès Panafricain, sans modifier le moins du monde son programme ... On le voit, le Président ougandais ne fera pas semblant d'être effligé par la disparition de ses deux homologues qu'il a vus et embrassés la veille... Devant cette Assemblée de Panafricains, Museveni ne demandera même pas d'observer une minute de silence "

Avec ce dernier passage, on comprend plus quel fut le rôle joué par l'Uganda dans le drame rwandais et jusqu'où ce pays, ou plutôt ce régime a été dans la participation active à la guerre.

Il est regrettable que la MUNUOR (Mission d'Observateurs des Nations Unies pour la frontière Uganda-Rwanda) n'a jamais remis de rapport circonstancié sur le trafic d'armes par camion, par hélicoptère et l'aide militaire qui a transité par la frontière ougandaise que cette mission était chargée de surveiller et de empêcher d'être traversée par des renforts ougandais pour le RPF. Le rôle qu'a joué l'Uganda l'a été grâce à la passivité de cette mission des Nations Unies mais était ce de la passivité ou de la complicité ?

LE RÔLE DES MEDIAS

Tous les faits cités précédemment ne sont pas inventés, pourtant la plupart n'ont connu qu'une diffusion discrète. On parle du génocide du génocide du génocide, du scandale, parler des réfugiés, des massacres, du génocide etc. Mais bien des questions sur leur objectivité et leur transparence se posent.

" La presse internationale n'a pas fait état de ce type de massacres. Beaucoup d'autres informations ont été omises ou présentées de manière déformée. D'un côté, il y avait des diables assassins, guézés de sang; de l'autre des anges victimes des premiers, qui seuls pouvaient rétablir la situation. La réalité oblige toutefois à reconnaître qu'il y avait essentiellement des diables de part et d'autre.

Il faut chercher à démystifier ce qui s'est passé, sans complaisance et sans parti pris. Les premières constatations auxquelles nous arrivons montrent que la communauté internationale a tout simplement été adroitement abotée, et qu'elle n'a vu que la partie visible de l'iceberg...

Il se peut en effet, que, comme dans le Mythe de la Caverne de Platon, les spectateurs internationaux aient observé l'écran des ombres et pris des décisions sur base de ce qui se déroulait sans prendre la peine d'analyser la réalité qui était déformée sur les projecteurs de l'actualité "(les Non-Dit sur...)

J'ai moi-même entendu sur une radio internationale un reportage fait par un éminent journaliste sur l'incendie du Mont Kigali raconté depuis Nairobi. Malheureusement, c'était Rebero l'Horizon qui avait brûlé toute la nuit. Après rectification sur nos ondes le matin, le même reporter s'est plaint le lendemain d'avoir été pris à parti. Je tairais volontairement le nom de ce confrère si partial.

" Museveni a déployé la majeure partie de son armée au Rwanda. La NRA et le FPR commettant donc également un génocide à l'encontre des Hutus dans les zones qui sont sous le contrôle, y compris Kigali. La rivière Akagera est située dans une zone contrôlée par le FPR et la NRA.

La FPR a fermé la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie et bloqué le seul pont reliant les deux pays, afin d'empêcher les Hutus de s'enfuir vers des zones sûres, pour les encercler et les liquider. Depuis le moment où le FPR a fermé la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie et bloqué le pont, il a été rapporté que plus de 40.000 cadavres sont venus s'échouer sur les rives du lac Victoria. Tous les cadavres flottant au fil de la rivière sont bien évidemment ceux de Hutus massacrés par les tutsis.

Le bon sens permet de dire que les Hutus ne peuvent pas transporter leurs victimes vers une rivière située dans une zone sous le contrôle de leurs ennemis" (Lettre d'information UDC). Pourquoi les médias n'ont-ils pas tenu ce simple raisonnement ? Pourquoi reprocher à des innocents le massacre de leurs frères ?

De nombreux reportages des télévisions occidentales ont reproché les massacres de civils Tutsi. Cependant, si les médias avaient été vraiment scrupuleux, ils auraient cherché à comprendre pourquoi tant de civils tues.

En fait et cela est généralement reconnu par de nombreux militaires des FAR, les combattants du FPR se battaient en civil souvent même sans aucun signe permettant de les distinguer des civils. J'ai moi-même pu aller constater cela après les importants combats sur la colline de MBORABUTURO.

Pratiquement tous les combattants du FPR tués portaient des habits civils et parfois plusieurs enfilés l'un sur l'autre. C'est aussi cette stratégie adoptée par le FPR, d'une guerre non classique avec les combattants civils, qui a été à l'origine de la création des barrières tant décriées. C'était la réponse du berger à la bergère.

Certes il y a parfois eu des abus à des barrières, mais les médias occidentaux n'ont jamais vraiment cherché à comprendre le pourquoi de leur naissance et se sont toujours parfaitement appliqué à les dénoncer et à demander leur démantèlement qui aurait favorisé de nouvelles infiltrations. S'agissait-il de méconnaissance regrettable de la part des médias ou d'une complicité bien organisée ?

"Beaucoup d'encre a coulé sur les massacres perpétrés par certaines couches Hutus. Beaucoup de journaux et radios ont écrit, à tort ou à raison, sur les exactions commises à un degré tel qu'elles ont été qualifiées de génocide, à tort ou à raison. Seulement journaux et radios ont bloqué leurs phares sur une seule face de la médaille et ont omis de parler de l'autre face; de bonne ou de mauvaise foi.

De ce fait l'objectivité qui aurait du caractériser la presse internationale a affreusement fait défaut, ses prises de positions unilatérales et partisanses à beaucoup d'égard ont joué un grand rôle dans l'exacerbation des clivages ethniques et dans l'amplification des rancoeurs entre factions rivales "(Les Non-Dits).

" Parlons aussi du "syndrome Interahamwe".

Radio Rwanda (depuis la prise de Kigali par le FPR) rapporte chaque jour, dans les faits divers, du cas de meurtre et de criminalité souvent imputés aux milices INTERAHAMWE. Il y aurait même des combats rangés entre ces milices et "l'Armée Nationale".

Cette version des faits semble être délibérément inventée pour camoufler les forfaits de l'armée du FPR sur les populations civiles. En effet, après la victoire militaire du FPR et l'occupation totale du territoire, toute la population a été groupée dans les camps, le temps de "nettoyer" le pays. Après ce nettoyage systématique, d'autres corps des INTERAHAMWE se seraient-ils formés ? Cela semble invraisemblable, vu que chaque commune a son contingent de militaires chargés d'assurer la sécurité (IBAKUNDAKWITA).

Les médias attribuent beaucoup de méfaits à des extrémistes Hutus et racontent ~~avec~~ souvent d'une oreille complaisante les théories du FPR. Ainsi l'ex-préfet de Butare, Pierre Claver RWANGABO aurait été assassiné par ces "extrémistes Hutus". Cependant tout le monde sait qu'il avait écrit à la Présidence de la République pour se plaindre des agissements de certains membres de l'APR dans sa préfecture. A qui a profité le crime ? Au seul FPR, qui voit disparaître un gêneur et peut aussi accuser commodément ses adversaires.

Une source bien informée tiendrait de la bouche même de Mr Seth SENDASHONGA, Ministre de l'Intérieur du gouvernement du FPR, que ce serait le propre garde du corps du Préfet RWANGABO Pierre Claver, de Butare, qui l'aurait descendu. Le meurtre aurait par après été maquillé en "attaque des Interahamwe". Il est vrai que cette version de l'attaque était peu plausible. On se demandait comment ce garde du corps aurait pu réchapper indemne, se trouvant juste à côté du Préfet qu'il devait protéger et qui avait succombé sous les balles.

En fait "Le Front Patriotique ne s'est pas seulement révélé excellent stratège en matière de guérilla, il a aussi démontré ses facultés de séduction, de manipulation de l'opinion étrangère" (BRAECKMANN)". "Colette Braeckmann a subi la séduction et la manipulation, discipline dans lesquelles le FPR est passé maître.

Combien de fois n'ai-je pas sursauté en lisant des contre-vérités historiques affirmées dogmatiquement par cette journaliste pourtant internationalement connue pour son habituelle objectivité et ses exigences en matière de recherche du vrai "(DONET).

Ainsi Madame Colette Braeckmann transcrit dans le Soir du jeudi 6 avril 95 le témoignage poignant de Jeanne : "Jeanne, après un long exode vers Gitarama puis vers Goma où les Interahamwe continuaient de la menacer, est rentrée avec ses quatre enfants dans sa maison de Kigali : "Je dors mal, le toit est crevé et je n'ai pas d'argent.

Et puis, surtout, il y a les latrines, qui étaient naguère une fosse de huit mètres de long : Trois mille corps y ont été jetés, et des gens, chaque jour viennent pleurer au fond de mon jardin, sans avoir le courage d'inhumer les ossements ". Au Rwanda les latrines étaient des fosses profondes mais pas longues.

Personne n'aurait jamais creusé une latrine de huit mètres de long sans pour des bâtiments publics. Ces " latrines " ne sont elles pas plutôt les tranchées creusées dans le cadre du plan du FPR à usage de protection contre, puis de fosse commune pour les Hutus ? Si cela est le cas, même si les traitements qu'elle a subi sont injustifiables, la collusion avec le FPR semblerait patente, comment alors essayer de faire croire que ces gens sont des victimes, peut-être réservaient-ils à d'autres Hutus par exemple, le même sort qu'ils ont subi ? Pourquoi Colette Braeckmann cherche-t-elle, alors, à faire passer ces personnes pour des victimes innocentes ?

De plus, dans son livre, Rwanda Histoire d'un génocide, Madame Braeckmann semble accrédi-ter la thèse que le Président HABYARIMANA aurait été tué avec la collaboration des Français. Quand on sait que le même 6 avril au soir, quelques instants après que l'avion présidentiel ait été abattu, des tirs ont été effectués contre l'habitation présidentielle où se trouvait la famille du président. Quelqu'un aurait-il aussi cherché à tuer cette famille ? Pourquoi pas les mêmes que les auteurs de l'assassinat du président, cela semblerait logique et bien combiné comme il en a été le cas.

Alors, quand on sait aussi que la famille présidentielle a été évacuée avec l'aide des Français et en France. La thèse de Mme Colette Braeckmann semble bancal-le. Des Français auraient-ils aidé à tuer le Président, cherché à tuer sa famille et puis évacué celle-ci et la protéger en France ? Son hypothèse, semble le reflet d'une intoxication du FPR plus que le produit d'un raisonnement ou la recherche de la vérité aurait du prévaloir.

Sans oublier que des Français sont morts dans le crash de l'avion présidentiel et que la France a offert une récompense pour celui qui livrera les coupables de cet assassinat multiple.

" Les radios étrangères rapportent, elles, que ces mêmes miliciens tuent les gens en Tanzanie, au Burundi et au Zaïre et maintiennent en otage les réfugiés qui voudraient regagner le Rwanda. Cela aussi est à prendre avec réserve. Qui a intérêt que les pays hôtes se plaignent de la présence des réfugiés sur leur territoire ? Les miliciens vaincus, ont peur des représailles du FPR mais aussi de toute la population qu'ils ont, en leurs temps de pouvoir, pillée, terrorisée, pillée et traumatisée. Ainsi préfèrent-ils se cacher et vivre dans l'anonymat "(HAKUNDAKWITA).

Certains médias sont parfois très mal informés ou manipulés, lisez plutôt ce qu'écrit HATANA dans Amizero du 7 au 14/11/94 : " C'est ainsi qu'actuellement circule dans le monde une émission de la Radio Télévision Canada " Le Point " réalisée par Jean Pierre Simon et le cameraman Messenet : la vedette est KANTANO avec une femme nommée MUJAWAMARIYA Monique. Son côté penché est frappant et le réalisateur semble vouloir mettre sur le dos (de KANTANO) tous les morts de la guerre civile rwandaise ; aidée par son amie Monique qui se dispute sur (KANTANO). Le journaliste canadien était si ignorant que tout était RTL. Il n'a même pas su qu'il était dans les Studios de Radio Muhabura, la radio ... qui faisait face à la RTL et dont on ne parle jamais. Le journaliste en face de lui n'est autre que l'inkotanyi Emmanuel "MUGUNGA" RUSHINGABIGUI de radio Muhabura "

Cette hypocrisie des médias va presque jusqu'à occulter certaines nouvelles très importantes. Pourquoi ne dit-on pas plus souvent que :

" Maître Luc De Temmerman, avocat de Mme HABYALIMANA a affirmé dans une conférence de presse à Bruxelles le 2/08/94, détenir des éléments de preuves impliquant un ministre du FPR dans l'attentat contre HABYARIMANA. L'élément en question serait une lettre en anglais signée par ce ministre et certifiant que "tout est prêt pour abattre l'avion du Président Rwandais " (Dialogue).

Pourquoi ce silence sur : " Après avoir ainsi décapité le pays, le FPR se livra véritablement à des crimes contre l'humanité (dans le sens de l'article 6 du statut du tribunal de Nuremberg) sans aucun obstacle. Les témoignages sont là, ils sont poignants.

En effet, si l'on considère la seule préfecture de Byumba, se trouvant à la frontière ougandaise, l'on constatera que les collines entières ont été complètement décimées. Tellement décimées que l'envoyé spécial de RFI (Radio France Internationale),

Monsieur Jean HELENE, pourtant connu pour ses sympathies envers le FPR, ne pu cacher son émotion lorsqu'en date du 12 mai 94 à l'issue de la visite du Général Kagame à BYUMBA, il déclara que les collines et les récoltes verdoyantes de la région étaient entachées de sang. Partout le sol était couvert des centaines de cadavres en attente d'être ensevelis dans des fosses communes par des bulldozer ougandais. Ceux qui ont pu échapper à l'holocauste se sont exilés en Tanzanie.

Aujourd'hui la préfecture de BYUMBA qui totalisait près de 800.000 habitants avant les opérations de carnage, ne compte plus que de quelques 130.000 personnes connues " (Le peuple rwandais dans la ...).

Pourquoi tait-on que " même après la signature de l'Accord de Paix d'Arusha, le FPR a refusé de se constituer en parti

politique normal, préférant demeurer une organisation politico-militaire visant à s'emparer du pouvoir par la force des armes "(le peuple rwandais accuse).

Maintenant encore il ne respecte pas la loi rwandaise sur les parti politiques mais la force lui donne le droit pense-t-il. Saura-t-on jamais ce qui s'est passé du côté des médias ? Un témoin questionné par l'AJPR déclare ceci : " Nous vivions ensemble comme cela le fait à l'hôtel (Méri dien).

Un des journalistes venant de Kibungu, qui a été la zone occupée par le FPR dans les premiers jours de la reprise de la guerre, nous a dit qu'il a trouvé cette zone vide (sans population car certains étaient morts et d'autres partis en fuite NGARA en Tanzanie) que le FPR avait peu de soldats qui mais : étaient une certaine peur, que les journalistes étaient guidés par les combattants du FPR et n'avaient donc pas de liberté d'aller où ils voulaient.

Il a ajouté à la fin que le FPR a donné trois cents millions aux médias pour qu'ils rapportent ce que leur disent les INKOTANYI. Il plaignait de cette contrainte de ne pas être libre dans son travail, craignant les représailles du FPR qui avait payé.
Q : Cet argent a été versé à qui ? Et quelle monnaie ?
R : Il ne nous l'a pas dit, il n'a pas révélé ni journal ni la radio ou télévision qui a empoché la somme, il a dit "aux médias". Lui travaillait pour RFI. C'est une femme de petite taille ...

Comme nous nous étonnions de cette information nous avons pensé qu'elle a été nous étions tous des partisans du FPR "(AJPR).
AMNESTY International écrit dans "Rwanda Reports of killings and abductions by the rwandese Patriotic Army, April August 1994".

" Amnesty International a su que pendant plusieurs années le FPR a fermement guidé et contrôlé les mouvements des étrangers dans les zones sous son contrôle. Les journalistes et les membres d'ONG parlaient rarement à un citoyen rwandais dans la zone sous contrôle du FPR sans la présence d'un officiel du FPR. scf

Cela signifie qu'avant l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement en juillet 1994, très peu d'informations relatant des abus de l'APR pouvaient être recueillies et rendues publiques par des servateurs indépendants. Cependant, Amnesty International a reçu de nombreux rapports de violation des droits de l'Homme commis par l'APR depuis que la guerre au Rwanda a commencé en octobre 1990".

Les journalistes même s'ils étaient encadrés avaient l'obligation deontologique de rechercher la vérité. Très peu de ceux-ci sont venus observer ce qui se passait réellement. Peut-être n'ont-ils pas voulu savoir et se sont-ils contentés de ce que leur dictait le FPR. Ont-ils été payés pour mentir ? Par omission ou par action ? La question de l'objectivité des médias est bien posée.

En fait, les médias attirent l'attention sur le spectaculaire et masquent les vraies questions. Ainsi à propos des réfugiés : "Tout un peuple qui se sent méprisé, abandonné du monde, objet de charité et pourtant ces gens restent, ils ne rentrent pratiquement pas, d'après les données du HCR, la moyenne des retours quotidiens est de 1.500 personnes, dont un bon nombre de Tutsis, Zinois, familles installées depuis au moins trente ans à Goma" (J.P. GORDING).

En 1990, les populations fuient devant le FPR. Certains représentants de la communauté internationale s'en sont amusés. Et maintenant presque tout le pays est vide de sa population, une partie vers la Tanzanie, une autre vers le Burundi, et la plus grande partie vers l'Est du Zaïre.

Au lieu de se demander pourquoi ^{cette} population fuit, on dit à l'unisson "qu'il ne faut pas les aider car ce sont des massacreurs", on dit qu'il faut plutôt les obliger à rentrer de gré ou de force. Mais pourquoi donc tant de gens ont fui et refusent-ils de rentrer dans les conditions actuelles ? La réponse ne se trouve-t-elle pas chez eux ?" (Les Non-Dits).

"Peut-on espérer que le gouvernement actuel donnera assez de garanties et de confiance aux réfugiés pour leur permettre de rentrer chez eux ? Connaît-on réellement les raisons qui ont fait fuir massivement du pays la population rwandaise ?" (HENK ZOMMER).

Les médias ont avant tout cherché le spectaculaire. Les journalistes sont parfois paresseux ou couards. Beaucoup d'informations partielles ou fausses sont avancées ex-cathedra. Très peu de journalistes ont fait le déplacement en zone gouvernementale en quarce, moins nombreux encore sont ceux qui ont cherché à rencontrer véritablement et à écouter cette population réfugiée maintenant.

Certains journalistes ont fait des reportages en omettant volontairement ou non des informations très importantes. D'autres n'ont pas équilibrés leurs sources et se sont contentés des seuls points de vue de leurs "amis" ou de ceux qui pouvaient les approcher dans leurs hôtels situés en pleine zone FPR.

Maintenant, le FPR proclame de par le monde que le pays est pacifié et que les réfugiés doivent rentrer. Attitude plutôt paradoxale que celle de ces hauts-dirigeants de tenir de tels propos et de maintenir les membres de leur famille à l'étranger.

Ainsi les parents du Président Pasteur Bizimungu demeurent dans les camps de réfugiés de Goma au Zaïre, l'épouse du Premier Ministre l'Austin Twagiramungu réside en Belgique, la famille du Ministre des Finances, Marc Rugenera, se trouve à Nairobi, ainsi que la famille du Ministre de l'Intérieur, Seth Sendashonga.

Même l'épouse du Vice-Président Paul Kagame, est perpétuellement en voyage et ne passe que très peu de temps au Rwanda. Et la famille du Colonel Théodore Ruzatira s'est réfugiée à Nairobi, alors que le Colonel s'était officiellement et publiquement rallié au FPR et l'épouse du Colonel Marcel Gatsinzi, l'actuel chef d'Etat-Major adjoint, est allée en France depuis novembre 94.

Si le pays était calme et pacifié, pourquoi tous ces proches de ces hauts personnages ne résideraient-ils pas en toute tranquillité à Kigali ? En fait, les propos du FPR ne correspondent que très peu avec la réalité, mais la presse en fait des larges échos sans les analyser à la lumière des faits.

Et maintenant ces mêmes journalistes prétendent avoir dit et recueilli la vérité. Ou est la recherche de la vérité ? Se rappellent-ils ce qui s'est passé à TINISOARA ?

UN PEUPLE RÉFUGIÉ

Tout ce qui précède a abouti à une situation biblique : "Une population totalement transformée en mendiants, attendant chaque jour ce que le HCR voudra bien lui offrir pour survivre. Une population qui ne peut pratiquement plus rien faire avec cet entassement sur une roche de lave totalement incultivable, l'absence de toute possibilité de travail, sauf pour quelques uns qui travaillent dans les organismes humanitaires, l'absence de tout encadrement pour la jeunesse, la patience et les files pour tout : l'eau, la distribution de nourriture, la santé" (J.P.GODDING).

"Le peuple rwandais a été contraint de s'exiler à l'étranger, cas plutôt rares dans l'histoire de l'humanité depuis les déportations successives des juifs rapportées par la Bible. Oui, le peuple rwandais avec son gouvernement légitime et son armée est désormais en exil exposés aux dangers de tous ordres" (Le Peuple Rwandais dans la ...)

Une cohue misérable a pris possession de l'unique route qui mène vers le nord, et aussi de ses bas-côtés, comme si tout un peuple, ses fardeaux matelassés ou bidons sur la tête, était en marche vers l'enfer entre deux haies discontinues de cadavres roulés dans des nattes, côte à côte, dont émergent ici un pied, là une tête.

D'autres gisent sans linceul, leurs yeux morts grands ouverts, au milieu des vivants, familles entières, grappes de soldats dépenaillés, vendeurs à même le sol, de légumes rachitiques. Les moribonds sont légions. Les regards sont vides ou accablés. Les hommes, ici, ne sont plus rien" (HERTZOG). Tout un peuple a donc choisi l'exil et se trouve maintenant dans des camps de réfugiés.

Combien sont-ils ? Les chiffres varient minimisés par le HCR et par le FPR, grossis par d'autres. En voici certains, ils sont peut-être un peu exagérés mais me paraissent proches de la réalité, tout autant que d'autres. Je pense que le chiffre exact du nombre de réfugiés rwandais ne sera jamais connu pour des raisons politiques :

Réfugiés rwandais au Zaïre :

- région du Nord-Kivu : 3.000.000
- région du Sud-Kivu : 1.000.000
- ailleurs au Zaïre : 50.000

Réfugiés rwandais en Tanzanie :

- camp de Benaco : 330.000
- camp de Rubwera : 70.000
- camp de Cyabalisa et Mulayo : 110.000

Réfugiés rwandais au Burundi :

300.000

Réfugiés répartis ailleurs
 dans le monde : 50.000
 Nombre total estimé : 4.900.000 réfugiés

Ce chiffre est bien entendu déjà modifié, certains sont
 tentes, d'autres sont morts mais il me semble possible qu'il y ait
 eu autant de réfugiés rwandais et cela donne une idée de l'ampleur
 du problème.

Maintenant la plupart des réfugiés rwandais vivent dans des camps
 de réfugiés. La vie dans les camps doit être décrite car quelqu'un
 qui n'a jamais vécu ne peut imaginer ce que cela est.

Cependant, il est regrettable que les réfugiés ne soient pas
 toujours accueillis comme il le faudrait par les membres du HCR.
 Certains d'entre eux sont parfois trop réceptifs à la propagande du
 FPR et ne sont pas judicieusement choisis.

Ainsi en Tanzanie, un membre de la famille du Chef d'Etat Burkinabe
 travaille comme responsable du HCR, dans les camps, comment ne pas
 douter de sa parfaite objectivité quand on sait que le Chef d'Etat
 Burkinabe, Blaise Compaore a été l'hôte du sommet du FPR de BOBO
 DIULISSO juste avant le 6 avril 94.

La plupart des réfugiés sont arrivés dans les camps à
 pied. Maintenant les UNHCR se charge d'accueillir les réfugiés à
 la frontière et les transporte vers les camps en camion. Arrivés au
 centre d'accueil, vous êtes inscrit et l'on vous donne votre carte
 de ration alimentaire pour toute votre famille.

Cette carte permet de recevoir cette ration au centre de
 distribution que l'on vous indiquera. Un camp est presque comme une
 ville en plus rudimentaire. Les gens logent dans des tentes, des
 abris en toile plastifiées, ou en branches, en paille, etc... Les
 latrines sont souvent communautaires. Des points d'eau sont
 dispersés partout mais il faut faire la file pour avoir (de l'eau) (en accès)
 Les déchets sont apportés dans des trous prévus à cet effet.

Chacun construit son "blindé" selon ses moyens et aménage sa petite
 parcelle selon son envie. Cuisine, douche, abris pour le soleil,
 jungabows, etc... Le plus grand problème est la promiscuité. Le
 voisin est tout proche, parfois à quelques mètres et vivre à côté
 de quelqu'un qui voit tout, entend tout n'est pas toujours facile.
 Il est très difficile d'avoir de l'intimité.

Les blindés sont en toile et ne résistent pas toujours très bien
 aux intempéries, à l'usure et n'offrent qu'une sécurité relative.
 Il faut toujours quelqu'un pour surveiller et éviter les vols et
 les intrus tant que possible.

Dans le camp il y a beaucoup de petits commerces. Chacun cherche à se débrouiller pour vivre. Les seuls emplois fixes sont ceux attribués par les ONG et le HCR.

Tous les autres cherchent à améliorer l'ordinaire en proposant des services ou des marchandises de fruits et légumes: Tailleurs, coiffeurs, restaurants, et même des guérisseurs traditionnels. Bien entendu de nombreux petits cabarets proposent de la bière de bananes, de maïs ou sorgho, de l'hydromel, différents alcools locaux, de la primus et même du Whisky.

Mais tous ces services sont subordonnés à la présence d'argent dans les camps. Les réfugiés sont pauvres et chacun arrive tout juste à vivre mais rarement à bien vivre. D'ailleurs à quoi servirait-il si tous désirent rentrer et non bien vivre à l'étranger?

Les ONG s'occupent des services de santé, des problèmes d'eau, de nourriture, de sanitation, d'enseignement, etc... Le HCR s'occupe de la police interne du camp et de l'encadrement. Les ONG travaillent avec des expatriés envoyés par leurs organismes qui supervisent le travail. Elles engagent des nationaux des pays hôtes des réfugiés.

Les détournements en tout genre existent, les plus gros et les plus décriés sont effectués par des expatriés blancs en complicité avec les nationaux des pays hôtes. Ce genre de détournements personne n'en parle jamais. Ils représentent une part très importante de l'aide et sont rarement sanctionnés. Des réfugiés détournent aussi l'aide mais c'est souvent minime et est très souvent sévèrement sanctionné.

Par exemple dans une ONG opérant en Tanzanie, la cargaison entière d'un avion de médicaments destinées aux réfugiés a été mise en vente à MWANZA en complicité avec des Tanzaniens sans que le responsable expatrié soit inquiété. Ce même responsable renvoie sans appel le moindre réfugié qui détourne quelques comprimés d'aspirine. Les expatriés n'aiment pas qu'on discute leurs ordres même les plus raisonnables, ils savent croient-ils. Ces petits chefs pensent-ils que tout un peuple, avec ses anciens et ses intellectuels s'est déplacé?

Une police est bien nécessaire à l'intérieur du camp. Et les réfugiés effectuent ce travail sous la direction du HCR. Le besoin donne parfois de mauvaises idées au mieux intentionnés, vols, bagarres, escroqueries existent aussi. La criminalité vu la promiscuité et de désœuvrement atteint des seuils raisonnables.

Dispensaires, hôpitaux prennent en charge la santé. Assistants sociaux, animateurs s'occupent de santé mentale. Des enseignants prennent en charge les enfants scolarisables.

Mais il reste un bon nombre de jeunes désœuvrés ou abandonnés qui erraient dans les rues. La morale étant des plus réduite, ces petits jeunes se débrouillent, volent, traînent partout d'affaires "may hobs" en charge. Il existe aussi de nombreux problèmes de SIDA et de ST que d'autres ONG tentent de circonscrire. Enfin certains pasteurs et assistants s'occupent de leurs brebis comme ils peuvent.

Mais le sentiment le plus révoltant est cette humiliation de ces expatriés et ces nationaux vous font sentir chaque fois que vous avez besoin d'aide: "Vous n'êtes que des réfugiés", "massacreurs", "vous n'êtes pas chez vous ici" ne sont pas toujours dits mais clairement exprimés. Les mêmes qui humilient les réfugiés étaient parfois bien contents de pouvoir travailler au Rwanda. Ceux qui vous humilient sont bien contents d'avoir du travail car ils étaient peut-être chômeurs dans le besoin avant.

Souvent aussi les expatriés jugent les réfugiés. "Tel est génocidaire" il ne faut pas lui donner de facilités, tel "a massacré", tel autre "un de ceux qui a encadré". Ces jugements sont souvent prononcés par des gens qui n'ont jamais été au Rwanda. Les gens croient bien faire alors que ces attitudes sont cruellement ressenties par tous les réfugiés. Les tribunaux jugent, les expatriés n'en ont pas le droit.

Au moindre incident, ces mêmes membres des ONG font du blâme: "Si cela se produit, nous partirons" "Il faut que les coupables se dénoncent sinon nous ne continuerons pas notre travail" "ce sera votre peuple qui sera puni." Mais qui leur donne le droit de punir tout un peuple? Les vrais coupables sont parfois ceux qui font monter la tension au lieu de calmer les esprits. Il ne les ONG qui veulent partir, partent. Qu'ils aillent offrir leurs services à d'autres et rendre les explications à ceux qui les mandatent.

Un hôpital allemand, a une fois, fermé ses portes et vidé les lieux en deux heures. Les réanimations ont été arrêtées et certains patients sont même décédés. Tout cela parce que deux membres de la famille d'un décédé sont allés réclamer la proposition de décès. Des patients qui méritaient d'être sauvés sont morts à cause de cette décision de fermeture précipitée. Même s'il y avait eu l'urgence d'évacuer, ces morts se justifient-elles?

Est-ce bien raisonnable? Quelle leçon de tolérance pour les réfugiés! Ces mêmes ONG qui voudraient que les réfugiés soient tolérants sont les plus intolérantes et les plus politisées.

Voici encore un exemple d'intolérance du HCR: " Nous avons reçu des rapports que des tentatives ont été faites par l'office du HCR de Goma, Zaïre, pour fermer définitivement notre orphelinat" a déclaré hier le Dr BILAL ABDUL ALIM, consultant médical et président de la section Afrique de CHARITY INTERNATIONAL.

(Ils étaient mécontents à propos du degré élevé de conversion de la dichotomie vers l'Islam " dit-il. Une autre raison donnée par lui est que le coordinateur local de Charity International, MUSSA KAZANCU, a refusé de soudoyer les officiels et les travailleurs du UNHCR " (KALDI Times 26.5.95).

Les distributions de nourriture sont organisées, quartier par quartier ou commune par commune. Malheureusement, souvent la nourriture est insuffisante et il y a alors des contestations.

La précarité est aussi un grand problème: sécurité relative et pas d'avenir. De quoi sera fait demain? Est une question toujours sans réponse pour les réfugiés. Promiscuité, insécurité, humiliation, manque de perspectives d'avenir, malnutrition, désespoir, sentiment d'abandon:

Voici un cocktail explosif qui fait que la vie du réfugié, malgré les aides, est loin d'être rose.

Il faut en plus que ces réfugiés cotoient calmement ces policiers, nationaux et autres expatriés qui les ont volés, pillés et continuent de le faire, et les respecter. Comment s'étonner qu'il y a des incidents dans ces immenses camps? Ce qui est étonnant en fait est qu'il y en ait si peu.

Toute une vie est à créer : culturelle, sportive, religieuse, commerciale, éducative et les ONG se contentent de récriminer. Mais ne sont-ce pas ceux qui ne comprennent rien qui crient le plus? Ceux qui travaillent avec les réfugiés n'ont pas le temps de crier, les résultats de leurs travaux parlent pour eux. Les réfugiés le savent et les respectent. C'est avec eux ensemble qu'ils améliorent leur vie.

LES ONG ET LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Les Organisations Non-Gouvernementales sont prenantes dans les camps. Certes la "galaxie ONG" n'est pas uniforme mais certains comportements sont frappants. Les ONG ont l'habitude de croire qu'ils sont les seuls à savoir, qu'ils détiennent seuls les solutions.

Certains membres des ONG se plaignent de détérioration de leur sécurité et de leurs conditions de travail, certains vont même jusqu'à partir. Ils oublient qu'ils sont venus pour aider un peuple traumatisé, ils oublient aussi que parmi ce peuple, il existe des intellectuels qui peuvent travailler avec eux et non soumis à eux. Certains ONG reprochent aux réfugiés d'être voleurs et violents.

Oublient-ils que naguère ils louaient les Rwandais pour la qualité de leur travail et leur assiduité? Oublient-ils qu'ils travaillent sous leurs yeux. Les réfugiés qui peuvent aussi parfois estimer qu'ils sont volés et exploités par ceux qui étaient venus pour les aider? Oublient-ils que certains ONG servent plus des intérêts politiques que des objectifs humanitaires?

Comment ne pas trouver certains comportements équivoques quand: "dans son témoignage, le Docteur Allison DE FORGES d'Africa Watch a émis deux affirmations: a) des éléments Hutus radicaux tuent les Tutsi et les Hutus modérés, b) Les Tutsi sont de bonnes gens qui ne font de mal à personne.

Elle recommande que les troupes des Nations-Unies reviennent au Rwanda, non pas pour s'interposer entre les rebelles et les troupes gouvernementales, mais plutôt pour ne désarmer que les Hutus détenteurs des machettes" (Lettre d'information UIC).

Peut-être croyait-elle que ce sont des bonbons que tirent les fusils du FPR? Odonqa ori Amaza, directeur de publication à la NRA a donné en septembre 1990, la ligne officielle que le FPR ~~était~~ était composé de déserteurs de l'armée ougandaise et que Museveni l'avait fait savoir aux Etats-Unis.

Cette position a été adoptée par OXFAM (lire Rwanda, une politique pour une action internationale). Guy Vassal Adams-OXFAM 1994 p.21). D'autres sources officielles pensent que le FPR a été créé en tant que produit de l'opération de démobilisation de la NRA pour laquelle l'Uganda a reçu des fonds étrangers. "Ils ont été démobilisés par franchissement de la frontière en unités complètement équipées; jetant leur insigne par dessus l'épaule en la franchissant". (Interview with British Africa Expert from Institute of Development Studies, Sussex, quoted in RPF is the Uganda Army, says Expert. Economist Intelligence Review, 18 August 1990).

Les projets de développement sont parfois douteux. "Les Etats-Unis ont soutenu l'octroi à Museveni de prêts très importants de la Banque Mondiale, soi-disant pour des "projets de développement". Ces fonds sont pour la plupart détournés et servent à financer la guerre au Rwanda et les autres aventures militaires de MUSEVENI dans la région.

De source anonyme, le détournement de l'argent est l'oeuvre de M^r AUGUSTINE MUPFUBARE du Ministère des Finances aide par M^r IAN KNAPP, un représentant de la Banque Mondiale. (Lettre d'Information de l'UNEP). L'argent de ces fonds de développement était probablement destiné à l'achat de "bonbons" pour "les bonnes gens qui ne font du mal à personne" dont parlait le Dr DEFORGES.

Parfois l'argent arrive tout de même et l'aide aussi. Mais certains ONG font du chantage à l'aide et ont des exigences incompatibles avec leurs missions. Si les réfugiés ne peuvent pas faire de politique, pourquoi les ONG s'en mêlent-elles? "Certains organismes sont très peu coopératifs et préfèrent être les avocats du Gouvernement de Kigali au lieu de se soucier du sort des réfugiés et du respect des conventions et protocoles internationaux régissant les réfugiés" (Lettre au Secrétaire Général).

"Les réfugiés sont des êtres traumatisés qui vivent au jour le jour et ignorent tout de leur avenir. Les ONG ont tendance à qui ils offrent leurs services. Cette attitude de mépris humilie profondément la population et entraîne des réactions" (J.P. GODDING).

Mais la non-coopération entre les ONG et les réfugiés cache peut-être quelque chose. "Les rations alimentaires sont insuffisantes et tendent à diminuer. L'absence de contrôle sur les fournitures de distribution conduisent à des détournements massifs des aides alimentaires :

il est incompréhensible que des camions entiers d'aide soient détournés vers d'autres destinations; cela n'a rien à voir avec une "organisation de réfugiés" mais avec le sérieux des organismes d'appui" (J.P. GODDING).

L'organisation de distribution mise en place par le HCR dans ses différents camps fait eau de toutes parts. Certains responsables du HCR commencent enfin à le reconnaître eux-mêmes. par exemple, un de leurs agents nous a déclaré être au courant de détournements importants de vivre à l'intérieur des entrepôts et au cours du transport entre les entrepôts et les camps" (J.P. GODDING).

Tous les réfugiés sont au courant de situation de ce type. J'ai moi-même eu connaissance d'une famille zairoise qui avait loué son logement en ville à des réfugiés rwandais et était allée travailler dans les camps pour bénéficier de l'aide. Il m'a été rapporté qu'en Tanzanie, lors d'une tentative de recensement des

refugiés, toute la population locale environnante était aussi porteuse des bracelets de réfugiés. L'échec de recensement a été cependant reproché, aux leaders rwandais et non aux membres des ONG Tanzaniens, par le chef belge de l'antenne du HCR.

Également à Uvira où des zairois ont distribué des cartes de ration à des "réfugiés zairois" et où faire inscrire 20 enfants à charge sur la carte coûtait 10.000 NZ (à traiter avec les zairois bien entendu).

Certains membres d'ONG préfèrent se retrancher derrière le cliché du réfugié "voleur". Il vaudrait pourtant mieux qu'ils regardent la poutre qui se trouve dans leurs yeux avant de montrer celle supposée dans les yeux des autres.

La collaboration entre les ONG, le HCR et les réfugiés devrait prévaloir. Le droit à la dignité ne devrait pas être perdu de vue par les ONG. Ainsi "les réfugiés rwandais en collaboration avec le gouvernement zairois et les organismes internationaux travaillant sur place sont capables d'organiser la gestion des camps sans aucune intervention supplémentaire, comme en témoignent les conclusions dans des réunions qui se sont tenues à ce sujet, entre les représentants des réfugiés et les organismes internationaux" (lettre au Secrétaire Général).

" Certaines organisations humanitaires qui interviennent dans les camps de réfugiés déplorent l'insécurité qui y règne et réclament, pour continuer leurs services, une police internationale chargée d'assurer leur sécurité. Méfiance de la part des réfugiés: "on simule une "insécurité", pour envoyer une "police, pour ramasser "les indésirables ". Mais indésirables pour qui " Pourquoi n'organise-t-on pas les réfugiés pour assurer eux-mêmes la sécurité et celle de leurs bienfaiteurs ?

Ils ne sont pas concernés ! Nalle sont-ils pas vraiment, ? (BAKINEBAKWITA).

Les ONG sont venues pour aider un peuple et non lui imposer une solution. La politique devrait être absente de leurs préoccupations, ils ne devraient pas juger. D'autres organismes ont été créés à cet effet. Le cliché du "réfugié voleur" et du "réfugié criminel" est faux et mauvais. Il existe des membres d'ONG et même plus voleurs encore et bien plus criminels car ils volent des réfugiés et les affament.

quand on parle de détournements, on punit souvent sans véritable enquête et sans appel des réfugiés dont le seul revenu est le travail dans les ONG et le seul tort d'avoir été là. Les ONG ne doivent pas se retrancher derrière leur action humanitaire indépassable. Ils sont hypocrites s'ils ne dénoncent pas chez eux leurs "troups" qui viennent s'ébattre dans les camps. Leur bonne conscience doit se dissiper et faire face à la réalité:

Certains membres des ONG s'enrichissent dans les camps au détriment des réfugiés. Comment ces membres d'ONG intolérants, injustes et malhonnêtes peuvent-ils prétendre donner des leçons? D'autres font du chantage aux soins, aux vivres et à l'emploi et véhiculent des idées politiques qui intoxiquent les réfugiés.

Le comité le HCR vient de déclarer à Genève le 25.5.95 : " se sentir obligé de jouer un rôle actif dans la construction d'installation de détention dans un nouveau site (à Kigali) capable d'héberger 50.000 individus " (Daily NATION 26.5.95). Est-ce vraiment le rôle de cet organisme? On croirait que le FPR a réussi à convaincre de les aider à maintenir en détention des personnes dont 50 à sont estimées innocentes, plutôt qu'à régler ce problème par la voie de justice rapidement comme il se doit.

Que les ONG fassent leur travail, mais tout leur travail et rien que leur travail et bien. Qu'ils laissent la politique au gouvernement et coopèrent avec ceux qu'ils sont venus aider. Content-ils qu'ils fassent le bonheur des réfugiés malgré eux? Est-ce bien possible? Sera-ce vraiment le bonheur pour les réfugiés ?

La solution au problème des réfugiés, dépend donc essentiellement de facteurs politiques. Cependant, certains croient avoir l'obtenir plus facilement en séparant les "bons" réfugiés des "mauvais", en séparant le bon grain et l'ivraie.

Mais qui sont donc ces "mauvais réfugiés?" La communauté internationale, mal informée, relayant la propagande du FPR, croit que certains réfugiés sont en fait des coupables du génocide qui se seraient enfuis. Les "bons" réfugiés seraient "ceux qui n'ont rien fait".

Le FPR, à la tête de cette propagande, n'a pas hésité à dresser des listes de ces présumés coupables. Régulièrement aussi, afin d'alimenter cette propagande, on exhume des charniers, on enterme officiellement des victimes, et on modifie les listes. La vraie justice semble cependant absente de ce processus. Les prisons du FPR sont pleines de soupçonnés participants au génocide.

Mais tout Hutu réclamant son logement ou opposant politique potentiel est emprisonné sous divers prétextes, quand on ne trouve rien, on l'accuse du crime de génocide d'autant plus facilement que la plupart des victimes sont mortes, que les témoins sont en exil et que 90% des nouveaux habitants des villes sont acquis aux thèses du FPR, étant rentrés avec lui, bénéficiant des faveurs du régime et ayant tout à perdre d'un retour trop important des Hutus.

Ainsi les prisons regorgent de coupables qui ne seront jugés que beaucoup plus tard. En attendant, on tue, on torture, on emprisonne femmes, hommes, enfants, intellectuels, religieux et on les laisse à la merci de geoliers haineux et inhumains.

Remarquons le comportement étrange du FPR, on découvre des "charniers" huit mois après la prise du pouvoir par le FPR. Quand on sait que le FPR a procédé au "nettoyage du pays", quelle importance a-t-on qu'il s'agit des "victimes des massacres d'avril 1994 et non des "nettoyés" par le FPR?

Examinons attentivement les listes du FPR. Première remarque: toute personne qui y figurait et est rentrée au Rwanda, y figure plus après. N'est-il plus coupable ou plutôt ne représente-t-il plus un danger politique potentiel? N'est-il plus vivant? Un présumé coupable qui revient innocent par le simple changement de résidence, voilà qui est plutôt singulier.

Mais sur ces soi-disant liste de présumés coupables, qui donc y figure? La FPR classe toutes les anciennes autorités rwandaises, les membres de l'armée, les membres des partis politiques opposés au FPR, et toute personne qui exerçait une influence sur la

population. La plupart de ces personnes sont actuellement en exil et représentent encore un danger pour le FPR. Il s'agit en fait "d'opposants potentiels".

Le FPR les accuse afin de les discréditer et de les priver de leur possible influence. Pour faire bonne mesure, le FPR a inclu dans ses listes de criminels réputés et de véritables bandits. Mêler dans le même sac, les noms des dirigeants honorables à ceux de vrais criminels, voilà qui augmente encore le discrédit porté aux opposants. Manoeuvre habile mais qui ne trompe personne. Nombre de "présomés coupables" figurants sur les listes du FPR ne sont en fait coupables que d'être très critiques à l'égard de ce FPR, ils sont coupables politiques.

86 ou 87
demandait
les vrais
coupables
Reformulé

Ainsi donc, sur base de la propagande orchestrée par le FPR, la communauté internationale aurait décidé de séparer les présumés coupables du génocide des réfugiés innocents. Une résolution des Nations-Unies recommande d'arrêter ceux-ci et de les tenir à la disposition de la justice. Le sommet régional tenu en janvier 1995 à Nairobi avait lui aussi consacré ce principe.

Cependant le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés a déclaré au sommet de Bujumbura le 18 février 1995 que cette séparation était pratiquement impossible à opérer. Enfin, le juge GOLDSTONE magistrat sud-africain, procureur général auprès du tribunal international pour le Rwanda, a déclaré le 18 février 1995, ne disposer d'aucune preuve actuellement pour procéder à des inculpations pour crime de génocide.

Alors sur base d'une propagande, sans preuve tangible, on va séparer des personnes influentes de leur peuple. Ne va-t-on pas plutôt décapiter ce peuple afin de le rendre plus réceptif aux thèses du FPR et plus docile à la politique du rapatriement? Pratiquer cette séparation sur base des seules listes transmises par le FPR, n'est-ce pas permettre à celui-ci d'augmenter son emprise sur les masses populaires, qui en rentrant le légitimerait, et que par ailleurs, il massacre encore allègrement.

Cependant, il ne faut pas généraliser. Des massacres ont bien été commis au Rwanda par les deux côtés. Il y a donc des responsables. Certains peuvent se trouver dans les camps de réfugiés d'autres occupent maintenant la place à Kigali. Il faut espérer que la communauté internationale, par équité et justice, va inciter le tribunal international à investiguer à l'encontre de tous.

Il est aussi à espérer que l'écartement de certains coupables hors des camps sera accompagné aussi de l'éloignement des responsables des massacres des hautes fonctions qu'ils occupent actuellement à Kigali. Sinon ce sera la loi du vainqueur et non de la justice. Le juge Richard GOLDSTONE qui a déclaré devoir se rendre dans les pays

littitrophes du Rwanda (probablement dans les camps de réfugiés rwandais) pour y recueillir des preuves, l'aurait peut-être compris.

Les Nations-Unies qui ont demandé un complément d'information sur les massacres commis par le FPR avant de clôturer le dossier rwandais, ont peut-être aussi compris cette problématique. Dès lors séparer les bons des mauvais trop hâtivement sera peut-être appliquer les injonctions d'un meurtrier qui désire camoufler ses crimes par une propagande judicieuse et, faisant d'une pierre deux coups, porter un coup bas à ses opposants ? Gardons nous donc d'émettre un jugement, un tribunal a été institué à cet effet qu'il travaille objectivement.

Il existe aussi des problèmes dans les camps des réfugiés. En fuyant le FPR, le peuple rwandais tout entier s'est déplacé: honnêtes gens, voyous, malfaiteurs, repris de justice aussi. Certains réfugiés travaillent honnêtement dans les camps, d'autres ont repris diverses activités répréhensibles. Vols, escroqueries, trafics d'influence parfois crimes existent aussi malheureusement dans les camps.

C'est vrai
mais est ce
nécessaire
de le dire??

Bref, cette criminalité reste limitée, mais bien présente. Elle est d'autant plus gênante que ces "voyous réfugiés" croient pouvoir bénéficier d'une immunité en agissant à l'intérieur des camps. Ces délits n'honorent pas les réfugiés rwandais. Les autorités du pays hôtes s'en montrent parfois irritées.

Il convient donc de sévir, mais comment? Pourquoi ne pas collaborer avec les réfugiés qui sont les premières victimes de ces agissements répréhensibles ? Les services de sécurité dans les camps doivent se montrer scrupuleux, après tout ils ont en charge toute une population et non la sauvegarde de bandits. Que les criminels, voleurs, escrocs, trafiquants soient sur base de dossiers objectifs, déférés à la justice locale, voilà une saine politique. Que les autres soient laissés en paix. Les accusations doivent être prouvées, voilà une prudente politique.

LE RAPATRIEMENT DES REFUGIES

Depuis juillet 1994, le FPR (Front Patriotique Rwandais) a pris le pouvoir à Kigali. Cette prise de pouvoir s'est accompagnée d'un exode massif des Rwandais. Plus de la moitié du peuple rwandais a quitté le Rwanda et s'est réfugiée.

D'immenses camps de réfugiés ont ainsi vu le jour. La communauté internationale s'est mobilisée pour venir en aide à ces réfugiés. Il a fallu nourrir, loger, soigner ces millions de réfugiés rwandais. Tâche harrassante, ingrate, qui incombe au HCR et pose des problèmes insolubles quand il s'agit d'un tel nombre. Les quantités de vivres, d'eau, de médicaments, de moyens logistiques, de besoins d'encadrement, sont telles que le HCR ne peut supporter cela et crie au secours. Il faut une solution à ce problème, on va vers la catastrophe.

Ainsi donc on s'orienté vers le rapatriement des réfugiés, car la seule solution est qu'ils rentrent chez eux. Ils pourront cultiver leurs terres, loger dans leurs maisons, utiliser l'infrastructure existante et ne seront plus à charge du HCR épuisé, exsangue, le rapatriement donc, oui mais...

Le rapatriement doit être véritablement volontaire. Pas de pression notamment en tentant d'affamer les réfugiés. Pas d'appât en offrant des "emplois", pas d'affirmation gratuite du style : "IL fait calme, vous êtes les bienvenus" mais une information correcte et complète sur les conditions de retour.

Le rapatriement n'est pas une manière de se débarrasser des problèmes, les responsabilités restent. Si on incite les réfugiés à regagner leur pays d'origine, la communauté internationale et le HCR ne doivent pas croire que leurs obligations morales s'arrêtent avec le rapatriement.

Ils ont incité des paysans à rentrer, ils sont responsables de ce qui va leur arriver. Ils doivent donc veiller à ce que les conditions de retour soient réellement correctes, que des représailles ne soient pas organisées par le FPR à l'encontre de ceux qu'ils ont incité à rentrer.

Ils ont l'obligation de veiller aux conditions de réinstallation. Bref que les réfugiés qui rentrent ne soient pas massacrés, qu'ils retrouvent leurs biens, et puissent s'installer dans des conditions de vie normale. L'aide doit aussi leur parvenir au Rwanda même, si besoin est, et la protection doit demeurer. Ceux qui ont choisi de ne pas rentrer ne doivent pas faire l'objet de brimades.

Certains réfugiés ont fui le FPR pour d'autres raisons que la guerre et ne desistent pas rentrer. La vie au Rwanda avec le FPR au pouvoir ne leur donne que des frissons. Ils doivent pas faire l'objet de brimades de la part du HCR. Ils demeurent des réfugiés à part entière et non des "récalcitrants" ou des "indisciplinés". Les obligations restent entières et doivent être remplies sans objection.

Ainsi la communauté internationale a consacré la prise du pouvoir par le FPR et désire le légitimer en donnant une nation à ce "parti-Etat". Les Rwandais qui ont fui le FPR n'ont pas été entendus car les raisons de leur fuite sont pour la plupart toujours présentes.

Pourtant cette communauté internationale insiste pour qu'ils regagnent leur pays. Soit, que ceux qui veulent rentrer, rentrent, mais que le HCR comprenne qu'il ne s'agit pas là d'une simple opération de transport.

Le retour doit être volontaire, sans pression ni appât. La condition de réfugié est très désagréable à vivre. La plupart des besoins essentiels ne sont remplis que de manière minimale, pour le reste il n'existe pas de possibilités. Ainsi tenant compte de ces difficultés, il ne faut pas que le HCR se serve et utilise les déjà dures conditions de vie des réfugiés pour les inciter à rentrer.

Pas question de réduire l'aide alimentaire pour obtenir des volontaires. Pas question non plus d'appâter les réfugiés en offrant plus ailleurs, l'aide doit parvenir aux réfugiés et non à un territoire. Pas question non plus d'offrir des primes ou des salaires exorbitants comme miroir aux alouettes. Ainsi le HCR en respectant cette règle aura de réels candidats possibles au retour.

Le retour doit se faire en connaissance de cause. Les candidats au retour doivent bénéficier du maximum de renseignements possible.

Savoir qui va les accueillir, pouvoir visiter l'endroit de retour avant de décider, savoir ce que les autorités ont prévu pour leur accueil, quel est le climat à l'intérieur du pays, de quoi ils vont vivre une fois rentrés.

Une obligation d'information exacte et complète du candidat au retour est de mise car il ne s'agit pas d'obtenir des candidats au retour à tout prix mais des volontaires qui s'établiront au Rwanda durablement sachant ce qui s'y passe et ce qu'ils y feront.

Le retour doit être organisé. Le HCR reproche à des réfugiés rwandais de retenir, d'empêcher certains rwandais de retourner, bref de retenir les populations en otage.

Certes nous savons que tout cela est faux. Certains pourraient être tentés de rentrer au Rwanda si une information circulait réellement dans les camps.

Plutôt que de travailler en cachette, pourquoi ne pas faire circuler dans les camps les informations sur ce qui se passe réellement au Rwanda? Si quelque candidat possible s'estime tenté par un retour, il aura l'oreille tendue. Pourquoi aussi ne pas faire savoir à qui il doit s'adresser et rendre cet accès possible? Le bureau du HCR est perpétuellement occupé et leurs agents souvent indisponibles. A qui s'adresser donc? Comment savoir?

Etant donné la voie choisie par le HCR: favoriser les retours, il ne doit pas y avoir de "bons" réfugiés et de "mauvais" réfugiés. Les "bons" étant ceux qui accepteraient de rentrer, d'alléger le fardeau au HCR, les "dociles". Les "mauvais" seraient les "obstinés" qui refuseraient de rentrer. Les raisons qui justifient la fuite des rwandais hors de leur pays sont multiples et complexes.

Certains, de plein droit, estimeront aussi que les raisons qui justifiaient à leurs yeux, leur fuite sont toujours présentes. Ils décideront donc de rester encore. Sont-ils de mauvais réfugiés? Certains les qualifieront facilement d'"extrémistes", cliché facile, d'autant plus aisé que les fonctionnaires zélés du HCR voudront peut-être obtenir à tout prix des retours.

Lour échec possible, ils chercheront à en faire porter la responsabilité par d'autres, "des extrémistes hutus" comme disent facilement les médias qui relayent la propagande du FPR, mais objectivement et probablement: des réfugiés raisonnables. Pas question donc de punir un réfugié parce qu'il désire rester réfugié. Les problèmes d'intendance du HCR ne doivent influencer sur la dignité du réfugié rwandais.

Le rapatriement des réfugiés n'est pas une simple question de transfert. Déplacer les réfugiés, même volontaires au retour, et les ramener chez eux comporte aussi des obligations morales. Une fois réinstallés, l'assistance et la protection doivent subsister.

Le HCR et la communauté internationale doivent veiller à ce que les conditions de vie de l'ex-réfugié, nouveau citoyen soient correctes. Le rapatriement ne doit pas être une opération de "transfert de proies" pour le FPR qui aurait ainsi la caution du HCR. L'aide et la protection, certes de manières différentes, doivent subsister. Les obligations morales sont d'autant plus importantes que l'on aura incité au retour.

Le HCR doit veiller à ce que les conditions réelles de ce retour soient celles convenues. Il ne doit pas y avoir de tromperies.

Pas question de transporter une population innocente à la merci des bourreaux. La protection de la communauté internationale ne doit pas cesser parce qu'il aurait changé de lieu d'habitation.

Ainsi donc si le HCR estime qu'il est capable d'organiser le rapatriement des réfugiés dans ces conditions, on peut espérer qu'il y aura des candidats. Et ceux qui resteront n'en seront pas moins des réfugiés dignes qui doivent bénéficier de toute la sollicitude du HCR.

Si le nombre de candidats au retour n'est pas celui espéré par le HCR, peut-être ceux qui restent estiment que les conditions ne sont pas encore remplies au Rwanda, pourquoi les punir? N'est ce pas plutôt vers le Rwanda et son régime que doit se porter le regard inquisiteur? Peut-être faudrait-il veiller à ce que les conditions de vie se modifient au Rwanda?

En fait, l'histoire nous apprend que toute cette opération de rapatriement des réfugiés rwandais ne servira à rien tant que les conditions politiques et sociales ne seront pas acceptables au Rwanda. Plutôt que d'insister auprès des réfugiés pour qu'ils rentrent, la communauté internationale devrait accentuer ses pressions sur le Gouvernement du FPR pour qu'il accepte ses réfugiés et crée les conditions en conséquence.

D'autre part, "je suis frappé de voir que dans l'Assemblée Nationale, ne figure même pas un membre du MRND qui fut pourtant le parti unique de la majorité des rwandais comme si tous ses représentants, élus par le peuple, étaient indistinctement criminels alors qu'aucun procès n'est encore entamé ! Je crois qu'il s'agit là d'une erreur politique lourde de conséquences. En effet, comment voulez-vous que les 2 millions de réfugiés hors frontière puissent revenir sans craintes, s'ils savent que, dans l'Assemblée Nationale non élue, ne figure aucun de ceux qu'ils avaient élus; en qui ils avaient confiance, alors que les "députés" actuels (titre inexact puisque autoproclamé, non-élus) font partie de l'opposition minoritaire dans le pays" (Frère Pierre CASTANG)

Toutes les tentatives d'obtenir des volontaires au retour resteront vouées à l'échec sans cela. Or, on peut avoir des doutes sur cette volonté quand on sait que: "le pouvoir de Kigali vit dans l'hypocrisie: il demande à la population de rentrer, mais d'autre part il a incité des réfugiés des années 1959 à rentrer, car il leur offrirait "une terre, un emploi et une habitation". Dans certaines villes comme Kigali et Gisenyi, la plupart des maisons sont occupées mais leurs habitants ne sont plus les anciens" (J.P CODDING).

Comment dans ces conditions parler de rapatriement? Que vont devenir les réfugiés si la communauté internationale n'y prend garde? Après tant d'épreuves, ne seront-ils que victimes d'une injustice de plus? Comme par exemple, ce qui est arrivé à MUSABYIMANA Abdullah et comment peut-on parler de rapatriement, si ce qui est arrivé à MUSABYIMANA Abdullah peut se reproduire et que ces pratiques du FPR ne sont pas sévèrement réprimées? Lisez plutôt son témoignage.

"Témoignage de MUSABYIMANA Abdullah, joueur de football de l'équipe "Etincelles", révélé au Zaïre fuyant de région du FPR, alors qu'il était retourné au Rwanda en octobre 1994 (Rapporté par le collectif des ONG Rwandaises à GOMA).

à formuler
musabiyimana
abdullah

Un rescapé des massacres de l'armée du FPR témoigne. Il s'appelle MUSABYIMANA Abdullah, originaire de la commune RUBAVU Préfecture de Gisenyi. Il s'était réfugié au Zaïre par la frontière de Goma au mois de juillet quand un grand nombre de rwandais devait quitter le pays pour trouver asile ailleurs.

Après un séjour de trois mois au Zaïre, il rentre au Rwanda sur la demande de l'ancien Préfet de Gisenyi, le capitaine RERA Denis. Le nommé MUSABYIMANA est courtisé parce qu'ancien joueur de l'équipe de football Etincelles F.C. On voudrait alors qu'il continue à évoluer dans la même formation. Il quitte Goma pour Gisenyi le 11.10.1994.

Il n'aura pas le temps de revoir la maison parentale parce qu'en passant chez une voisine Tutsi, il est directement renseigné chez les militaires du FPR qui l'enlèvent tout de suite pour le mettre dans une prison située dans les maisons d'habitation de HADJI KITOMSA, au quartier de MAJENGO de Gisenyi, tout près de la route qui va à l'aérodrome de Gisenyi. Il séjourne dans cette prison quelques jours avant de se voir accusé par un tutsi du quartier, d'avoir tué trois personnes : Emmanuel (hutu), Victor et Marie (tutsi). C'est après deux semaines qu'il est transféré de cette prison-maison d'habitation vers une autre prison container.

Cette prison est dans l'enceinte de l'École Technique de Gisenyi (ETG) tout près du marché de Gisenyi et de l'emplacement de l'Eglise Presbytérienne. Les containers dans lesquels sont enfermés les Hutus servaient au stock du matériel technique de l'école. Là les prisonniers mangent une fois pendant 3 jours et reçoivent des pains de maïs.

Chaque fois que le container est plein, on prend un bon nombre d'entre eux pour l'exécution, soit à la hache, soit aux coups de marteaux, soit par d'autres moyens de torture. Le 18/10/94, MUSABYIMANA a assisté au massacre de 50 détenus.

Avec d'autres prisonniers, ils ont enlevé les cadavres et ont été forcés de les entasser dans un semblant d'étage qui est dans l'enceinte même des bâtiments de l'école le 30/10/94, un deuxième massacre de 55 détenus a eu lieu sous ses yeux.

MUSABYIMANA affirme avoir vu les gens mourir de faim et d'autres sous l'effet des tortures. Parmi les personnes qui étaient encore en prison, il a reconnu un certain MATESO (ancien cadre de la BRALIRWA), un certain HABIYAMBERE et un certain Albert, un vieux de 90 ans nommé MBONABUCYA Yussufu; un autre dit MBWIRACYANE Gabriel de Byahi (Gisenyi) et un certain SHABANI. Pour celles qui sont mortes, il se souvient d'un certain KAGABO, originaire de KANAMA et un certain ABDU de la ville de Gisenyi.

Un autre fait relaté par MUSABYIMANA, c'est qu'il y a des viols qui se commettent à l'endroit des petites filles et des femmes qui sont en prison. Il cite le cas d'un certain NDAHAYO, spécialiste des viols. Celles-ci sont d'ailleurs emprisonnées dans un container à part, de couleur rouge, de même que les enfants. Parmi les prisonniers qu'on trouve dans ces containers, il y en a aussi qui rentrent de l'ancienne zone humanitaire qui était protégé par les Français de l'opération TURQUOISE.

Les témoignages de MUSABYIMANA montrent aussi qu'il y aurait des éléments du FPR, qui traversent la frontière vers le Zaïre pour aller tuer les réfugiés rwandais. Il parle d'un plan qui a été élaborée au moment où il était en prison pour éliminer un certain Michel. De retour à Goma, il apprend qu'un certain Michel, originaire lui aussi de Gisenyi, a été assassiné par des éléments jusque là inconnus. C'est là toute une tragédie qu'a vécue MUSABYIMANA Addullah entre le 11/10/1994 et le 5/11/1994, date à laquelle il a pu s'évader de cette prison container avec SHABANI.

Musabyimana a regagné le Zaïre en traversant le lac Kivu à la nage, tandis que SHABANI est resté caché à Gisenyi et a pu plus tard traverser clandestinement la frontière. " Je n'oublierai jamais ce container où il n'y a pas d'air, où nous faisons tous nos besoins; je n'oublierai pas non plus ces images de cadavres entassés dans ce bâtiment et ces images de personnes en train de mourir de faim; conclut-il.

MUSABYIMANA dit qu'il y a pas mal de prisons-maisons et de prisons-containers dans la ville de Gisenyi. Il en a vu 4 prisons-containers. Il y a une cinquantaine de détenus par container".

Fait à Goma le 9/11/1994
Collectif des ONG- Rwandaises à Goma
Information et Communication.

Il y a eu de la part de certains tutsi, l'intention de détruire les Hutu et inversement suite aux confrontations armées et infligées aux populations Hutu. Certains Hutu ont voulu détruire les Tutsi. Qu'il y ait eu programmation de l'un ou de l'autre partie ou de deux cela doit être démontré et prouvé par le Tribunal International sur le Rda. Que les Tutsi ainsi que leurs partisans le FPR aient été victimes d'une tentative de génocide ne peut en aucun cas les innocenter et les exonérer de la responsabilité des exactions qu'ils ont commises.

Quant bien même le Tutsi dirait que leur partisans le FPR auraient été réellement victimes d'une "tentative de génocide", cela ne les rendrait pas pour autant innocents et ne leur enlèverait pas la responsabilité des exactions qu'ils ont commises.

LA NÉCESSAIRE RÉCONCILIATION

K0269269

Alors que la communauté internationale s'ingénie à mettre sur pied un tribunal international pour juger les coupables du génocide, le fossé entre les deux antagonistes s'agrandit. D'un côté, les réfugiés nombreux installés en Tanzanie, au Burundi et au Zaïre et de l'autre le FPR avec certains anciens réfugiés de 1959 de retour installés au Rwanda.

Le FPR, qui a su adroitement se faire relayer par la communauté internationale, tient le rôle d'accusateur et le peuple rwandais en exil doit faire face aux accusations et aux brimades de toutes sortes. Mais en fait, celui qui se pose en accusateur est les mains rouges de sang aussi.

" Les dégâts matériels causés par les incendies, les destructions et les pillages n'ont rien d'irréprochables et la pauvreté du pays constitue finalement un mal relatif.

Cependant la tragédie rwandaise a érigé des barrières psychologiques de plus en plus infranchissables. La droiture pour restaurer et mériter la confiance, la rigueur dans l'établissement et le respect des règles de la cohabitation ainsi que l'ouverture pour susciter l'adhésion de toutes les bonnes volontés innocentes afin d'obtenir la marginalisation des forces du mal et de ressusciter la dignité des filles et fils rwandais parmi les autres peuples sont tout aussi nécessaires à la reconstruction que l'argent et les experts" (Joseph NDAHIMANA).

" La peur des rwandais est réelle et fondée et réciproque. Ceux de l'extérieur disent "Si nous rentrons, ils vont nous tuer". Le FPR dit: "S'il y a démilitarisation, l'ancienne armée rwandaise va nous attaquer..." Nous devons nous sentir tous concernés; nous impliquer pour exiger à nous-mêmes et à qui d'autre de droit l'ouverture indispensable pour décrier ceux qui peuvent l'être" (Joseph NDAHIMANA).

Il est regrettable que tous ne se sont pas encore rendus compte que l'avenir du Rwanda devra, bon gré malgré, se construire ensemble. Ceux du FPR ne peuvent pas construire tout seul un Rwanda nouveau. Cette construction ne reposerait pas sur des bases solides et serait probablement détruite en cas de nouvelles hostilités.

Or, s'il n'y a pas de réconciliation, il y aura un jour, de nouvelles hostilités. Les souffrances des uns et des autres sont suffisantes, il convient d'arrêter l'écoulement de sang. Il y a eu de la part de certains hutu, la volonté de détruire des Tutsis. Que cela ait été programmé doit être démontré et prouvé par le Tribunal International sur le Rwanda. Que parce que les Tutsis et leur protecteur, le FPR aient été victime d'une "tentative de génocide", les rend innocents de tout ce qui est arrivé est faux.

style
reformuler

Dans cette guerre, il y a eu deux belligérants, il y a eu des crimes de guerre commis des deux côtés, et les fautes si graves commises par certains d'un des côtés, n'absolvent pas celles que l'autre côté a commises.

Il faut que l'attitude d'accusateur du FPR cesse, ce rôle dans le cas du génocide doit être tenu par la communauté internationale, qu'elle accuse et qu'elle juge. Mais que cette communauté internationale comprenne qu'il ne s'agit pas de juger uniquement les coupables du "génocide des Tutsis" pour obtenir les bases d'une réconciliation. Les massacres des populations perpétrés par le FPR depuis le 1er octobre 1990, les violations du droit international commises par ce même FPR ne recevront pas d'absolution en même temps que le jugement des coupables du génocide.

Dans cette affaire, il n'y pas des anges et des démons. Chacun a porté des coups terribles à l'autre et le jugement d'un des démons ne fait pas de l'autre un ange. Il reste un démon qui avec l'assentiment de la communauté internationale tentera peut-être de paraître pour un ange.

La véritable réconciliation ne pourra exister que si une justice pleine et entière est rendue. Que les coupables de génocide, massacres, pillages et autres exactions soient tous jugés, tant du côté de l'ex-gouvernement que du côté du FPR. Le peuple réfugié porte encore des cicatrices de l'offensive du 8 février 1993 et des massacres injustifiables commis dans les préfectures de Byumba et Kibungu en 1994. Ces cicatrices ne disparaîtront jamais mais s'aviveront au contraire si justice n'est pas rendue complètement.

"Le Rwanda est devenu un état policier où règne la terreur. Il faut que cessent ces carnages, il faut briser cette spirale de la violence, il faut permettre le retour de tous les Rwandais à la table de négociations. Pour cela, il est indispensable que les Etats occidentaux fassent pression et que les médias donnent une information objective" (GROUPE JEREMIE).

La communauté internationale doit s'impliquer et exercer les pressions sur les parties concernées afin de négocier sereusement et trouver finalement une solution.

"Si les amis internationaux du Rwanda ne peuvent réunir certains chefs ensemble, il n'y aura pas de solution. Significativement, un des facteurs qui a forcé le gouvernement Habyarimana à signer l'accord de paix a été la suspension de l'aide économique par la Banque Mondiale. Une pression similaire doit être exercée sur la nouvelle génération de politiciens" (New African Juin 1994).

"C'est un problème affectant tout le continent et non seulement le Rwanda et le Burundi. Il concerne également l'Uganda; le Kenya, la Tanzanie, le Soudan et l'est du Zaïre... Les groupes ethniques de ces pays sont en contact étroit l'un avec l'autre. Quand un groupe a des problèmes à l'intérieur de son pays, il reçoit le support de son frère de l'autre côté de la frontière et vice-versa. Ajoutez à cela, le rôle joué par les puissances internationales qui vendent des armes. On peut même imaginer qu'ils promotionnent les guerres comme moyen de contrôle des naissances" (Neno YAWO New-People).

La communauté internationale a son rôle à jouer afin que le Rwanda réussisse sa reconstruction et sa réconciliation. En même temps que la justice, elle doit empêcher le FPR de s'ériger en victime innocente qui s'est défendue. Ces actes nous montrent qu'il n'est pas un agneau immolé.

Il faut rabattre la superbe de ce mouvement militaire et l'obliger à l'humilité car la réconciliation se fait avec ses ennemis et non des amis. Il faut que chacun s'approche de la table avec humilité, avec la conscience des fautes commises et de celles qu'il ne faut plus recommencer. Une attitude de mépris du FPR n'augurerait rien de bon. Plonger un peuple dans le désespoir est grave.

"Lorsque la commission chargée des enquêtes a été constituée, son Président a déclaré à RFI qu'il estimait que le travail sur le terrain était déjà accompli puisqu'il comptait sur la collaboration des nouvelles autorités de Kigali dont Monsieur NKUBITO, Ministre de la Justice de ce gouvernement qui était procureur Général de Kigali lors du déclenchement des hostilités par le FPR" (Le peuple rwandais dans la ...)

Voilà qui est un peu simple et permet même de mettre en doute les conclusions de cette commission. Il aurait fallu, par équité et pour respecter une procédure rigoureuse, écouter les deux parties et non seulement les plaignants. Car en fait chacun des deux antagonistes peut avoir des plaintes à formuler et des reproches mérités à recevoir.

Et si le FPR refuse de négocier avec les autorités qu'il estime coupable de génocide, croit-il que la réconciliation se négocie avec les membres coupables de massacre? Afin que son exigence soit défendable, il faudrait qu'il accepte aussi d'écartier certains.

Ainsi le nouveau Chargé d'Affaires du Rwanda à Nairobi était le Major NZIZA. Ce major nommé par le FPR a paradoxalement présidé aux cérémonies de deuils organisée dans la capitale kényane le 7 avril 1995, or tout le monde sait qu'il commandait le détachement coupable du massacre des monseigneurs à Kabgayi le 8 juin 1994. Comment peut-on parler de réconciliation dans ces conditions?

Il faut que la communauté internationale intervienne pour favoriser le dialogue. Pour cela, il faut que la justice soit rendue à tout le peuple qui a souffert, que les souffrances subies aient reçu chacune leurs sanctions et leurs pardons. La chance est à saisir, que le tribunal international pour les crimes commis au Rwanda procède avec objectivité et qu'il sanctionne tous les coupables et un grand pas sera effectué.

Si au contraire, on se contente de juger un seul des antagonistes, le peuple réfugié ne comprendra pas que certains des leurs aient été jugés et que les souffrances qu'il a subies n'aient pas été reconnues, car il les a bien subies dans sa chair et dans son sang.

Les Accords d'Arusha restent rejetés pour certains, un préalable pour d'autres. En fait étant donné les circonstances, ils sont inapplicables. Il faudra pourtant que le peuple rentre chez lui. Le problème politico-militaire sera le premier à devoir être discuté et résolu. Il faudra que chacun obtienne de l'autre des garanties suffisantes. Mais d'autres problèmes seront à envisager: la nationalité, qui est et n'est pas Rwandais; la propriété: à qui appartient ceci et sur quelles bases; les règles de cohabitation: qui résoudra les conflits et comment ?

Une réconciliation est nécessaire et l'absence de celle-ci handicaperait toute reconstruction possible. Il faut qu'avec l'humilité, chacun accepte de tendre la main à l'adversaire, de discuter et de l'écouter. Tant que le respect de l'adversaire n'est pas acquis, aucune réconciliation n'est envisageable.

La Communauté internationale, en même temps que la justice, doit exiger que les autorités de Kigali cessent d'injurier les réfugiés. Tous ne sont pas des criminels et ils ne sont pas "des animaux sauvages", Contrairement à ce qu'a dit le Vice-Président KAGAME dans son discours à TAMBWE le 19 Février 1995.

Nul ne sait le temps que mettra cette réconciliation pour être obtenue. Il me semble qu'il faudra au moins le temps que la justice pleine et entière soit rendue au peuple rwandais dans son ensemble. Il faudra peut-être aussi le temps à chacun des antagonistes les plus acharnés de s'écarter pour laisser d'autres entamer le dialogue. Beaucoup de souffrances attendent malheureusement ce peuple il me semble.

Les temps ne paraissent peu propices pour obtenir une victoire rapide de la sagesse. L'acharnement d'un de deux antagonistes renforce la position de force des autres. Qui pourra faire entendre raison à tous en même temps?

Point n'est besoin de parler des perspectives d'avenir, elles sont obérées par l'absence de réconciliation. Le Rwanda n'a pas d'avenir, il devra construire le sien sur les bases d'une réconciliation encore inexistante et bien incertaine. Le temps se chargera d'obtenir celle-ci, mais actuellement il me semble pas avoir déjà fait son oeuvre.

De plus, de sérieux doutes pèsent sur une possible réconciliation nationale. On se réconcilie à deux. L'un des deux adversaires ne semble pas le désirer. Il semble mettre en application un vieux plan dit de constitution d'un empire Hima Tutsi en Afrique Centrale.

Ces intentions sont confirmées par la collusion qui a toujours prévalu entre les Forces Armées Burundaises, composées uniquement des Tutsi et le FPR et aussi par les lettres très instructives des intentions du FPR et de ces alliés dont je transcris ici l'intégralité:

De Front Patriotique Rwandais
3. Av de l'Observatoire
1180 Bruxelles Belgium

Kigali le 10 août 1994

Confidentiel

Cher frère Jean-Baptiste Bagaza

Nous avons le plus grand honneur de vous adresser nos sincères remerciements pour votre appui tant financier que technique dans notre lutte qui vient de prendre fin avec la prise de la capitale de Kigali.

Soyez assurés que notre plan se poursuivra comme nous l'avions arrêté lors de notre dernière décision à Kampala. la semaine dernière, j'ai communiqué avec notre grand frère Yoweri Museveni et avons décidé de porter quelques modifications sur le n.

En effet, comme vous l'avez constaté, la prise de Kigali avait provoquée la panique chez les Hutu qui ont pris la route vers Goma et Bukavu. Nous avons trouvé que la présence d'un grand nombre réfugiés à Goma et surtout de la communauté internationale peut faire échouer notre plan au Zaïre. Nous ne pourrons s'occuper du Zaïre qu'après le retour de ces Hutus. Tous les moyens ont été engagés pour qu'ils reviennent le plus rapidement possible.

Toutefois nos services de renseignement externe continuent à sillonner l'Est du Zaïre et nos collaborateurs Belges, Britanniques et Américains le reste du Zaïre. Les rapports d'activités sont attendus dans les prochains jours.

Concernant le plan Burundi, nous sommes contents de votre travail pour mettre en échec la politique du Frodebu. Il faut continuer à paralyser le pouvoir du Frodebu jusqu'au pourrissement total de la situation pour justifier votre situation qui ne devra pas rater la cible. Nos soldats sont déployés cette fois-ci, non seulement à Bujumbura mais dans les lieux que vous jugerez stratégiques. Nos éléments stationnés à Bugesera sont prêts à intervenir à tout moment. Le plan pour le Burundi doit être exécuté le plutôt possible avant que les Hutu du Rwanda s'organisent.

Dans l'espoir de vous voir prochainement à Kigali, nous vous prions d'agréer, Cher frère, nos salutations les plus distinguées.

Signature

La signature presque illisible semble être celle de JAMES RWEGO qui travaille pour le compte du FPR à Bruxelles mais il s'agit peut-être d'un autre.

K0269275

Lettre adressée aux membres du FPR à Goma, Bukavu par le
Ministre de la Défense, le Général Major Paul KAGAME
FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS

Kigali, le 1/1/1995

Lettre adressée aux membres et sympathisants du FPR à
Goma, Bukavu, et autres zones notamment MASISI, KIBUMBA et KATALE.
sont concernés particulièrement et de façon urgente:

- RWAKABUBA Shingo (famille), GOMA-BUKAVU
- RUJUGIRO (famille), GOMA-BUKAVU
- KAMANZI (famille), GOMA-BUKAVU
- BISENGIMANA (famille), GOMA-BUKAVU
- TABURA commerçant (GOMA)
- KALINDA commerçant (GOMA)
- GACUKIRO commerçant (GOMA)
- KASUKU Dallio commerçant (GOMA)
- MUGENZI: (famille) (GOMA)
- NGEZAYO (GOMA)

Subsidiairement à notre lettre confidentielle dans laquelle nous vous demandions plus de patience après certains d'entre vous aient commencé à se décourager, ne sachant plus ce qu'il fallait faire avec le Président HABYARIMANA qui se montrait toujours obstiné et décidé à nous barrer la route, la stratégie que nous avons utilisé en détruisant l'avion qui le transportait ainsi que ses acolytes qui périrent dans l'accident en même temps que lui demeure encore en vigueur.

En rappel, le Burundi a également respiré après les deux prétendus présidents élus furent assassinés dans les mêmes circonstances. Le secret nous le détenons encore et il n'y a rien de si compliqué. Nous avons pris le Rwanda par notre propre force et nous devons redoubler l'ardeur pour gagner davantage de confiance de nos amis blanc ainsi que des pays qui nous ont toujours manifesté leur sympathie. Pour ce faire, nous vous demandons ce qui suit:

- Il faut fomenter des troubles partout dans les camps de réfugiés hutu au Zaïre en utilisant la corruption, surtout l'argent. Nous avons déjà envoyé des militaires pour vous épauler.
- Tuer tous les hutus importants et utiliser tous les moyens pour les kidnapper et les transporter au Rwanda où ils vont subir leur juste sort. Il n'est plus besoin de vous rappeler qu'il n'y a pas de problèmes avec les zairois. En effet, donnez-leur de l'argent, et si besoin utilisez les femmes et ils ne seront pas comment s'en débarrasser. Du reste, vous leur demandez ce que vous voulez.

Par ce biais également aider nous à faire rentrer clandestinement les armes et les munitions pour que des incursions militaires que nous voulons mener contre le Zaïre puissent aboutir à déjouer les tentatives d'invasion du Rwanda par les forces du Général BIZIMUNGU et ses INTERAHAMWE.

Soyez toujours vigilants car notre objectif n'est pas encore arrivé à bout. Même les Aéroports de GOMA et de KAVUMU à BURUNDI, dont ils croient bénéficier d'une protection musclée sont de nos jours à notre portée. Pourvu que vous continuiez à aider nos militaires à bien camoufler les armes et mieux les utiliser, pour le reste, c'est à nous de le faire. N'ayez pas peur de MOBUTU, il n'est pas immortel et il sait bien le sort que nous avons réservé à son protégé HABYARIMANA, qui repose dans la terre de ses ancêtres à GBADOLITE.

Nous avons l'appui de l'Ouganda, nous avons gagné le Burundi, le Rwanda est désormais pour nous. Comment prétendez-vous que le Zaïre peut résister. N'oubliez pas que ses grands officiers nous cotoient et que beaucoup d'eux vivent de notre argent. Le reste, ce sont des voleurs et des mendiants faciles à détourner. La guerre continue et il ne faut pas se lasser. Nous devons tout faire pour dévancer les INTERAHAMWE du Général BIZIMUNGU et MOBUTU en attaquant les premiers leurs positions au Zaïre.

Nous vous recommandons encore une fois d'être plus solidaire et plus unis à jamais et surtout à garder le secret de la Royale, notre arme qui nous mènera vers la victoire finale.

Ministre de la Défense
Général Paul KAGAME
P.O T. RUTAREMARA

-Selon l'AJPR-

Il faut aussi noter que Mr T. RUTAREMARA, qui aurait signé au nom du Général KAGAME, est le Président de la Commission des Droits de l'Homme du Front Patriotique Rwandais. Quels droits de l'Homme peut-on défendre en signant de tels écrits?

Selon l'Executive Intelligence Review, le plan serait: "Détruire le Rwanda et le Burundi, les faire devenir les satellites sous la domination ougandaise (et britannique), détruire le Kenya par le renversement du Président Moi et l'instigation à la guerre tribale; et se saisir de l'Est du Zaïre riche en minerais" (E.I.R. Linda de Hoyos).

K0269277

Il demeure qu'une réconciliation entre toutes les composantes de la société rwandaise est nécessaire. Sans cette réconciliation, personne ne pourra prétendre détenir la spécificité rwandaise toute entière et tout pourra toujours être remis en question.

CONCLUSION

Tirer une conclusion sur une partie de l'histoire est bien présomptueux, surtout sur des faits qui restent et particulièrement connus.

Il semble cependant que contrairement à ce que les Nations Unies ont voulu faire croire, il ne s'agit pas d'une guerre civile rwandaise. Beaucoup d'autres intervenant, et ingérents, ont agi sciemment et très activement au Rwanda. On ne peut maintenir cette fiction. Le gouvernement HABYARIMANA, puis son successeur, ont bien dû faire face à une coalition multi-nationale visant à prendre le pouvoir, et, ont aussi cherché des alliés à l'étranger. Il s'avère aussi que, même de l'intérieur, le Rwanda était profondément divisé.

Ainsi le FPR ne peut prétendre avoir gagné la guerre (même civile), il partage cette victoire avec d'autres qui pour diverses raisons ne veulent ou ne peuvent ramasser les lauriers. Mais les résultats de cette guerre semblent aussi ne pas être ceux escomptés. Les vainqueurs ne détiennent qu'une parcelle de pouvoir dans un pays vide. Cela est peut-être dû à leur trop grand appétit du pouvoir et leur intransigeance. Cette intransigeance ne permet pas d'affirmer que la guerre est vraiment terminée. Car laisser tout un peuple réfugié dans le désespoir est déjà un acte d'hostilité. Ce même acte que le FPR reprochait au gouvernement HABYARIMANA, il le fait aussi subir à ses adversaires. Adversaires amers car convaincus d'avoir perdu la guerre suite à différentes trahisures.

La recherche de la volonté populaire, de l'honnêteté, de la tolérance, de la vérité et de l'efficacité doivent guider tout ce peuple.

" Les problèmes ethniques sont souvent créés par des politiciens qui cherchent à arriver au pouvoir. Personne ne cherche le pouvoir seul, autour de lui, il y a ceux qui désirent l'avantage du pouvoir et s'asseoir à la table pour ces avantages, tous ces gens encouragent l'insécurité, les conflits et le reste. Les perdants sont le peuple innocent et les secteurs les plus faibles de la population" (MGR Laurent SENGU, 27.4.1994).

Les derniers incidents de KIBEHO nous montrent que le FPR ne peut diriger ce pays seul. Mais acceptera-t-il de partager le pouvoir qu'il a mis tant d'années à conquérir? Composé de personnes en partie aigries depuis 1959 et d'autres amères des frustrations subies, le nouveau pouvoir à Kigali se rendra-t-il compte que seule la générosité peut amener la pérennité de ses fragiles tentatives de reconstruction nationale?

Le Rwanda n'appartient pas uniquement au rwandais ou prétendus tels vivants à l'intérieur du pays. Tous les rwandais sont concernés par ce qui s'y passe et ce qu'on en dit, certains désirent y rentrer et influencer sur ce qui s'y passe.

Si la communauté internationale n'y prend garde, ce qui s'est passé se reproduira et ajoutera un nouveau maillon à la chaîne de violence qui unit et sépare les deux composantes de la société rwandaise. Pour éviter cela, elle doit ouvrir les yeux et accepter de s'impliquer de bonne foi dans le processus de réconciliation et de reconstruction. La balle est dans son camp. En est-elle bien consciente et saura-t-elle en user judicieusement? Voilà les enjeux de toute la sous-région.

Les pays occidentaux pourront-ils enfin montrer à ceux qu'ils prétendent guider vers le progrès qu'ils désirent les aider vers des solutions vraiment durables? Et les pays africains vont-ils vraiment s'impliquer ou bien l'égoïsme national ou ethnique prévaudra-t-il?

Mais cela est un nouveau chapitre de l'histoire et devra faire l'objet d'un autre livre.

EU GUISI D'ELIZABETH

Beaucoup de Rwandais sont morts dans cette guerre et suite à celle-ci, beaucoup mourront encore malheureusement. De grands discours président parfois à leur anniversaire, d'autres anonymes ont été enterrés à la nouvelle, de ne soit pas à leur africanisé pour ici leur dédicace au même de leur pays, mais est hymne à l'amour de Lamartine ne semble tout indique pour méditer après eux, adressons nous au Lac Kivu plutôt qu'au Lac du Bourget de Lamartine.

Le Lac
(Méditations Poétiques-Lamartine)

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?

Ô lac! l'année a peine à finir sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regardes ! je viens seul m'asseoir sur cette pierre,
Où tu la vis s'asseoir !

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes ;
Ainsi tu te brisais sur tes flancs déchirés ;
Ainsi le vent jetait l'écumé de ses ondes
Sur ses pieds adorés.

Un soir, t'en souvient-il ? nous voguons en silence ;
On entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

Tout à coup des accents inconnus à la terre
Du rivage charmé frappèrent les échos ;
Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère
Laissa tomber ces mots :

"O temps, suspends ton vol ! et vous, heures propices,
Suspendez votre cours !
Laissez nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours !

"Assez de malheureux ici-bas vous implorant
Coulez, coulez pour eux ;
Prenez avec leurs jours les sôtes qui les dévorent ;
Oubliez les heureux.

" Mais je demande en vain quelques moments encore,
Le temps m'échappe et fuit ;
Je dis à cette nuit : " Sois plus lente ! " ; et l'aurore
Va dissiper la nuit.

" Aimons donc, aimons donc ! de l'heure fugitive,
Hâtons nous, jouissons !
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive;
Il coule et nous passons"

Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse,
Où l'amour à longs flots nous verse le bonheur,
S'envolent loin de nous de la même vitesse
Que les jours de malheur ?

He quoi ! n'en pourrions-nous fixer au moins la trace ?
Quoi ! passés pour jamais ? quoi ! tout entier perdu ?
Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface,
Ne nous les rendra plus ?

Eternité, néant, passé, sombre abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?
Parlez : nous rendrez vous ces extases sublimes
Que vous nous ravissez ?

O lac ! rochers muets ! grottes ! forêts obscures !
Vous que le temps épargne où qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir !

Qu'il soit dans ton repos, qu'il soit dans tes orages,
Beau lac, et dans l'aspect de tes riants coteaux,
Et dans ces noirs sapins, et dans ces rocs sauvages
Qui pendent sur tes eaux !

Qu'il soit dans le zéphyr qui frémit et qui passe,
Dans les bruits de tes bords par tes bords répétés,
Dans l'astre au front d'argent qui blanchit ta surface
De ses molles clartés !

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit, où l'on respire
Tout dise : " Ils ont aimé ! "

NOTE DE L'AUTEUR

Ce livre terminé, je pensais avoir répondu à de nombreuses accusations de certains de mes détracteurs. Cependant, des éléments nouveaux, ajoutés à d'autres anciens, m'obligent dans un souci de transparence à répondre formellement à ces attaques formulées contre ma personne.

En effet, dans le livre de Colette Braeckman Rwanda histoire d'un génocide, on peut lire à la page 105 "Il appelle aussi à la liquidation de l'ennemi de classe, et plus tard, lancera aux miliciens le sinistre slogan. "A chacun son belge"... Accusation grave écrite de la plume d'une journaliste reconnue.

Egalement, dans la Revue Droits de l'Homme sans Frontières, journal européen des droits de l'homme 6ème année no 5/1994, page 6, je suis nommé cité pour avoir "entretenu et aiguisé jusqu'à l'incitation au crime et au massacre, la haine ethnique" et pour avoir "fourni l'assistance technique à la RTLM".

Ces deux documents ont été écrits par des personnes que je n'ai jamais rencontrées jusqu'à présent. De la part d'un "Journal européen des Droits de l'Homme" cela me semble même encore plus grave car il use de son autorité morale pour me juger sans même m'avoir rencontré ni donné la possibilité de me défendre. Aucune question ne m'a été posée par ces gens qui prétendent défendre les Droits de l'Homme et pour cela foule aux pieds ceux d'un certain nombre d'autres. Quelle leçon des Droits de l'Homme nous donnent-ils là !

Quant à Madame Colette Braeckman, je regrette ne jamais l'avoir rencontrée auparavant, mais la manière dont elle m'attaque prouve sa pleine méconnaissance de ma personne. Il est regrettable qu'elle ait décidé d'écrire des accusations aussi graves avant même qu'un tribunal ne m'ait jugé et condamné. Cela montre à souhait le respect qu'elle a des lois et de la déontologie journalistique. Il est encore plus regrettable que cette personne soit la journaliste de référence au "Soir" pour le Rwanda et le Zaïre. En fait elle ne montre dans son livre qu'une seule face des choses. Son essai bien incomplet semble partial et comme l'a écrit Michel Donnet: "Colette Braeckman a subi la séduction et la manipulation, disciplines dans lesquelles le FPR est passé maître". Je n'y ajouterai pas un mot.

Enfin, pour répondre aux accusations et corriger certaines informations, je tiens à préciser que mon casier judiciaire, avant mon départ au Rwanda en octobre 1993, était vierge, comme on le vérifieraisément. Effectivement, j'ai travaillé à la RTLM comme journaliste et je regrette que la déontologie journalistique que Madame Colette Braeckman me reproche de ne pas avoir respectée, elle ne semble pas l'avoir respectée non plus spécialement en recoupant ses données et en diversifiant ses sources. Elle aurait ainsi pu écrire que je n'ai pas pris "contact avec la réalité rwandaise par le biais d'un groupe de réflexion rwando-belge", car j'en suis l'un des fondateurs.

Ce groupe a été fondé dans le premier semestre de 1993 et les statuts en sont enregistrés régulièrement, s'ils n'ont pas disparu, auprès de l'enregistrement de Liège Ville rue des Guillemins. Pour le groupe de droit "Dagason" qu'elle cite, je n'ai aucune intention d'être en contact avec un tel groupe. Mais si cela était, je n'ai accordé aucune importance. Cela permet d'estimer combien j'aurais pu être influencé par ce groupe.

Quant aux Droits de l'Homme sans Frontières, il convient de rappeler que j'ai été engagé à la RTLM comme journaliste et je vois mal de quelle assistance technique ils parlent. L'électricité et l'électronique sont pour moi des domaines inconnus. Je n'aurais été d'aucune utilité dans ce sens et pour l'incitation à la haine ethnique dont il m'accuse, je conseillerais à ces gens de lire le document intitulé : "Considérations d'un groupe de juristes rwandais en exil sur la situation des réfugiés du Sud-Kivu, le comportement des ONG et du HCR et leur point de vue sur le génocide". On y trouve notamment page 16 "S'il est indéniable que la RTLM ne tint pas des propos tendres avec le FPR. Il est par contre tentancieux d'affirmer qu'elle a incité au génocide des Tutsi." Et cela est ce que je pense. L'ennemi était le FPR et non les Tutsi, si le FPR a recruté majoritairement parmi les Tutsi, et que après l'assassinat du Président Habyarimana, la population a décidé d'éliminer physiquement des complices du FPR, suis-je un "génocidaire" pour avoir lutté contre un mouvement qui avait transposé sa lutte pour le pouvoir sur le plan ethnique ? C'est la méthode de recrutement du FPR qui a été une des principales causes de la mort de tant de Tutsi me semble-t-il. Par ailleurs, les propos tenus sur la RTLM en kinyarwanda ne m'engagent nullement, je ne comprenais pas cette langue à l'époque et ne l'utilisais que pour les salutations d'usage.

Certaines autres accusations affirment que j'ai incité des Rwandais à tuer des Belges

1) Certains Belges militaires de la MINUAR ont été tués sans que je sache cela, tels ceux qui ont été envoyés chez le premier ministre Agathe Uwilingiyimana et je n'en porte aucune responsabilité. Cette responsabilité est plutôt à chercher chez ceux qui ont littéralement envoyé ces soldats à la mort et ceux qui les ont tués. Lire pour éclaircissement le document du CRAD: Le Rwanda ou l'urgence politique, François Ntabimana, Rapport de mission du 29/8/1994, notamment les pages 8 à 11, 18 et 19.

2) Certains autres Belges ont été tués parce qu'estimés complices ou acteurs dans l'assassinat du Président Habyarimana. Pour ce que j'en sache, ils doivent avoir été tués avant même que j'aie atteint les studios de la RTLM le 7 avril vers 10h30-11h00. Cette enquête devrait être menée à ce propos et le colonel commandant le camp Kigali pourrait être consulté.

Pour ces raisons l'effort a été fait pour que les mauvais exemples ne soient pas commémorés et à ce titre nullement avoir été pris de responsabilité. Les faits sont déplorables que certains exemples peuvent avoir été pris. Cependant, il est à noter que ces propos n'ont pas toujours été tenus envers certains membres de la MINUAR et d'autres Belges qui venaient visiter le Rwanda et en l'absence de pressions ou de chantages à l'aide, semblait vouloir dire la politique au Rwanda. Ils ont peut-être mieux fait de se mettre résolument à l'œuvre de la population rwandaise de notre radio qui était l'unique que tout le monde pouvait entendre, et de s'adresser comme tous les Belges résidents au Rwanda à l'attention de la radio de la capitale, comme l'engagement et de la mauvaise image de marque de la Belgique qui est restée dans l'opinion rwandaise.

Mais, comme d'autres, je n'ai pas que dire tout haut ce que pensent les autres ou presque pensent. Cela est-il en ce qui concerne l'attention de justifier les erreurs ? Je m'étonne d'ailleurs que si peu de gens parlent du docteur du Père Joachim Valmajo, qui est lui aussi connu, mais espagnol. Peut-être que, me fait à l'FPK, certaines sources se sont mes. Il me en fait de lire le fascicule des Droits de l'Homme sans Frontières page 19, il y est mentionné.

François Nkubwimana a vu récemment d'autres sources dans la responsabilité du FPK dans la mort de Tutsi, cela me semble très intéressant à signaler (pages 18 et 19) car il y a responsabilité.

Certes, tout n'est pas encore dit, mais j'espère avoir contribué à mes nombreux détracteurs. Et si justice il doit y avoir, que cette justice se fasse dans la vérité et l'information.

De plus, je suis fier d'avoir été l'un de ceux à attirer l'attention sur la catastrophe qui se préparait, certains que l'on proclame spécialistes ont plutôt marché avec les loups, et leurs analyses montrent parfois de graves lacunes. Leur attention aurait dû être attirée. Et ce n'est pas parce que l'on ne s'occupe quelque chose que l'on demande de s'occuper, mais peut-être que la désinformation parvient finalement à altérer la vérité, l'avenir nous l'apprendra. La justice est-elle vraiment juste si le journaliste s'occupe de juger plutôt que de rechercher la vérité ?

Certains pourraient aussi me reprocher d'être resté, malgré le départ de tous les occidentaux. En fait certains patriotes et certaines sœurs ont aussi décidé de rester. Ils ont estimé qu'ils ne pouvaient abandonner les Rwandais et que malgré les conditions le travail devait être effectué. C'est aussi ce que j'ai estimé, tenant compte de l'importance de l'information et des risques, malgré tout. Et si le fait d'être resté m'a permis de voir ou de savoir d'autres faits que ceux qui sont connus précipitamment et lâchement en abandonnant les Rwandais à un sort funeste, c'est la rançon du courage et du devoir. Que le courage et le devoir dicte aussi à ceux qui répandent des contre-vérités de se taire et de les corriger.

Pour ma part, ma conscience est tranquille. Et s'il y a un Dieu, celui du Roi Baudouin ou du Président Habvarimana, celui de Jean-Luc Dehaene ou du Président Clinton, celui de Mgr Thaddée Nsengiyumva ou du Père Velmajo, qu'il fasse que la vérité et la justice éclaire les faits, et que ceux qui s'y croient l'aident, car l'immoralité de savoir constituer la base de l'histoire du monde mais seulement un fond de commerce pour marchands d'armes.

L'auteur

Georges Kuggu

BIBLIOGRAPHIE

Afin d'élaborer cet ouvrage, j'ai consulté les documents
 nts et j'en ai parfois fait de larges échos:

- | | | |
|---|-------------------------------------|----------|
| AFRICA INTERNATIONAL
n° 272 | Mai 1994 | |
| <hr/> | | |
| AFRICA HUMAN RIGHTS WATCH
The aftermath of genocide in Rwanda | Septembre 1994 | X |
| <hr/> | | |
| STORY CRAWFORD
From Arusha to Goma-How the West
started the war in Rwanda
AFRICA DIRECT-INTERNET PROJECT | 26 Février 1995 | <u>X</u> |
| <hr/> | | |
| BAKUNDAKWITA CHARLES
De grâce arrêtez le drame rwandais
Dialogue n°179 | Nov-Dec 1994 | |
| <hr/> | | |
| BRAECKMANN COLETTE
Le Rwanda entre le chagrin et la pitié | 6 Avril 1995
LE SOIR | X |
| <hr/> | | |
| BRAECKMANN COLETTE
Rwanda histoire d'un génocide | Octobre 1994
FAYARD | X |
| <hr/> | | |
| DE WILLE RUPERT
Déclaration au nom du HCR | 17 Mai 1994
AFP | X |
| <hr/> | | |
| DIALOGUE N°178
Chronologie | Octobre 1994 | |
| <hr/> | | |
| DOMNET MICHEL
Dialogue n°179 | Nov-Dec 1994 | |
| <hr/> | | |
| DUTEIL MIREILLE
Paris-Kigali Une si longue histoire | 30 Juillet 1994
Le Point n° 1141 | |
| <hr/> | | |

K0269287

MIE ECONOMIC
Warning from Rwanda
le FPR travaille dans l'horreur
appel à la communauté internationale
meurage collectif

20 Août 1994

20 mai 1994
Kigali

lettre du FPR à
Jean Baptiste RAGAZA

10 Août 1994
Kigali

RODDING JEAN-PIERRE
l'insécurité dans les camps de
réfugiés de Goma et l'attitude des ONG
dialogue n° 179

Nov-Dec 1994

RODDING JEAN PIERRE
Le désastre, Mensonge et Espérance
discours prononcé à la conférence
internationale de La Haye sur Le Rwanda

16 et 17 septembre 1994

AMMER JOSHUA
you must kill higher ups

12 décembre 1994
Newsweek

ERTZOG GILLIS
à propos du choléra

30 juillet 1994
Le Point n° 1141

QIÉDANOU LUCTEN
"Afrique n° se fiche pas du Rwanda"

21-27 juillet 1994
Jeune Afrique n°1750

THE INTERNATIONAL CENTRE FOR
PEACE AND CONFLICT RECONCILIATION
OF AFRICA (ICPCRIA)-
le Rwanda catastrophe

25 mars 1995
Nairobi

AIDI HANZA
aux du FPR

19-23 mai 1994
Jeune Afrique n° 1741

AMPFER JOHN
THE DAILY TELEGRAPH

20 juillet 1994
GOMA

IAN SHAHABIAN
représentant des Nations Unies
Kigali-Belgaration

24 août 1994
Le Soir 25 août 1994



Lettre au Président de la Commission
Nations Unies des Droits de l'Homme
par les rescapés de la Préfecture de Byumba

24 mai 1994

Lettre au Secrétaire Général des Nations
Unies sur l'envoi de troupes des N.U pour
gérer les camps de réfugiés, par la Communauté
des Réfugiés Rwandais au Zaïre.

4 novembre 1994

NDAHIMANA JOSEPH
voies de la stabilité au Rwanda

9 octobre 1994

NIYITEGÉKA ELIEZER
Mise au point sur l'ethnocide du FPR
contre la composante de la société rwandaise

8 juillet 1994

NKUNZUMWAMI EMMANUEL
Rwanda-seuls responsables

21-27 juillet 1994
Jeune Afrique n° 1750

Les non-dits sur les massacres
au Rwanda
SOLIDARITE RWANDA-DUFATANY : ASBL

Novembre 1994

LE NOUVEAU QUOTIDIEN

25 juillet 1994
LAUSANNE

NSENGIYAREMYE DISMAS
Que faire pour sortir le Rwanda dans l'impasse?
Discours prononcé à la Conférence Internationale
de la Haye au Rwanda

16-17 septembre 1994

NTEZIMANA LAURIEN
De Charybde en Scylla?

Octobre 1994
Dialogue n° 178

Le peuple rwandais accuse...
Ouvrage collectif

21 septembre 1994
Bukavu

K0269289

- Le peuple rwandais dans la
situation la plus catastrophique
de l'histoire
Ouvrage collectif
4 août 1994
Bukavu
-
- Rwanda. A propos des pourparlers
de cessez le feu
Ouvrage collectif
3 juin 1994
-
- Agence REUTERS
1er Nov. 1994
-
- REYNTJENS FILIP
Sujets d'inquiétude au Rwanda
en Octobre 1994
3 novembre 1994
Bruxelles
-
- RUTAGENGWA Jean Marie Vianney
Témoignage sur les massacres du FPR dans
les communes de l'Est du Rwanda
8 juin 1994
-
- SOUDAN FRANCOIS
Sept questions sur un massacre
19-25 mai 1994
Jeune Afrique n° 1741
-
- FAES GERALDINE
Qui est Pasteur BIZIMUNGU?
21-27 juillet 1994
Jeune Afrique n° 1750
-
- Lettre de Maître Luc de Temmerman
à Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU
1er mars 1995
Bruxelles
-
- Lettre d'information de l'Uganda
Démocratie-Coalition
Juin 1994
Vol n° 3
-
- Toute la vérité sur la guerre
d'Octobre 1990 au Rwanda
AFEPADÉM-KIGALI
Février 1991
Kigali
-
- ZOMER HENK
Le conflit rwandais et le rôle des ONG
Discours prononcé à la Conférence
Internationale de la Haye sur le Rwanda
16 et 17 septembre 1994

- 14- LINDA DE HOYOS
The British royal family's policy
at work: mass death in Rwanda
23 octobre 1994
Executive Intelligence
Review
-
- 15- NEW AFRICAN
Rwanda: Looming tragedy
Février 1995
-
- 16- THE ECOLOGIST REVIEW
Rwanda: Something's going on
17-23 octobre 1994
-
- 17- CATALOGUE N° 180
Chronologie
Janvier-Février 1995
-
- 18- AMIZERO - L'ESPOIR n° 00
Centre d'information
07-14 novembre 1994
COMA
-
- 19- Rwanda - L'autre face du génocide
Association "Justice et Paix" pour
Régénération au Rwanda (AIPR)
Février 1995
COMA X
-
- 20- AMNESTY INTERNATIONAL
Rwanda Report of killings and abductions by
the Rwandese Patriotic Army-April-August 1994
X
-
- 21- VASSAL-ADAMS GUY
Rwanda, une politique pour une action
internationale -OXFAM
1994
-
- 22- FPR is the Ugandan Army
Interview with British East Africa Report
from Institute of Development
Studies (Sussex)
19 Août 1994
EIR (Executive
Intelligence Review) X
-
- 23- Conférence aux membres du FPR
à GOMA-LORAVU par Général Major
PAUL KAGAME
1 Janvier 1995
SIGAL
-
- 24- Le régime du FPR
AREHA-RWANDA
1 déc 1994
IWAWA (RWANDA)

K0269291

- Carnage à Kibeho : double génocide au Rwanda
GROUPE JEREMIE 25 avril 1995
BUKAVU
-
- Lettre de Mgr MUNZIHIRWA Ch.,
archevêque de Bukavu à Mgr G.DANNEELS et
J. DELAPORTE 16 janvier 1995
Bukavu
-
- Lettre des membres de la conférence
des Evêques Catholiques au Rwanda
aux autorités de Kigali 12 janvier 1995
Kigali
-
- JOSHUA HAMMER-THEODORE STANGER
ROBIN SPARKAMAN deeper into the Abyss 25 avril 1994
Newsweek
-
- ANVER VERSI
Rwanda's killing fields Juin 1994
New-African X
-
- The United Nations and the
situation in Rwanda Avril 1995
UNITED-NATIONS
-
- MARGUERITE MICHAELS
Streets of slaughter 25 Avril 1994
Time X
-
- Rwanda : Has God forgotten his people ?
THE SEED sept-oct 1994
vol.6 n°9/10
-
- GERALDINE FAES
Un ministre dénonce la terreur 29 au 30 nov 1994
Jeune Afrique n°1768 X
-
- FRANCOIS MISSER
Who killed the Presidents juin 1994
New-African X
-
- MARGUERITE MICHAELS
Descent into Mayhem 18 avril 1994
Time X
-
- Humanitarian Situation Report
UNITED NATIONS RWANDA EMERGENCY
OFFICE (UNREO) 31 octobre 1994

- 67- Frère PIERRE CASTANG
Quelle Assemblée Nationale
janv-févr 1995
Dialogue n° 180
-
- 68- NENO YAWO
An announced tragedy
Juillet 1994
New-people
-
- 69- S.O.S pour une commission internationale
d'enquête sur les droits de
l'homme au Rwanda.
FONDATION RWANDAISE DE DEFENSE DES
DROITS DE L'HOMME (FRDH) (ANTENNE EUROPE)
30 sept 1994
Bruxelles
-
- 70- Rapport intérimaire du Secrétaire
Général sur la Mission d'Assistance
des Nations-Unies au Rwanda (MINUAR)
ONU
6 octobre 1994
-
- 71- AFRIKA JANVIER-NDIKUMANA VINCENT
Lettre ouverte au Conseil de Sécurité
de l'ONU sur la situation qui prévaut
au Rwanda
14 Nov 1994
Nairobi
-
- 72- Newsletter
UGANDA DEMOCRATIC COALITION
déc 1994
Vol 4 n°4
-
- 73- SHEENA SHABANI
Charity International orphanage
shut down
26 MAI 1995
Kaleej Times
-
- 74- Humanitarian Situation Report
2 sept 1994
-
- 75- Salvation of the UN from its pitfall of
implicity in thew 30-years Tutsi program
of extermination of the HUTU tribe
THE FULL SALVATION CHURCH
31 déc 1994
-
- 76- Rwanda mass killers
DAILY NATION
13 juillet 1994
-
- 77- Rencontre avec le Général Dallaire
UNREO
29 juin 1994

K0269293

- 78- Genocide and French Military Intervention
in Rwanda : Myth, Facts and Prospects
for Change
FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS
3 juillet 1994
-
- 79- AGENCE REUTERS
17 juin 1994
-
- 80- Témoignages de nouveaux réfugiés
sur les violations des Droits de l'Homme
perpétrées par le FPR Partie 1
LIGUE DES REFUGIES POUR LES DROITS
DE L'HOMME (LIRDHO)
décembre 1994
Bukavu
-
- 81- PHILLIP GAILLARD-HAMID BARRADA
Le récit en direct de la
famille Habyarimana
28/4 AU 11/5/1994
Jeune Afrique 1738-1739
-
- 82- MUNYARUGERERO François-Xavier
" Tutsi Power "Un an
de régime FPR
Avril 1995
Africa International n° 282
-
- 83- Considérations d'un groupe de juriste
rwandais en exil sur la situation des
réfugiés dans les camps du Sud Kivu,
le comportement des ONG et du HCR et
leur point de vue sur le "génocide".
Ouvrage collectif
25 Mars 1995
Bukavu
-
- 84- Le Rwanda ou l'urgence politique
Comité Rwandais d'Action pour la Démocratie
Rapport de mission
FRANÇOIS NZABAHIMANA
29 Août 1994
Stoumont
-
- 85- Rwanda. Après la tragédie la reconstruction
DROITS DE L'HOMME SANS FRONTIERES
1994
6è année no.5
-
- 86- HARALD MARWITZ
Another side of Rwanda's bloodbath
11 Août 1994
Washington Times